

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

HISTOIRE DE LA COLONIE FRANÇAISE EN CANADA.

DEUXIÈME PARTIE.

LA SOCIÉTÉ DE NOTRE DAME DE MONTREAL COMMENCE A RÉALISER LES RELIGIEUX DESSEINS DES ROIS DE FRANCE.

(*Suite.*)

CHAPITRE VII.

DEUXIÈME GUERRE DES IROQUOIS, DE 1646 A 1650.

I.

Deux femmes sauvages arrivent à Villemarie, portées sur des bâtons flottants.

Le 3 de juillet 1646, on vit arriver à Villemarie deux femmes sauvages, mouillées depuis les pieds jusqu'à la tête, abattues et tout éplorées. Interrogées sur le sujet de leur tristesse : " Nous descendions ici, ma fille et moi, dit la plus âgée, lorsque nous avons aperçu des hommes que nous croyions être de nos ennemis. La peur nous saisissant, nous avons abandonné notre petit bateau d'écorce et tout notre bagage, marchant et courant huit jours entiers dans ces grands bois, de peur de tomber entre leurs mains, et ne mangeant, pendant ce temps, que des fruits sauvages, quand nous en rencontrions, et encore ne les cueillions-nous qu'à la course." — Mais comment avez-vous donc pu aborder à cette île, sans canot ?" lui demanda-t-on. — " Nous avons ramassé des morceaux de bois, reprit-elle, nous les avons liés ensemble avec des écorces et nous nous sommes mises dessus, ramant avec des bâtons, aimant mieux nous confier à la merci des eaux et être noyées que de tomber entre les mains d'ennemis si cruels. Ces morceaux de bois venant enfin à se séparer, nous sommes tombées dans le courant ; et, après nous être bien débattues, nous avons saisi de nouveau nos bois, qui nous ont conduites jusqu'au bord de votre île." Elles avaient fait ainsi plus de deux lieues sur ces bâtons flottants, n'attendant que l'heure d'être englouties dans la profondeur du fleuve, qui, au-dessus de l'île de Montréal, paraît vaste comme une mer. Ces femmes, ainsi échappées du péril, firent sécher leurs robes, sans paraître touchées de la perte de leur canot, de leurs vivres et de tout leur bagage, heureuses de se voir dans ce lieu de sûreté.

II.

Les Onneiouts attaquent le Borgne de l'île et lui tuent un jeune sauvage qui reçoit le baptême.

Au mois d'août de cette même année, le Borgne de l'île, remontant dans son pays avec les siens, tomba dans une embuscade que lui avaient dressée les Iroquois, et perdit un jeune guerrier. Celui-ci, blessé à mort d'un coup d'arquebuse, fut aussitôt porté à Montréal; et quoiqu'il n'eût jamais été instruit de la Foi chrétienne, il reçut avec tant de fruit le paroles qu'on lui adressa dans cette extrémité, qu'il sembla n'avoir reçu le coup de la mort que pour passer, par le sacrement du Baptême, à la possession de la véritable vie. Il était âgé d'environ quinze ans et avait perdu ses père et mère; ce qui donnerait à entendre qu'il avait été pris dans quelque combat: car il était Iroquois de nation. Il fut nommé Laurent, et mourut le jour même de son baptême, le 11 août 1646. Ceux qui avaient dressé l'embuscade dans laquelle tomba le capitaine de l'île étaient de la nation d'Onneiout, au nombre de dix-sept, et nonobstant leur petit nombre avaient blessé à mort ce jeune homme et fait prisonnières deux femmes, dont l'une était déjà fort âgée.

III.

Rencontre singulière de ces Onneiouts avec des Hurons. Onneiout conduit à Villemarie.

Comme ils retournaient dans leur pays, ils aperçurent, de loin, un canot de Hurons, et furent en même temps découverts, à leur tour, par ceux qui conduisaient ce canot. Aussitôt les Hurons, au nombre de trente hommes, mettent pied à terre, pour aviser à ce qu'ils feraient; et, de leur côté, ceux d'Onneiout en font autant. Les uns ne savaient pas le nombre des autres, ce qui fut cause que les capitaines de ces deux petites troupes, pour donner courage à leurs gens, les exhortèrent à se montrer braves et à mourir plutôt que de lâcher pied. Enfin ceux d'Onneiout viennent les premiers, pour attaquer les Hurons, placés derrière une pointe, et, à leur abord, on pousse, de part et d'autre, un grand cri, selon la coutume des sauvages, à qui ce bruit servait de trompettes et de tambours. Mais les Hurons, s'imaginant que les Iroquois, qui les prévenaient de la sorte, étaient en grand nombre, s'enfuirent aussitôt dans les bois, à la réserve de cinq qui tinrent ferme, résolus de mourir sur la place; et, de leur côté, les Iroquois, jugeant par le cri qu'avaient poussé les Hurons que ceux-ci leur étaient supérieurs en nombre, s'enfuirent aussi, sans qu'il en restât un seul; en sorte que les cinq Hurons qui n'avaient pas lâché pied se regardèrent les uns les autres, bien étonnés de se trouver sans ennemis. A la faveur de ce désordre causé par la frayeur, les deux femmes prisonnières, dont nous avons parlé, se délient, se sauvent dans les bois, et l'une d'elles venant à rencontrer l'un des Hurons lui fait connaître que les Iroquois ne sont qu'au nombre de dix-sept. A ces mots il court pour avertir ses camarades, qui se rallient et commencent à couper le chemin aux ennemis. Enfin, ils font si bien qu'ils en saisissent un et l'amènent à Villemarie. Les Hurons s'étaient empressés de rendre la liberté à cette femme Algonquine qui leur avait donné un si utile avertissement; mais ils ne purent retrouver sa compagne plus âgée, tant elle s'était éloignée précipitamment dans sa fuite. Quelques jours après, elle arriva seule à Villemarie, au grand étonnement des Français et des sauvages, qui admiraient comment une vieille femme avait pu traverser tant de terres et

tant d'eau sans bateau et sans vivres, n'ayant ni couteau, ni hache, et parcouru une étendue d'eau de plus de trois lieues. M. d'Ailleboust accueillit avec joie ces Hurons, et fit tous ses efforts afin de retirer de leurs mains l'Iroquois qu'ils avaient pris. Il offrait même de grands présents pour sa délivrance ; mais, voyant qu'ils voulaient le conduire dans leur pays, il les pria, par un présent, de lui sauver la vie et de le ramener, l'an prochain, à Onontio, à dessein de faire alliance avec les Iroquois par le moyen de ce prisonnier.

IV.

Le Père Jogues va négocier la paix chez les Agniers, qui, au contraire, se préparent à nous faire la guerre.

Pour apporter quelque remède à ces maux, on jugea expédient de renvoyer chez les Agniers le P. Jogues. Il devait y passer l'hiver et avait ordre de faire tout ce qui serait en lui pour porter à la paix les Iroquois des autres nations qu'il pourrait voir dans les bourgades des Agniers. En cas de refus de la part des autres, il devait fortement presser les Agniers de les empêcher de se répandre sur la rivière des Prairies, par laquelle passaient les Hurons, comme aussi engager ces nations Iroquoises à prendre pour théâtre de leurs guerres cette partie du fleuve Saint-Laurent qui est beaucoup au-delà de l'île de Montréal ; ou du moins leur défendre d'approcher de cette île. “ Si Dieu nous accorde cette bénédiction, disait à ce sujet le P. Jérôme Lallemant, cette île sera le centre de la paix, comme elle a été le lieu de toutes les guerres. ” Le 24 septembre 1646, le P. Jogues partit donc des Trois-Rivières pour aller au pays des Agniers ; mais avant qu'il arrivât, ceux-ci avaient déjà envoyé des présents aux autres nations Iroquoises, afin de s'unir toutes entre elles et de conspirer, de concert, à la ruine des Français, des Hurons et des Algonquins. On dit que le sujet de cette perfidie vint de la haine que des Hurons captifs chez les Agniers leur avaient inspirée pour la religion chrétienne. Ces Hurons, ayant été atteints, dans leur pays, de maladies contagieuses, qu'ils attribuaient aux charmes prétendus des missionnaires, avaient jeté ces pensées dans l'esprit des Iroquois, en leur persuadant que ces Religieux portaient avec eux des démons, et que leur doctrine, aussi bien que leurs personnes ne tendait qu'à la perte de tous les sauvages.

V.

A l'instigation des perfides Hurons, les Agniers attribuent aux missionnaires les calamités publiques et massacrèrent le Père Jogues.

Les Agniers, convaincus de ces prétendus maléfices, accusaient, en effet, le P. Jogues d'avoir caché, dans son premier voyage, des sorts dans une petite caisse qu'il avait laissée à son hôte pour gage de son retour ; et ce qui les confirmait encore dans cette fausse opinion, c'est que, depuis son départ, la maladie s'était répandue parmi eux, et que leurs blés avaient été endommagés par les insectes. Ce récit du P. Lallemant est fortifié encore par la mère Marie de l'Incarnation : “ Ce qui a porté ces barbares à rompre la paix que nous croyions si bien établie, dit-elle, c'est l'aversion que quelques Hurons captifs leur ont donnée de notre Foi, disant que c'était ce qui avait attiré toutes sortes de malheurs sur leur nation, l'avait infectée de maladies contagieuses et avait rendu leur chasse et leur pêche moins abondantes qu'elles ne l'étaient avant qu'ils eussent

“ reçu notre croyance. Presque en même temps, la mortalité s'étant répandue dans les villages des Iroquois, où elle a moissonné beaucoup de monde, et le mauvais air ayant fait naître une espèce de ver dans leurs blés, qui les a presque tous rongés, ces accidents fâcheux leur ont facilement persuadé que ce que les Hurons captifs leur avaient dit était véritable. ” Aussi le P. Jogues étant arrivé chez eux le 7 octobre, à peine eut-il mis pied à terre que, contre toute justice, lui et son compagnon, jeune Français séculier, furent battus, dépouillés et conduits en cet état au bourg le plus voisin, où, le lendemain de leur arrivée, on les massacra l'un et l'autre. Après une si noire perfidie, les Agniers se mirent aussitôt en campagne pour surprendre les Français et leurs alliés, avant même que ceux-ci eussent appris la nouvelle de cette déclaration de guerre.

VI.

Les Iroquois recommencent leurs hostilités dans l'île de Montréal.

Les Hurons et les Algonquins se considéraient alors comme dans un état de paix profonde, et étaient sans défiance occupés à la chasse sur différentes rivières ; ce qui fut cause que les Iroquois, étant venus à tomber sur eux tout à coup, en firent un épouvantable massacre, comme nous le raconterons bientôt. Le 17 de novembre 1646, trois Hurons, qui étaient à Villemarie et retournaient de la chasse, perdirent un de leurs compagnons, et s'étant mis en devoir, quelques jours après, d'aller le chercher, ils furent pris par une bande d'Iroquois cachés en embuscade dans cette île. Le bruit de cette nouvelle guerre se répandit bientôt, et les sauvages alliés s'éloignèrent incontinent de Villemarie. Il n'y resta que six Hurons, qui, s'étant éloignés à quelques lieues du Fort, se mirent à construire leurs cabanes pour la chasse. Un Français, qui les avait accompagnés afin de les aider charitablement dans ce travail, en blessa un par mégarde d'un coup de hache qu'il lui déchargea sur la main. Affligés de cet accident, et voulant procurer quelque soulagement au blessé, le Français et un Huron le conduisent à Villemarie, et, comme ils s'avançaient vers le Fort, ils aperçoivent sur la neige une piste fraîchement battue par une troupe d'Iroquois venus à la chasse des hommes : “ Ah ! je vois bien maintenant, s'écrie le blessé, que cette plaie est un coup de la Providence, et non point un accident ; la bonté de Dieu m'a fait perdre une main pour nous sauver la vie à tous trois. ” En effet, des quatre Hurons restés à la cabane, trois furent pris par les Agniers, et le quatrième se perdit. Le blessé dont nous parlons ajoutait en témoignant déjà à Dieu sa reconnaissance : “ Il est vrai que nous ne sommes pas encore en assurance, nous pouvons rencontrer l'ennemi dont nous avons vu les vestiges ; mon seul regret est que je ne me suis pas confessé depuis longtemps. ” L'autre Huron qui l'accompagnait s'attristait bien davantage encore, pensant qu'il n'était pas même baptisé ; cependant ils arrivèrent à l'hôpital sans être assaillis par personne. Là, comme le blessé ne pouvait souffrir la main du chirurgien, on lui reprocha de n'avoir pas de cœur, et l'interprète ajouta qu'en France on liait ceux qui ne pouvaient souffrir la cure de leurs plaies.—“ Eh bien ! ” répartit-il, puisque je suis parmi les Français, il faut m'accommoder à la Française ; liez-moi et me faites garder vos coutumes. ” On le lia en effet, et il endura, plusieurs jours, cette douloureuse opération, sans donner aucun signe d'impatience.

VII.

Deux colons de Villemarie pris et mis à mort par les Iroquois. Richelieu brûlé.

Le 30 novembre de la même année 1646, jour de saint André, deux Français, s'étant un peu écartés de Villemarie, furent pris par les Iroquois et emmenés par ces barbares. " Nous en avons demandé des nouvelles aux captifs échappés du pays des Agniers, dit le P. Lallemant : ils n'en ont eu aucune connaissance ; ce qui nous fait conjecturer que, s'étant peut-être déliés pour s'enfuir, ils ont été repris et assommés, ou qu'ils sont morts de faim et de froid, dans les bois ; ou qu'enfin ces perfides, ce qui est plus probable, ne trouvant pas de vivres à leur retour, car la saison était mauvaise, les auront tués et mangés en chemin. Le bruit a couru qu'on avait vu leurs chevelures dans le pays des Iroquois. " Un de cette nation, qui fut pris ensuite par les Français, interrogé sur le sort de ces deux prisonniers, répondit qu'on ne les avait point amenés dans son pays, que leurs chevelures seulement y avaient été apportées, et il nomma ceux des Iroquois qui les avaient massacrés l'un et l'autre. Nous ignorons les noms de ces deux victimes, attendu que n'ayant point été inhumées à Villemarie, les Pères Jésuites, selon leur coutume, ainsi que nous l'avons fait observer déjà, ne les ont point mentionnées dans le registre des sépultures. Au commencement de cet hiver, les Iroquois pillèrent le Fort Richelieu, laissé sans soldats par M. de Montmagny, et le brûlèrent ensuite, disant par raillerie qu'il n'était que de bois ; puis, au mois de mars 1647, s'étant divisés en plusieurs bandes, ils allèrent en guerre de toutes parts.

VIII.

Hostilités des Iroquois aux Trois-Rivières.

Le 5 du même mois, deux Algonquins, partis des Trois-Rivières avec deux femmes pour prendre, à quatre ou cinq lieues de là, la chair d'un élan qu'un Huron avait tué, furent aperçus et pris par une bande d'Iroquois. Mais, dans l'espérance, sans doute, d'éviter une mort cruelle, ces perfides captifs leur firent connaître l'état des Français aux Trois-Rivières et les endroits où les Algonquins étaient allés pour leurs grandes chasses depuis peu. Le lendemain 6, qui était le jour des Cendres, comme tous les colons de ce poste étaient assemblés à l'église pour le service divin, ces Iroquois, profitant de la circonstance, pillèrent deux maisons un peu écartées du Fort, dans lesquelles plusieurs Français avaient cru mettre en sûreté la meilleure partie de leurs meubles ; en sorte qu'au sortir de la messe, ils se trouvèrent dénués d'habits, de couvertures, de poudre, de plomb, d'arquebuses et d'autres choses de première nécessité, les Iroquois ayant enlevé la charge de plus de quinze hommes, et n'ayant laissé que ce qu'ils ne purent emporter avec eux. Après quoi, ces barbares mirent leur butin en sûreté pour aller tomber ensuite sur les Algonquins, qui chassaient, les uns du côté du sud, les autres du côté du nord du fleuve Saint-Laurent.

IX.

Algonquins massacrés du côté des Trois-Rivières. Mort du sauvage Jean-Baptiste.

Sur les indications des perfides captifs, ils trouvèrent aisément les pistes des chasseurs empreintes sur la neige et se divisèrent en deux bandes. Ceux qui tirèrent au nord arrivèrent bientôt aux cabanes des Algonquins, où ils ne trouvèrent que des femmes et des enfants, les hommes étant tous

à la chasse. Ils se saisirent aussitôt des personnes et du bagage, sans permettre qu'aucun des prisonniers s'échappât, et dix Iroquois allèrent à la recherche des hommes. On était censé alors être en paix ; l'un des capitaines Algonquins, croyant que ces Iroquois venaient en amis et en visite, les aborde sans défiance, et se met à entonner sa chanson de paix, lorsqu'un Iroquois lui enfonce son épée dans les reins, le transperce d'outre en outre, et lui enlève la chevelure. De leur côté, ceux des Iroquois qui s'étaient dirigés vers le sud attaquent à l'improviste plusieurs capitaines qui venaient de prier Dieu et qui étaient alors accompagnés de leurs femmes et de leurs enfants. L'une d'elles, nommée Marie, femme de Jean-Baptiste, le même que M. d'Ailleboust avait levé des Fonts du baptême, le 24 juin 1646, marchait des dernières avec son enfant, et aperçoit ces assassins qui se jetaient sur un Huron. Incontinent elle crie à son mari de doubler le pas pour donner avis à ceux qui étaient devant de se mettre en défense. Jean-Baptiste prend aussitôt ses armes et tue le premier des Iroquois qui marchait en tête des autres ; mais il est massacré lui-même à son tour. Les ennemis, se répandant alors de tous côtés, environnent les Algonquins, leur font rendre les armes ; et après avoir garrotté ceux qui auraient pu s'enfuir, ils se jettent sur les vieillards, sur les femmes et les enfants, incapables de les suivre dans leur pays ; ils tranchent, ils coupent, ils taillent, ils brûlent, ils mettent tout à feu et à sang, battent et frappent brutalement ceux qu'ils veulent mener en triomphe dans leurs bourgades, et leur arrachent les ongles à tous.

X.

Piété des Algonquins dans cette catastrophe.

L'un des chefs Algonquins, du nombre des prisonniers, ne perd point cœur dans cette catastrophe générale : il se lève hardiment, et jetant un regard ferme et assuré sur tous ses compagnons d'infortune : " Courage, mes Frères ! leur dit-il ; ne quittons point la prière ni la foi. L'orgueil de nos ennemis passera bientôt, nos tourments ne seront pas de longue durée, et le Ciel sera notre demeure éternelle. Que personne ne soit ébranlé dans sa croyance ; nous ne sommes pas délaissés de Dieu, malgré cette infortune : mettons-nous à genoux et prions-le de nous donner courage dans nos tourments. " Aussitôt non-seulement les Chrétiens, mais encore les Catéchumènes et leurs parents se jettent à terre, et l'un d'eux prononçant les prières à haute voix, tous les autres le suivent à leur ordinaire et chantent ensuite des cantiques pour se consoler dans leur malheur. Les femmes qui portaient leurs enfants avec elles ne craignaient pas de leur faire faire le signe de la croix, en présence et sous les yeux des Iroquois, et personne ne prenait son repas, qu'il ne fût sur lui ce signe adorable. Enfin, comme les Iroquois leur avaient tout enlevé, et jusqu'aux moindres objets de dévotion, ils se servaient de leurs doigts pour réciter le chapelet. Ces détails font assez connaître que la guerre des Iroquois contre les Français et les autres nations sauvages était, à certains égards, une véritable guerre de religion. Aussi assurait-on que ces barbares avaient crucifié, dans ces circonstances, un petit enfant baptisé, âgé de trois ou quatre ans, étendant son corps sur une grosse écorce et perçant ses petites mains et ses petits pieds avec des bâtons aigus.

(La suite au prochain numéro.)

CHRONIQUE DU CONCILE.

Adresse de Coblenz.—Attitude définitive des Gouvernements.—Opposition persistante du Synode Allemand.—Réponse des Théologiens de Bavière et de Mgr. Nardi au Ministre de Bavière.—Association des Catholiques Allemands.—Lettre des Evêques d'Allemagne.—Les Ministres Anglicans.—Lettre de Pie IX en réponse au docteur Cumming.

Les puissances infernales se débattent et s'agitent davantage à mesure que le Concile approche, pour empêcher l'Œuvre que Pie IX veut accomplir.

Tandis que Satan convoque les libres-penseurs à l'anti-concile de Naples, il essaie en même temps de pousser contre Rome les hordes de Garibaldi, et envoie dans la Ville sainte, des émissaires disposés aux plus horribles attentats.

Il pousse aussi les schismatiques et les hérétiques à rejeter l'invitation maternelle de l'Eglise, et inspire à la Russie un redoublement de fureur contre le Catholicisme et la Pologne.

D'un autre côté, il sème la division parmi les Catholiques, intimide les faibles et les pousse à des démarches et à des protestations qui, si elles réussissaient, aboutiraient à l'apostasie.

Le Concile, ainsi que toute œuvre divine, va donc être posé comme un signe de contradiction, de résurrection ou de ruine ; mais l'arbre ne tombe que du côté où il penche, et ceux qui tomberont révéleront les secrets de leur cœur, et l'orgueil de leur esprit qui aura donné plus de foi à leur raison qu'à l'autorité infallible de l'Eglise.

Tenons-nous donc fermes dans l'obéissance au Saint-Siège, et dans notre confiance dans le Concile.

Ce que le Concile, convoqué, présidé, approuvé par le Pape, aura décidé, sera la vérité, sera le bien. " Soyons donc avec le Concile, avec le Pape, avec l'Eglise qui a Dieu avec elle."

Les préparatifs de la grande assemblée se poursuivent avec une merveilleuse activité ; les Evêques arrivent à Rome des points les plus éloignés du monde. Tout le Clergé, tous les fidèles sont en prière, tous les hommes sont attentifs, le monde est ébranlé, l'œuvre divine va s'accomplir.

Et pendant ce temps Pie IX, toujours calme, toujours doux à l'égard de ceux qui s'égarent de bonne foi, mais toujours ferme vis-à-vis des ennemis de l'Eglise ; intrépide en face des menaces ; vigilant contre l'erreur et le mal, continue de tenir d'une main assurée le gouvernail du Vaisseau de l'Eglise. Il le dirige sans trembler, parmi les écueils, au milieu des tempêtes, le regard tourné vers l'étoile de la Mer, vers la Vierge dont il est le plus grand serviteur, et il le conduit ainsi vers le port où les flots s'apaisent, où se trouve le salut. Admirable spectacle qui devrait montrer,

aux yeux les plus prévenus, la divinité de l'Eglise et l'impuissance où se trouvent les hommes de renverser l'édifice bâti sur le roc par la main de Dieu même.

I.

Une certaine *Adresse des Laïques de Coblenz* à l'évêque de Trèves, et l'adhésion qu'y a donnée par écrit M. de Montalembert, ont fait quelque bruit dans le monde catholique. Cette lettre, sorte de protestation du parti libéral contre le futur Concile, a été diversement appréciée, approuvée par les ennemis de l'Eglise ; elle a été réfutée par les journaux catholiques les plus dévoués au Saint-Siège, et ce qu'en ont pensé les *Feuilles historiques* peut guider nos lecteurs dans l'appréciation de cette lettre qui ne portait du reste qu'un petit nombre de signatures.

“ L'Adresse, disent les *Feuilles historiques* (1), adopte sérieusement pour point de départ la supposition, que la correspondance française de la *Civiltà* révèle le plan de la Compagnie de Jésus ; elle croit que cet Ordre tient le chef de l'Eglise sous son influence toute-puissante, et que si la voix du parti opposé ne se fait pas entendre de la manière la plus élatante, le Concile tombera dans le piège, érigera en dogmes l'infaillibilité du Pape et l'Assomption de la Vierge, et transformera en décrets les propositions négatives du *Syllabus*. Il existe sans doute des hommes sérieux qui n'acceptent pas ces suppositions, et qui pensent que, par son caractère, le Concile est au-dessus de tout danger de tomber dans le piège d'un Ordre ou d'un parti. L'Adresse convient elle-même qu'il existe de ces hommes, lorsqu'elle parle de *l'hésitation lamentable qui fait reculer tant de personnes qui ne le devraient pas devant une franche opposition*.

“ Nous ne sommes pas de ceux qui refusent aux laïques tout droit de s'intéresser et de participer aux affaires du Concile. Les laïques n'ont pas une position officielle ou une mission dans le Concile, mais ils ne sont pas réduits au silence.

“ L'Adresse ne se contente pas de rendre témoignage de la conscience religieuse du cercle dont elle émane. Il n'est pas prouvé que M. le professeur gymnasial Stumpf se serait tu, s'il n'avait été provoqué par la *Civiltà*. Les demandes et les affirmations de son Adresse dépassent de beaucoup l'opposition aux prétendus projets des Jésuites. Il les aurait formulées lors même que la Revue romaine et les Jésuites n'eussent jamais existé.

“ L'Adresse demande et formule un système de transformation complète des institutions ecclésiastiques et politiques ; elle se place ainsi sur

(1) Analysées par le *Monde*.

un terrain très-douteux. Ses demandes et ses affirmations ne sont que des axiomes du libéralisme moderne, en partie d'un caractère très-restreint et applicable seulement à certains territoires ; d'autre part, elles sont vagues, peu claires et susceptibles d'une interprétation variable.

“ A cela il faut ajouter que cette pièce accuse le style péremptoire des journaux ; qu'elle attribue à l'Eglise la cause des dissensions religieuses du seizième siècle ; on ne s'étonnera donc plus du succès de l'Adresse de Coblenz auprès des organes et auprès des gens qui n'ont jamais passé pour être sympathiques au catholicisme. N'écrivait-on pas de l'Italie-une que le mouvement provoqué par cette Adresse avait produit à Rome une terreur extraordinaire ?

“ Une Adresse de laïques catholiques qui trouve de pareils succès est condamnée d'une manière péremptoire. Ne sait-on pas que plusieurs des signataires sont des catholiques à la Renan ? En revanche, on n'y trouve pas les noms des catholiques zélés des pays rhénans.

“ On connaît les préventions que le *Volksblatt* de Stuttgart et la *Volkszeitung* de Cologne ont suscitées en affirmant qu'à Rome on méritait la suppression des Facultés de théologie des Universités allemandes, afin de réduire l'instruction du clergé aux séminaires diocésains. L'Adresse s'empare de ce fantôme pour plaider la cause des Universités, c'est-à-dire des institutions officielles, souvent si hostiles à l'Eglise, et celle de la *science moderne*.

“ L'Adresse s'embourbe dans une contradiction flagrante, dont l'auteur ne paraît pas se douter. En plaidant pour le maintien de l'Eglise dans les Universités officielles comme une des particularités les plus glorieuses de la nation allemande, il demande, d'autre part, la séparation de l'Eglise et de l'Etat, non pas comme expédient, comme pis-aller, mais comme principe. Comment l'auteur veut-il concilier ses deux propositions : *Affranchissement de l'Eglise du pouvoir civil*, et, en même temps, *Faculté de théologie officielle dans les Universités de l'Etat* ? Les byzantins de Munich sont plus logiques ; ils ne veulent pas de séparation entre l'Eglise et l'Etat, ce qui exposerait leur *science libre* à de trop grands périls. Si ces messieurs n'étaient plus nommés par le Roi et protégés par le ministre, personne ne croirait à leur science libre soustraite à toute influence épiscopale. Leur science perdrait tout crédit.

“ Cet exemple suffit pour comprendre que le *Syllabus* ne veut pas la séparation, mais l'union intime de l'Eglise et de l'Etat. C'est là l'état normal dont les peuples catholiques peuvent se départir par nécessité majeure, mais jamais par principe. Le libéralisme moderne est seul de l'opinion contraire, parce que, par son caractère même, il est la négation de l'histoire entière, et parce qu'il voit dans cette séparation le premier pas pour anéantir l'Eglise par l'Etat. Dans une Adresse de catholiques à leur évêque, on ne devrait pas chercher à cacher ce fait historique sous

des fleurs de rhétorique, et demander au Concile qu'il prononce une condamnation absolue de la forme normale dans laquelle la société chrétienne s'est développée depuis tant de siècles. Il est étrange de venir dire : *le Concile ne doit laisser subsister aucun doute sur ce point, que l'Eglise a pour jamais renoncé aux formes théocratiques de l'Etat du moyen âge.*

“ Non, l'Eglise ne reniera jamais son passé, et le Concile ne pourra dire autre chose que ce que le Saint-Siège a toujours proclamé. L'état normal assigné par Dieu à la société chrétienne est l'union sainte de l'Eglise et de l'Etat, afin de travailler d'un commun accord au bien temporel et spirituel de l'humanité. Si cet état normal est remplacé quelque part par la séparation, il n'y faut voir que les suites des fautes et des péchés des générations, mais non pas l'idéal, l'état normal auquel il faut atteindre.

“ Nous devons ajouter que la société chrétienne n'a jamais connu de théocratie. A aucune époque de l'histoire il n'y a eu autant d'indépendance qu'au moyen âge. Les princes et les barons, les villes et les communes, la bourgeoisie et jusqu'à de simples institutions jouissaient de la souveraineté. Il y avait une véritable république chrétienne avec sa hiérarchie et ses ordres. A la tête se trouvaient le Pape comme chef spirituel et l'Empereur comme chef temporel, c'est-à-dire comme chefs et médiateurs suprêmes, comme protecteurs du droit et de la faiblesse contre la force brutale. A aucune époque la politique n'a moins usé de moyens coercitifs; la police politique et les armées permanentes étaient inconnues.

“ L'Adresse pose un idéal par ses demandes en faveur *d'une participation plus générale et plus organique des laïques à la vie sociale et chrétienne de la paroisse.* Elle en attend même la réunion de nos frères séparés, qui verraient alors renaître la vie des communautés anciennes pour remplir la tâche sociale de l'Eglise, et ne *pourraient plus conserver la crainte méfiante qu'une hiérarchie ambitieuse exploite les fidèles dans l'Eglise et force les esprits à entrer dans les voies fausses.* A quoi songeait l'auteur en écrivant ces phrases? On ne peut supposer qu'il voudrait se placer sur le terrain protestant; pourquoi s'adresser au concile, et non pas aux laïques eux-mêmes, qui doivent pourtant fournir les éléments de cette vie sociale dans la communauté chrétienne? L'Eglise ne l'empêche nullement. Au contraire, c'est précisément en ce sens que son activité s'est le plus exercée dans ces derniers temps. M. Stumpf ne paraît pas se douter de l'existence des associations charitables et autres, qui se multiplient dans toutes les paroisses.

“ Il faut pourtant distinguer dans la question de la séparation de l'Eglise et de l'Etat. L'extension exorbitante de la police officielle a empêché le développement de la constitution ecclésiastique, surtout dans les rangs supérieurs. Il n'y a pas à douter qu'avec sa séparation, les conciles et synodes nationaux, provinciaux et diocésains renaîtraient bien vite, comme

cela se voit aux Etats-Unis. Mais il en est tout autrement de l'organisation constitutive de la vie chrétienne et sociale de la paroisse. Ici, le Concile ne peut pas faire surgir tout à volonté : il faut d'autres conditions préliminaires, qui, si elles existaient, nous auraient dispensés de toutes les questions et de toutes les misères sociales de notre époque. Nous ne serions pas réduits à désespérer du caractère chrétien des Etats, qui sont en réalité sans religion aucune.

“ L'arme la plus commode de l'opposition systématique a toujours été de poser des conditions impossibles à remplir. Pour ce qui est du Concile, une pareille opposition ne doit pas exister parmi les catholiques.”

II.

Enfin, les Gouvernements paraissent avoir pris une attitude décidée vis-à-vis du Concile, ils ne s'y feront point représenter d'une manière spéciale, ils n'y auront point d'*Orateurs* ; les ambassadeurs, les chargés de pouvoir à Rome recevront de leurs gouvernements des instructions détaillées, et si les évêques du cercle de leur représentation ont besoin de les consulter, ils en auront toute la facilité.

Les gouvernements catholiques n'apporteront non plus aucunes mesures préventives, parce qu'ils n'ont aucune raison de mettre en suspicion les intentions du Souverain-Pontife et de l'Eglise. Les évêques auront toute liberté de se rendre à Rome, tandis que les Cours européennes se tiendront dans l'expectative, et attendront les décisions du concile avant de prendre aucun parti, pour ou contre.

Cette détermination est logique, puisqu'il n'y a plus en Europe d'Etat catholique en principe. On aurait pu attendre et désirer mieux, mais aussi on aurait pu craindre pire ; l'Eglise, si elle n'est point aidée par les gouvernements, au moins ne sera pas gênée dans sa liberté, et n'aura point à combattre tous les obstacles que les Cours catholiques opposèrent à la marche du dernier Concile œcuménique.

Quelles ont pu être les raisons, qui ont déterminé la France, le Wurtemberg, la Suisse et qui entraîneront les autres Etats catholiques à embrasser ce parti ?

A-t-on fait une question de dignité, de ne pas demander à être représenté au Concile, lorsque le Pape n'avait pas fait d'invitation, et qu'il n'en pouvait faire ; cela peut être. A-t-on prévu des difficultés dans le choix des *Orateurs* chargés de la représentation ; cela peut être encore. Mais la raison la plus puissante a été surtout le défaut d'entente entre les Cours ; il était presque impossible de poser une base commune d'opération, chaque Etat ayant sa manière d'envisager les questions qui seront soumises au Concile ; et comme l'on ne veut pas s'engager d'avance à tout sanctionner, la diplomatie a jugé plus opportun d'attendre, et de laisser à chaque Etat sa liberté d'action et la faculté de faire les réserves qu'il jugera à propos de faire.

Telle est donc pour le moment l'attitude de la majorité des gouvernements vis-à-vis du Concile : pas de représentation spéciale, pas de mesures préventives : des réserves contre les décisions possibles de la grande assemblée. L'*Unita catholica*, sur une lettre reçue de Paris, a bien parlé de la présence de l'Empereur Napoléon III à Rome pendant l'hiver, ses médecins lui conseillent un changement d'air et du repos ; l'occasion serait favorable pour le choix de Rome, et l'Empereur représenterait la France, en personne ; assurément cette nouvelle est d'une plus grande importance que le voyage de l'Impératrice en Orient ; mais quelle est l'authenticité de cette lettre, la valeur de ses informations ? c'est ce que nous ne pouvons dire, à peine pouvons-nous croire à la possibilité d'une pareille détermination de la part de la Cour des Tuileries ; toutefois, l'impossibilité n'est pas absolue !

Du reste les gouvernements feront ce qu'ils voudront, ajoute la *Revue du Monde Catholique*.

“ Que les évêques puissent librement s'assembler en Concile, c'est un grand point d'acquis. Après cela, lorsqu'ils auront pris leurs décisions et que le Pape les aura confirmées, la cause sera entendue pour tous les catholiques, qui sauront où est la vérité, où est le droit, où est le bien. Que les gouvernements acceptent ou rejettent ces décisions, ce ne sera plus qu'une question secondaire ; la société saura où est le salut ; les individus, en tant qu'individus, et en vertu de la liberté de conscience qu'on ne peut leur refuser, sauront ce qu'ils doivent croire et ce qu'ils doivent faire, et l'action continue des catholiques fera peu à peu pénétrer la vraie doctrine dans les intelligences, d'où elle passera naturellement dans les institutions. C'est ainsi que s'est formée la chrétienté, c'est ainsi qu'elle se reconstituera, et les ennemis de l'Eglise ne l'ignorent pas : c'est pourquoi ils auraient voulu empêcher même la réunion du Concile. Grâce à Dieu, ils n'ont pas réussi, et cette première marque de la protection de Dieu sur son Eglise est le présage de celles qui suivront.”

III.

Le synode évangélique allemand continue de s'opposer à l'invitation adressée par Pie IX aux protestants, et il a publié une déclaration, qui prouve ou la mauvaise foi de ses membres, ou leur ignorance de l'histoire et de la science théologique.

Voici cette déclaration suivie de quelques réflexions qu'elle a inspirées à M. Chantrel.

“ Quand le chef de l'Eglise catholique romaine est amené par les circonstances à convoquer un concile, c'est une chose qui ne touche que lui et ne concerne en rien notre Eglise protestante. Le fait en lui-même nous inspire seulement, comme chrétiens évangéliques, le désir de voir le Pape reconnaître les imperfections de l'Eglise et contribuer ainsi à établir cette unité des chrétiens qui n'est possible que dans la vérité.

“ Mais l'esprit d'exclusion des diverses Eglises et le manque d'un droit ecclésiastique interconfessionnel nous font douter de l'accomplissement de ce désir. Nous persistons cependant à l'émettre, convaincus que nous sommes qu'un jour, encore éloigné, il est vrai, mais certain, verra sa réalisation.

“ Le Pape, cette fois, ne s'est pas contenté de convoquer ses évêques ; il s'est adressé aussi aux Eglises réformées. Si, dans son encyclique, il s'était borné à exprimer des vœux pour la réconciliation future des Eglises chrétiennes, nous considérerions son appel comme un acte salutaire, que nous approuverions sans doute nous-mêmes. Mais il s'est placé sur un tout autre terrain et a élevé des prétentions au sujet desquelles il est nécessaire de s'expliquer d'une façon claire et précise.

“ Le Souverain-Pontife s'appuie, pour s'adresser à nous, sur l'autorité pastorale qui lui aurait été confiée par Notre-Seigneur Jésus-Christ, et qui s'étendrait sur toute la chrétienté. Nous ne saurions reconnaître cette autorité, car elle est contraire à l'idée que nous nous faisons du christianisme. C'est à ceux qui croient à cette autorité divine de la papauté à prêter l'oreille à la voix de celui qu'ils en regardent comme le dépositaire.

“ En s'adressant à nous, le Pape s'arroge des droits sur l'Eglise évangélique, il nie la légitimité de notre confession et donne à nos protestations le caractère des transgressions de l'ordre de choses établi par Jésus-Christ.

“ Or, c'est précisément la volonté du Seigneur qui nous ordonne de ne point reconnaître comme chef de l'Eglise un pape qui se prétend institué par Dieu lui-même. Nous approuvons avec Luther les articles de Schmalkalden qui nient le droit divin de la papauté et ne lui reconnaissent qu'un pouvoir épiscopal sur les Eglises de Rome et sur ceux qui veulent bien se soumettre à ses ordres.

“ Les prétentions qui se font jour dans l'encyclique montrent son peu de fondement. Son auteur demande notre retour pur et simple à l'Eglise catholique romaine, personnifiée par le Pape, et voit dans ce retour une simple marque d'obéissance aux injonctions du Christ, ainsi que le seul moyen de conjurer les prétendus périls qui nous menacent. Il est à peine nécessaire de dire, en présence de pareilles exigences, que l'invitation à nous adressée n'a aucune chance d'être acceptée, car nous sommes attachés de toute notre âme aux institutions évangéliques que la Réforme nous a procurées.

“ Nous n'avons connaissance ni d'une Constitution donnée par le Christ, ni d'une monarchie ecclésiastique fondée par saint Pierre et gouvernée après lui par les évêques de Rome.

“ De semblables institutions ne sauraient garantir la pureté des doctrines chrétiennes. Seul, le développement des idées de Luther peut faire disparaître les imperfections qui se font sentir aussi dans l'Eglise réformée.

Nous sommes décidés à défendre et à conserver, avec l'aide du Seigneur, pour notre bien et celui de l'humanité, l'héritage sacré de la Réformation. Jamais la lumière de l'Évangile ne pourra être de nouveau cachée aux yeux des peuples."

Cette déclaration du Synode évangélique allemand a son prix, car elle témoigne d'une anarchie des intelligences qui est une condamnation formelle du protestantisme. Ainsi, le Synode dit, comme les catholiques, que " l'unité n'est possible que dans la vérité," et, en même temps, il reproche au catholicisme son esprit d'exclusion, c'est-à-dire qu'il lui reproche de repousser ce qu'il croit n'être pas la vérité, de repousser ce qui est le plus grand obstacle à l'unité. Ainsi, encore, il appelle de tous ses vœux l'établissement d'un *droit interconfessionnel*, qui ne peut être que supérieur à toutes les confessions et auquel tous devraient se soumettre, et en même temps il veut conserver pour chaque confession et pour chaque individu le droit de n'avoir d'autre loi que sa propre raison et son propre esprit, le libre examen. Ainsi, enfin, il reproche au Pape de ne pas reconnaître la légitimité de la confession évangélique, et lui-même conteste la légitimité de la confession catholique. Ce qu'il y a de clair, dans tout cela, c'est que le Synode évangélique refuse de venir au Concile, c'est-à-dire qu'il pousse l'esprit d'exclusion plus loin que le Pape ; c'est qu'il refuse d'user de l'occasion qui lui est fournie d'examiner sérieusement quelle est véritablement la confession légitime, c'est-à-dire qu'il ne veut pas être éclairé et craint la discussion. Est-ce bien là prouver le désir que l'on a " de contribuer à établir l'unité des chrétiens qui n'est possible que dans la vérité ? " Nous le répétons, la déclaration du Synode évangélique allemand est une condamnation du protestantisme.

Si les pasteurs montrent cette mauvaise volonté et cette mauvaise foi, il ne faut ni s'en étonner ni s'en effrayer : pour eux, il y a une question d'intérêt ; mais cette question n'existe pas pour les simples *fidèles*, qui reconnaîtront de plus en plus le néant du protestantisme, et que la conduite de leurs pasteurs ne pourra manquer de scandaliser. Attendons avec confiance, et soyons persuadés que le Concile provoquera un admirable et puissant mouvement de conversions.

IV.

Les théologiens de Bavière ont donné leur réponse aux cinq questions posées par le gouvernement, dans la prévision de certaines décisions du Concile.

Cette réponse n'a pas toute la clarté désirable, et, de fait, elle ne pouvait l'avoir, ayant à résoudre des hypothèses dont les bases ne peuvent être communes, puisqu'elles ne sont que les futures décisions du Concile dont on ne peut encore ni prévoir le sens et la rédaction, ni connaître la

portée. Les théologiens sont demeurés dans le vague, ménageant Rome et Munich. Peut-être le silence eut-il été la meilleure réponse.

Mgr. Nardi a fait aux questions du Ministre de Bavière des réponses pleines de sens et fort piquantes. Les voici telles qu'il les a adressées à *l'Osservatore Romano*.

“ S. A. S. le prince Hohenlohe, ministre des affaires étrangères en Bavière, s'est décidément mis en tête de faire avorter le Concile œcuménique. L'entreprise est grosse, la Bavière est petite, mais il ne se décourage pas. L'un le pousse du dehors, l'autre le pousse au dedans : il croit à l'un et à l'autre et à lui-même, parle, écrit, et s'échauffe à en perdre haleine. Il a essayé de démontrer aux cabinets, à l'aide d'une circulaire-l'urgence de s'occuper, *id est* de s'opposer au Concile, mais Vienne et Paris n'ont pas été de son avis. Alors il a péroré dans le Parlement, débitant des erreurs à faire envie (si c'est possible) à son collègue de Florence. Il a dit que le Parlement bavarois avait à décider si la Bavière doit appartenir plus longtemps à une *Eglise qui condamne*, et le Parlement l'a condamné lui et sa loi impie sur les écoles, loi par laquelle il jetait Dieu à la porte. Mais Sa Sérénité ne se laisse pas démonter, et, pareille au *chevalier sans peur*, elle passe d'une entreprise à une autre avec un égal entrain et un égal succès. Tranchant du prêtre et du théologien, elle a envoyé aux cours allemandes du midi les cinq thèses suivantes à proposer à leurs Facultés de théologie :

“ *Primum*.—Quels changements devront avoir lieu dans les principes pratiques et théoriques suivis jusqu'à cette heure pour déterminer les rapports de l'Eglise et de l'Etat, si les doctrines du *Syllabus* et de l'Infaillibilité du Pape sont déclarées dogmes dans le prochain Concile ?

“ *Secundum*.—Les maîtres de droit ecclésiastique devront-ils se croire tenus de déclarer obligatoire pour tous les fidèles, et appartenant à la foi, la doctrine de la souveraineté (*Herrschaft*) divinement ordonnée par le Pape sur les monarques ?

“ *Tertium*.—Seront-ils tenus de déclarer obligatoire pour tous les fidèles la doctrine que les immunités réelles et personnelles du clergé sont de droit divin et dès lors appartiennent à la foi ?

“ *Quartum*.—Y a-t-il des *critériums* pour reconnaître si les jugements que donne le Pape *ex cathedra* ont force dogmatique et partant obligent la conscience des fidèles, et quels sont ces *critériums* ?

“ *Quintum*.—Quelle influence auront les décisions du Concile touchant les points sus-indiqués sur l'enseignement populaire ? ”

“ Voici, Altesse Sérénissime, la réponse, non des Facultés, mais d'un prêtre romain qui a étudié quelque peu ces matières :

“ *Ad primum*.—L'Infaillibilité du pape décidant en matière de foi *ex cathedra*, c'est-à-dire comme maître universel de l'Eglise, étant déjà admise par tous les vrais catholiques, un décret du Concile fera juste l'effet

d'une confirmation d'une chose universellement sue et crue. De sorte qu'elle causera, non la surprise, non la stupeur, mais le plaisir.

“ Quant à faire des dogmes de toutes les doctrines du *Syllabus*, dont un grand nombre appartient à la morale, personne, que je sache, n'y a pensé. Ce sont des vérités : elles étaient avant que le Pape ne les énonçât ; elles sont devenues plus fermes, plus claires, plus évidentes après, et telles elles resteront.

“ *Ad secundum*.—Nul n'a dit et ne dira que les monarques soient sujets du Pape en matière civile, encore qu'il ne serait pas mal qu'ils le fussent pour apprendre un peu à gouverner chrétiennement les peuples.

“ *Ad tertium*.—Les immunités réelles et personnelles du clergé sont en partie fondées sur l'Evangile et sur le droit naturel, et Votre Altesse ne les changera pas : d'autres sont les lois de l'Eglise, et ici l'Eglise fera ce qu'elle croira devoir faire ; d'autres sont nées de la volonté des princes, en échange de bienfaits octroyés par l'Eglise, et ce sera tant pis pour ces princes s'ils les enlèvent.

“ *Ad quartum*.—Les sus-dits *critériums* se trouvent dans tous les livres de droit canon approuvés. Que Votre Altesse achète Bellarmin, Devoti, Cabassuzio, ou Zallinger, et elle trouvera ces *critériums*. Etudier : il n'y a que cela à faire.

“ *Ad quintum*.—L'enseignement de la doctrine chrétienne ne regarde pas Votre Altesse Sérénissime. Qu'elle laisse cela au Pape, aux évêques, aux prêtres.

“ Pardon, Sérénissime Prince, mais la théologie et le droit canon ne sont point votre affaire. Puisque vous êtes ministre de ce cher et excellent royaume de Bavière, abandonnez-nous ces vieilleries et occupez-vous de préserver votre pays d'être mangé par ceux qui ont grand appétit. Prenez garde, ils sont déjà au delà du Mein, et du Mein à l'Isar il n'y a pas loin.”

v.

Du 5 au 9 Septembre, l'Association des catholiques allemands a tenu à Dusseldorf, sa vingtième réunion générale. Près de deux mille étrangers s'y sont rendus de toutes les parties de l'Allemagne ; on y a vu trois évêques, Mgr. Meurin, vicaire apostolique de Bombay dans les Indes Orientales ; Mgr. Melchers, archevêque de Cologne et son coadjuteur, Mgr. Baudri. Le professeur Sepp de Munich, connu par ses beaux travaux sur la vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et les savants Hulskamp, Holzward, Ebeling et Wiedermayer ; avec un nombre considérable de membres de la noblesse, et des députés des autres pays catholiques.

Il y a été prononcé de nobles paroles dans cette réunion ; il y a été pris de généreuses résolutions : contre la persécution que les Couvents subis-

sent en Autriche, contre celle que la Russie poursuit contre la Pologne, contre la mauvaise presse que nul catholique ne doit encourager de son abonnement, contre les écoles non-confessionnelles qui ne sont que des écoles d'Athéisme. Quelques-unes concernent la classe ouvrière pour laquelle l'Assemblée implore le zèle et la charité de ses membres. D'autres concernent le Souverain Pontife et le Concile, ce sont ces dernières que nous présentons à nos lecteurs.

I. La vingtième Assemblée générale des associations catholiques de l'Allemagne estime comme sa première tâche de rappeler de nouveau à tous les catholiques allemands les devoirs qu'ils ont à remplir envers le Saint-Siège. Vu la gêne extrême dans laquelle se trouve le Siège apostolique, l'Assemblée générale tient comme une impérieuse obligation pour tout catholique de contribuer au Denier de Saint-Pierre : elle recommande au plus haut point la participation à l'œuvre si chère de la confrérie de Saint-Michel, et elle presse les fils de l'Allemagne catholique de se ranger, ainsi que de fidèles combattants pour le droit de l'Eglise, autour du Siège de Pierre, que ses ennemis menacent de fort près.

II. L'Assemblée salue avec le sentiment de la plus profonde vénération le Concile œcuménique qui, sur l'appel de Pie IX, se rassemblera le 8 décembre de cette année. Comme dans tous les temps, lorsque l'Eglise catholique s'est réunie en Concile, le peuple catholique envisage aujourd'hui aussi avec une pleine confiance cette sublime Assemblée, et s'affermite dans la foi que le Saint-Esprit en dirigera les débats, de manière qu'il n'y sera pris seulement que des décisions qui procureront la victoire de la vérité sur l'erreur, et conduiront les peuples à leur salut. Les catholiques de l'Allemagne attendent de leurs princes et de leurs gouvernements, qu'ils se garderont de toute démarche qui pourrait préjudicier à la liberté des délibérations et des définitions du prochain Concile.

VI.

Ces voix courageuses sont une protestation contre la faiblesse de quelques catholiques timides, qui semblent douter de l'Eglise, de sa sagesse, de l'assistance qu'elle reçoit de l'Esprit-Saint.

Mais une autre voix plus puissante, plus autorisée que celle du Congrès de Dusseldorf vient de se faire entendre en Allemagne.

On avait annoncé, il y a quelques mois, que les Evêques Allemands devaient se réunir à Fulda. Cette réunion a eu lieu et s'est terminée le 6 Septembre. Y assistaient les archevêques de Cologne et de Munich, le prince-évêque de Breslau, les évêques de Fulda, de Mayence (Mgr. de Ketteler,) d'Hildesheim, de Paderborn, d'Augsbourg, de Trèves, de Wurtzbourg, d'Eichstædt et d'Ermeland, les vicaires apostoliques de Luxembourg et de Dresde, l'évêque de Leuca, vicaire capitulaire de Fri-

bourg, *sede vacante*, et l'évêque élu de Rottenbourg (Mgr. Héfélé.) Les évêques de Spire, de Culm et de Passau y avaient envoyé des délégués.

Les vénérables prélats réunis à Fulda se sont particulièrement occupés des questions relatives au Concile et à l'éducation. Avant de se séparer, ils ont voulu rédiger une lettre pastorale collective, datée du 6 septembre ; cette lettre vient d'être envoyée par chacun d'eux à ses diocésains. Nous estimons que ni la Faculté de théologie de Munich, ni l'école libérale n'auront lieu de se féliciter à la lecture de ce magnifique document.

Les évêques réunis à Fulda ont eu évidemment en vue, dans leur lettre collective, de condamner les manifestations de Bonn et de Coblenz, et de blâmer les agitations de l'école libérale, de repousser les craintes et les défiances semées par cette école, de réfuter les calomnies lancées contre le Concile, contre les évêques catholiques et contre le Pape lui-même, et surtout de faire un paternel et pressant appel à l'esprit d'union et de concorde.

..... Après avoir dit que leur réunion n'avait pas le caractère d'un concile particulier, mais d'une simple conférence, et avoir rappelé la joie avec laquelle les fidèles enfants de l'Eglise ont accueilli l'annonce du Concile œcuménique, ils s'expriment ainsi à l'égard de ceux qui excitent des défiances contre l'œuvre de cette Assemblée :

“ Cependant, nous ne pouvons nous dissimuler que, d'un autre côté, même parmi de fervents et fidèles membres de l'Eglise, des craintes se sont montrées, qui sont bien propres à affaiblir la confiance. Ajoutez à cela que les adversaires de l'Eglise font entendre des accusations qui n'ont pas d'autre but que d'exciter des soupçons et des antipathies contre le Concile, et même d'exciter les défiances des gouvernements.

“ Ainsi exprime-t-on bien haut la crainte que le Concile ne proclame des dogmes qui ne sont pas contenus dans la révélation de Dieu et dans la tradition de l'Eglise, et n'établisse des principes préjudiciables aux intérêts de la chrétienté et de l'Eglise et incompatibles avec les droits légitimes de l'Etat, de la civilisation et de la science, aussi bien qu'avec la juste liberté et le bonheur temporel des peuples. On va encore plus loin, et l'on accuse le Saint-Père de vouloir, sous l'influence d'un parti, se servir exclusivement du Concile pour augmenter plus qu'il ne convient le pouvoir du Siège apostolique, pour changer l'antique et véritable constitution de l'Eglise, pour ériger enfin une souveraineté spirituelle incompatible avec la liberté chrétienne. On ne craint pas d'infliger le nom de parti au Chef de l'Eglise et à l'épiscopat, outrage que nous étions jusqu'ici accoutumés à ne rencontrer que dans la bouche des ennemis déclarés de l'Eglise. En conséquence, on va jusqu'à exprimer le soupçon que les évêques n'auraient pas la pleine liberté de délibérer dans le Concile, qu'on ne leur fournirait même pas les documents et la liberté de parole nécessaires pour accomplir leur devoir dans cette assemblée, et, en conséquence, on met en question même la validité du Concile et de ses décisions.

“ Quelle que soit l'origine de ces discours et d'autres semblables, ils ne peuvent venir d'une foi vivante, d'un véritable amour pour l'Eglise, d'une confiance inébranlable dans l'assistance que Dieu ne retire jamais à son Eglise. Jamais nos pères dans la foi, jamais les saints de Dieu n'ont ainsi pensé ; ces discours, sans aucun doute, bien-aimés diocésains, sont contraires aux plus intimes sentiments de votre foi. Nous voulons néanmoins vous exhorter expressément à ne pas vous laisser induire en erreur par ces paroles, et à ne pas vous laisser ébranler dans votre foi et dans votre confiance.”

Les évêques montrent ensuite que l'Eglise ne proclame pas des dogmes nouveaux, mais que, dans ses décisions, “ elle met dans une plus claire lumière une vérité ancienne, et la défend contre de nouvelles erreurs ; ” et qu'un Concile œcuménique n'exprime pas de principes nouveaux, mais ne fait que rétablir les vrais principes. Comment pourrait-on en douter, quand on croit que Jésus-Christ est avec son Eglise jusqu'à la fin des siècles, que le Saint-Esprit est avec les évêques régulièrement assemblés en Concile œcuménique ? Comment croire aussi que le Concile œcuménique agisse avec précipitation, quand on le voit composé des évêques du monde catholique tout entier, “ réunis par le chef de l'Eglise pour délibérer avec lui.” Il n'est pas plus juste de craindre “ de voir porter quelque atteinte à la liberté des délibérations.” Et que dirons-nous, ajoutent les évêques, “ au sujet des indignes soupçons que les évêques pourraient, par des considérations humaines, renoncer dans le Concile à la liberté de parole, qui est une de leurs obligations ? Nous souvenant du commandement de notre Maître, nous ne répondrons pas par des injures à ceux qui nous insultent, et nous nous contenterons de dire simplement et loyalement : Les évêques de l'Eglise catholique, lorsqu'ils seront réunis en Concile œcuménique, n'oublieront jamais dans ces fonctions si importantes de leur charge et de leur action, n'oublieront jamais *le plus saint de leurs devoirs, le devoir de rendre témoignage à la vérité* ; ils se souviendront de cette parole de l'Apôtre : *Celui qui veut plaire aux hommes n'est pas un serviteur du Christ* ; se rappelant le compte qu'ils auront bientôt à rendre devant le tribunal de Dieu, ils songeront qu'ils n'ont pas d'autre règle à suivre que celle de leur foi et de leur conscience.”

C'est avec une indignation plus grande encore que les évêques allemands repoussent les insultes, les outrages et les odieuses machinations dont le Saint-Père lui-même est l'objet à l'occasion du Concile. Voici la fin de cette belle lettre pastorale que nous regrettons de ne pouvoir reproduire ici tout entière :

“ Il n'y a rien de plus étranger, de plus contraire au caractère de l'Eglise catholique que l'esprit de parti. Il n'y a rien contre quoi le divin Sauveur et ses apôtres se soient exprimés avec plus d'énergie que contre cet esprit de parti et de division, et c'est précisément pour exclure tout

esprit de cette nature et pour conserver l'unité de l'esprit dans le lien de la paix, que le Christ a placé parmi les apôtres l'un d'eux, comme centre de l'unité et comme suprême pasteur de tous, subordonnant à son autorité paternelle les évêques, les prêtres, les fidèles du monde entier, tous unis à lui par l'indissoluble lien de l'obéissance, fondée sur la foi et sur la charité.

“ L'Eglise renferme une infinie variété de caractères nationaux et individuels, elle comprend dans son sein les associations, les corporations et les états les plus différents de la vie religieuse ; elle tolère, bien plus, elle protège les grandes variétés d'opinions théoriques et pratiques, mais jamais elle ne tolère et n'approuve les partis, jamais elle n'est elle-même un parti. Aussi est-il impossible pour un cœur catholique, dont la foi et la charité n'ont pas été troublées par les passions, de se laisser aller à l'esprit de parti en ce qui concerne la religion et l'Eglise ; car sa foi l'engage à subordonner son propre jugement, et bien plus encore ses intérêts particuliers et ses passions, en toute humilité et charité et avec une confiance sans bornes, à la plus haute et infaillible Chaire que le Christ nous a commandé d'écouter, et dont il a dit pour toujours : *Celui qui vous écoute, m'écoute.*

“ Cette très-haute et infaillible Chaire de l'Eglise, ou plutôt le Christ lui-même et son Saint-Esprit par elle, va parler à tous dans le prochain Concile œcuménique et tous les hommes de bonne volonté, tous ceux qui sont de Dieu écouteront sa voix, la voix de la vérité, de la justice, de la paix du Christ.

“ Pierre et les apôtres, au premier Concile de Jérusalem, n'avaient qu'un seul et même sentiment, un seul et même langage ; il en sera de même aujourd'hui, et il deviendra évident pour le monde entier que tous, dans l'Eglise catholique d'aujourd'hui, sont d'un même cœur et d'une même âme, comme dans les premières communautés de chrétiens.

“ Si, de nos jours, et nous devons le reconnaître en rendant grâces à Dieu, tant de dommages des mauvais jours ont été réparés, si la vie ecclésiastique et religieuse s'est fortifiée malgré toutes les difficultés des temps, s'il a été fait beaucoup de bien pour le salut des âmes et pour le soulagement des pauvres et des souffrants, si l'on a vu croître admirablement parmi les ecclésiastiques et les laïques l'esprit de foi et l'amour pour l'Eglise, si le royaume de Dieu prend une nouvelle vigueur dans le monde entier et porte des fruits abondants, si même les coups portés à l'Eglise et toutes les épreuves qu'on lui fait subir ne font que tourner à sa gloire—cela vient, nous n'en doutons pas, de cette concorde intime et de cette unité de sentiments qui, grâce à Dieu, règnent dans tout le monde catholique, malgré quelques affligeantes mais légères agitations. Ce n'est pas une vaine prétention, mais une agréable et publique vérité, que tous les évêques catholiques de l'univers sont liés entre eux et avec le Siège apostolique dans la plus parfaite unité, et que le clergé et le peuple s'accordent de la même

manière avec leurs évêques. Cette magnifique concorde existe entre les différentes sociétés qui existent dans l'Eglise, et les catholiques de toutes les nations se sentent unis dans la même foi et dans le même amour pour l'Eglise. Les dangers et les malheurs des temps n'ont fait que fortifier cette concorde, et le concours dévoué de toutes les nations pour la défense du Saint-Père, si violemment attaqué, a tout particulièrement resserré de plus en plus ce lien de l'unité."

Les ennemis de l'Eglise et du Saint-Siège attendaient autre chose de la réunion épiscopale de Fulda ; ils espéraient que les évêques allemands, séduits par les compliments qu'ils leur adressaient, se laisseraient aller à prendre une attitude de défiance et même d'hostilité vis-à-vis du Saint-Siège ; ils voient maintenant qu'ils se sont trompés ; par l'esprit qui a présidé à la réunion de Fulda, ils peuvent juger de l'esprit de l'épiscopat tout entier. (1)

VII.

Les ministres protestants d'Angleterre, plusieurs d'entre eux au moins, ne se montrent pas aussi éloignés que ceux d'Allemagne de se rendre à Rome à l'époque du Concile. Il en est un qui essaie même de faire beaucoup de bruit à cette occasion, mais qui réussit peu jusqu'ici. C'est le docteur Cumming. Il a commencé par écrire une lettre à Mgr. Manning ; l'illustre archevêque de Westminster l'ayant renvoyé à qui de droit, il s'est adressé au Pape lui-même, en fort mauvais latin, il faut en convenir. Ne recevant pas de réponse, il s'impatiente, et remplit le *Times* de sa prose. Mais cette prose pourrait bien montrer à Rome qu'on n'a pas besoin de répondre à sa plaisanterie.

Nous donnerons une idée de la force du docteur presbytérien en nous occupant un instant d'une de ses lettres adressés au *Times*.

Le docteur Cumming trouve qu'il y a une " série de graves difficultés sur lesquelles il désire anxieusement que le Concile apporte la lumière."

Les nouveaux convertis, poursuit-il, sont obligés de réciter la confession de foi de Pie IV. Or, il y a d'abord un article ainsi conçu : " J'admets fermement et j'embrasse les traditions apostoliques et ecclésiastiques." Puis-je demander respectueusement au Concile de réciter et de publier ces traditions ? Cela n'a pas encore été fait.—Ainsi dit le docteur Cumming, ne se doute pas que ces traditions sont l'enseignement même de l'Eglise, tel qu'il se trouve dans tous les catéchismes catholiques.

Autre article : " Je ne prendrai et n'interpréterai jamais les Ecritures dans un sens qui ne soit pas d'accord avec celui qu'a tenu et tient l'Eglise." Le docteur écossais demande, en conséquence, qu'on lui indique le sens

(1) Chantrel.

de chaque chapitre, de chaque verset de la Bible, sans se douter que l'interprétation reste libre là où l'Eglise n'a pas prononcé, libre dans les limites qui empêchent de mettre cette interprétation en désaccord avec une vérité reconnue et définie.

Mais le docteur triomphe : il est encore dit qu'on n'interprètera pas les Ecritures autrement que dans le sens vraiment admis par les Pères." Les Pères sont souvent en désaccord, dit-il, entre eux et avec eux-mêmes, et il y a bien des œuvres d'eux qui ne sont pas authentiques. Comment faire ? Eh ! cher docteur, s'en tenir au consentement des Pères sur les points où il existe ; s'estimer libre quand il n'existe pas et que, d'ailleurs, l'Eglise n'a pas prononcé. Ce n'est pas plus difficile que cela.

Dans la même confession de foi, il est dit que l'Eglise de Rome " est la Mère et la Maîtresse de toutes les Eglises." Encore un grand embarras pour le docteur, qui ne s'explique pas comment l'Eglise romaine peut être la Mère de l'Eglise grecque. Quand on se rappelle que Pierre était le chef des Apôtres, et que ses successeurs ont hérité de ses privilèges, on ne trouve pas la chose si difficile.

Dans la confession de foi, on " promet et jure fidèle obéissance au Pape comme successeur de saint Pierre." Mais le docteur demande si les premiers fidèles étaient tenus à faire ce serment ; il demande qu'on lui prouve que saint Pierre est mort à Rome, et que Pie IX est bien son successeur. Il faut le renvoyer à l'histoire, et, quant au premier point, lui dire que la formule du serment importe peu : les fidèles des premiers siècles savaient aussi bien que ceux d'aujourd'hui que Pierre était le chef du collège apostolique et le chef de l'Eglise.

Enorme difficulté : le Concile de Trente " a décrété infailliblement que les livres apocryphes de Tobie, de Judith, de Baruch et des Machabées sont sacrés et canoniques." Or, les Pères ne sont pas d'accord sur ce point, et il y a des Conciles particuliers, même un Pape, Grégoire le Grand, qui n'ont pas admis cette canonicité. On répond au docteur que jamais l'Eglise romaine n'avait décrété leur non-canonicité, que Saint Grégoire le Grand ne les a pas rejetés comme apocryphes ; il y avait doute, mais la grande majorité de la tradition était pour la canonicité ; le Concile de Trente, étudiant la question, l'a résolue dans le sens de la tradition, et il l'a fixée infailliblement. Il n'y a pas là de contradiction.

Enfin le docteur demande que le Concile lui fasse savoir " si le Psautier de Bonaventure (*sic*) a été rejeté ou mis à l'Index." Voilà une singulière demande ; mais le docteur Cumming est scandalisé de voir que les dévots serviteurs de la sainte Vierge tournent les psaumes et le *Te Deum* à sa louange, et qu'ils disent, en imitant le symbole attribué à saint Athanase : " Quiconque désire être sauvé doit en toutes choses avoir une ferme foi en la vierge Marie." Ce sont là des puérilités. Qui ignore que les catholiques ne mettent pas la sainte Vierge au-dessus ni à la place de

Dieu ? Et qui ne voit que la sainte Vierge, qui a donné le Sauveur au monde, est le canal des grâces, précisément parce qu'elle est la Mère du Sauveur, ce qui met toujours le Sauveur au-dessus d'elle ?

Et voilà pourtant les difficultés qui arrêtent le docteur Cumming ! C'est avec des difficultés de cette sorte qu'il prétend embarrasser le Concile et prouver que les protestants ont raison de rester protestants ! Le docteur n'est pas plus fort en raison qu'en latin.

Au moins les enfantillages du ministre presbytérien auront produit quelque chose de bon. Le *Times*, ennuyé sans doute de ses épîtres, lui a dit très-nettement (1) : 1. que rien ne prouvait qu'il eût des droits à se faire entendre au Concile ; 2o. qu'eût-il ces droits, il n'aurait certainement pas celui de s'y donner comme le représentant du protestantisme, attendu qu'il ne pourrait représenter tout au plus que les presbytériens d'Ecosse, et que, d'ailleurs, on ne se constitue pas soi-même représentant de quelqu'un. Il faut pour cela être élu, envoyé. " Ce n'est pas la coutume, dit le *Times*, que les représentants s'élisent eux-mêmes ; le docteur Cumming ne peut représenter que lui-même, et nous ne doutons pas qu'il se représente admirablement." Après avoir lancé ces traits, le journal anglais protestant s'élève et écrit ces remarquables paroles, dont le Synode évangélique allemand pourra faire son profit aussi bien que le docteur Cumming :

" Le Pape, il faut le reconnaître, a le droit, de son côté, d'appeler au Concile comme une preuve de la grandeur et de l'énergie de son Eglise. Quelle autre institution, survivant aux vicissitudes de quinze siècles, peut convoquer une assemblée si nombreuse et si variée de ses principaux dignitaires que le sera celle qui doit se réunir au Vatican au mois de décembre prochain ? Quelle autre société y a-t-il qui étende ainsi ses branches de l'orient à l'occident, du septentrion au midi, qui excite encore dans chaque pays le dévouement des caractères les plus élevés, qui obtienne la pratique des plus nobles vertus, et qui, par leur moyen, établit une seule doctrine et une seule discipline dans tout le monde ? Plus nous sommes frappés des extravagantes superstitions qui défigurent ce système, plus nous sommes convaincus qu'il doit y avoir quelque grande, substantielle, et nous ajouterons même, légitime influence qui soutient une si vaste et si persistante association. Pour nous en tenir à notre temps, il doit y avoir autre chose que de la folie, de la fausseté et de la superstition, pour attirer ou retenir la soumission d'hommes tels que le docteur Newman, le docteur Manning, Lacordaire, Montalembert, et le docteur Decellinger."

Sans doute, après ce magnifique aveu, qui lui fait honneur, le *Times* cherche à montrer que le protestantisme n'est pas moins grand que le catholicisme, par ce fait qu'il s'est produit et qu'il se maintient malgré la

(1) *Times* du 14 septembre 1869.

présence de l'Eglise romaine. Nos lecteurs n'ont pas besoin que nous répondions à cet argument : on sait à quel degré de pulvérisation est arrivé le protestantisme, on sait qu'il est moins une religion qu'une protestation, comme son nom l'indique, et que tout ce qu'il a pu faire, en trois cents ans, c'a été de laisser les masses dans l'ignorance et dans le matérialisme pratique, en même temps qu'il laisse échapper tous les jours les plus hautes intelligences, dont les unes s'enfoncent dans l'incrédulité, tandis que les autres reviennent à l'unité catholique.

Au moment où la *Revue du Monde Catholique* publiait ces réflexions du *Times* sur la grandeur catholique, les journaux anglais publiaient la réponse de Pie IX à Mgr. Manning, au sujet de la demande du Docteur Cumming.

LE PAPE PIE IX.

A notre vénérable frère Henry Edward, archevêque de Westminster.

Vénérable frère,

Salut et bénédiction apostolique.

“ Nous avons vu, d'après les feuilles publiques, que le docteur Cumming, d'Ecosse, s'est informé de vous, si, dans le concile qui approche, il serait permis à ceux qui sont en dissidence avec l'Eglise catholique de présenter les arguments qu'ils croient pouvoir être allégués à l'appui de leurs propres opinions ; nous avons vu également que, d'après la réponse par vous donnée, que c'est là une question dont la solution appartient au Saint-Siège ; il nous a écrit à ce sujet.

“ Or, si le demandeur ait quelle est la croyance des catholiques par rapport à l'autorité enseignante qui a été donnée par notre divin Sauveur à son Eglise, et, en conséquence, par rapport à l'infaillibilité de cette Eglise dans la décision des questions qui sont relatives aux dogmes ou à la morale, il doit savoir que l'Eglise ne peut permettre de ramener en discussion des erreurs qu'elle a soigneusement examinées, jugées et condamnées.

C'est là, d'ailleurs, ce que nous avons déjà fait connaître par nos lettres (lettres apostoliques du 13 septembre 1868 adressées à tous les protestants et à tous les non autres catholiques) ; car, lorsque nous avons dit : “ Il ne saurait être nié ou mis en doute que Jésus-Christ lui-même, dans le but de pouvoir appliquer à toutes les générations des hommes les fruits de sa rédemption, ait construit ici-bas sur Pierre son Eglise unique ; c'est-à-dire l'Eglise une, sainte, catholique et apostolique, et lui ait donné toute la puissance nécessaire pour conserver dans son intégrité et dans son inviolabilité le dépôt de la foi, et pour dispenser cette même foi à tous les peuples, à toutes les tribus et à toutes les nations ” ; en parlant ainsi, nous avons voulu dire que la suprématie à la fois d'honneur et de juridiction qui a été conférée à Pierre et à ses successeurs par le fondateur de l'Eglise, est placée en dehors des hasards de la discussion.

“ C’est là, certes, le pivot sur lequel tourne toute la question entre les catholiques et ceux qui sont en dissidence avec eux ; et c’est de cette dissidence que découle, ainsi que d’une source, toutes les erreurs des non catholiques. Car, ces réunions d’individus étant dépourvues de cette autorité vivante et d’institutions divines qui enseigne au genre humain tout spécialement les choses de la foi et la règle de la morale, et qui le dirige et le gouverne ainsi dans tout ce qui a rapport au salut éternel, ces mêmes réunions d’individus ont toujours varié dans leur enseignement, et leur état de changement et d’instabilité ne cesse jamais.

“ Si, par conséquent, le demandeur en question veut bien considérer soit l’opinion que maintient l’Eglise par rapport à l’infaillibilité de son propre jugement dans la définition de tout ce qui appartient à la foi ou à la morale, ou bien encore ce que nous-mêmes nous avons écrit touchant la primauté et l’autorité enseignante de Pierre, il s’apercevra tout d’abord que l’on ne saurait donner place dans le concile à la défense d’erreurs qui ont été déjà condamnées ; et que nous pouvions inviter les non-catholiques à une discussion, mais que nous les avons simplement pressés “ de profiter de l’opportunité qui leur était offerte par ce concile dans lequel l’Eglise catholique à laquelle appartenait leurs ancêtres, donne une nouvelle preuve de son étroite unité et de son invincible vitalité, et nous les pressions ainsi de satisfaire aux besoins de leurs âmes en les retirant d’un état dans lequel ils ne peuvent être sûrs de leur salut.”

Si par l’inspiration de la grâce divine, ils aperçoivent leur propre danger, et s’ils cherchent facilement de toute opinion adverse et préconçue ; et mettant de côté tout désir de discussion, ils reviendront au Père loin duquel ils se sont malheureusement éloignés pendant longtemps. Quant à nous, de notre côté, nous nous précipiterons joyeusement à leur rencontre, et les embrassant avec l’amour d’un père, nous nous réjouirons, et l’Eglise se réjouira avec nous de ce que nos enfants qui étaient morts sont ressuscités et de ce que ceux qui étaient perdus sont retrouvés. Oui, c’est là ce que nous demandons instamment à Dieu ; et nous vous recommandons, vénérables frères, de joindre vos prières aux nôtres.

En attendant, comme gage de la faveur divine et de notre bienveillance toute particulière, nous vous donnons en toute affection à vous et à votre diocèse, notre bénédiction apostolique.

Donné à Rome, à Saint-Pierre, le 4e jour de septembre 1869, dans la 24e année de notre pontificat.

PIE IX, pape.

Le docteur Cumming doit comprendre par cette Lettre, que la raison d’un homme n’a point à discuter devant une autorité doctrinale, établie par Dieu, et douée d’infaillibilité ; que l’Eglise ne reviendra pas sur les erreurs soigneusement examinées, jugées, condamnées, au concile de Trente, parce que le jugement a été infaillible, et qu’il a été porté selon la vérité. Les ritualistes n’ont donc d’autre parti à prendre, que de se rendre à l’invitation du Père commun de tous les chrétiens, d’aller se jeter dans ses bras ; il les accueillera avec une tendresse toute paternelle, et les rétablira dans l’unité de la communion des saints.

LE CANAL DE L'ISTHME DE SUEZ.

(Suite.)

ARTICLE 3ÈME.

DESCRIPTION DES TRAVAUX.

Canal d'eau douce à travers le désert.—Construction d'un port sur la Méditerranée.—Fabrication de blocs artificiels pour les jetées.—MM. Lavalley et Borel.—Boues du lac Menzaleh.—Seuil d'El-Guisr, barrière contre l'envahissement des sables.—Plateau sablonneux du Sérapéum.—Tranchée de Chalouf.—Plaine de Suez.—Creusement d'un chenal dans la mer Rouge.—Hommage rendu à la France.

Le désert présentait de grandes difficultés pour l'organisation des travaux d'une entreprise aussi gigantesque.

Pour y faire vivre des milliers d'ouvriers, il fallait y apporter toutes les choses nécessaires à l'existence, et, avant tout, de l'eau potable.

Une dérivation du Nil, établie jadis par Méhémet Ali, sur une longueur de 15 lieues, fut cédée à la compagnie, qui s'empressa de la continuer jusqu'au lac Timsah.

L'eau douce, ainsi amenée au centre même de l'Isthme, permettait de s'établir sur ce point et d'y fonder un centre d'organisation. Bientôt on vit s'élever, comme par enchantement, à cet endroit naguère complètement désert, la ville d'Ismaïlia, qui compte aujourd'hui plus de cinq mille habitants. C'est là qu'est installée la direction générale des travaux, et que sont concentrés les magasins généraux et les ateliers de réparations pour le matériel de toute la ligne.

Il fallait encore conduire l'eau douce le long des chantiers à organiser sur le canal maritime, d'un côté jusqu'à Suez, de l'autre jusqu'à Port-Saïd.

Pour cela, sur le canal déjà creusé, on établit une seconde dérivation qui, longeant à peu près le tracé du grand canal, aboutit à Suez, dans la mer Rouge, après un parcours de vingt lieues.

Ces travaux ont eu pour résultat immédiat une véritable transformation de la ville de Suez qui, jusqu'alors, manquait complètement d'eau potable ; on était réduit à amener chaque jour du Caire, par le chemin de fer, dans des wagons citernes, la quantité d'eau nécessaire à la consommation.

Ce canal a servi, de plus, au transport, par bateaux plats, d'une partie de l'immense matériel destiné aux travaux.

La prise d'eau de Zagazig, qui alimente le canal d'eau douce, est sujette aux variations du niveau de la branche du Nil sur laquelle elle est établie, de plus, elle est faite à un niveau très-bas qui n'assure pas partout un tirant d'eau suffisant pour tous les besoins.

Aussi s'est-on promptement décidé à faire une nouvelle dérivation en amont du grand barrage du Nil. Ce nouveau canal, qui n'a pas moins de 18 lieues de longueur, a l'avantage de relier le canal maritime à toute la vallée du Nil et de pourvoir à l'irrigation des terres, au fur et à mesure de leur mise en culture.

Dans la partie nord du tracé, d'Ismaïlia à Port-Saïd, les lagunes du lac Menzaleh n'ont pas permis l'établissement d'un canal découvert. L'eau, élevée par des machines dans un réservoir en tôle de 14,000 pieds cubes, installé sur les hauteurs d'Ismaïlia, est envoyée jusqu'à Port-Saïd par une conduite en fonte longue de vingt lieues environ ; cette conduite, la plus simple qui ait jusqu'ici été employée pour amener l'eau aussi loin, alimente sur son parcours plusieurs réservoirs métalliques où s'emmagasinent les provisions d'eau nécessaires aux divers chantiers.

Tels sont les travaux préalables qui ont été exécutés pour amener l'eau douce sur les différents points de l'Isthme.

Nous allons essayer maintenant de donner une idée de ceux qui ont été entrepris pour l'établissement du grand canal maritime depuis Port-Saïd jusqu'à Suez. Nous nous permettrons de compléter la belle étude de M. Marzy, dont ce qui précède n'est qu'une reproduction à peu près textuelle, par des détails que nous fournissent divers écrits de M. de Lesseps.

La ville de Port-Saïd, peuplée aujourd'hui de plus de 8,000 habitants, est de création toute récente : elle a été fondée sur l'étroite langue de terre qui sépare les lacs Menzaleh de la Méditerranée. Toutes les constructions ont été établies sur pilotis. A une certaine distance de la plage, on a tout d'abord formé, au moyen de pieux en fer et de blocs de pierre, un véritable flot artificiel où puissent aborder les navires chargés d'apporter l'immense matériel nécessaire aux travaux. Cet flot a ensuite été relié à la côte par un môle d'un mille de longueur. Le chenal d'accès du canal maritime est compris entre deux jetées dont la plus grande, celle de l'ouest, est précisément la continuation de ce môle.

Dans le projet primitif de la commission, les jetées devaient être parallèles et à une distance de 1,330 pieds l'une de l'autre ; mais au moment d'en commencer l'exécution, une modification ingénieuse a été proposée et définitivement adoptée ; la jetée de l'Est partant de terre à environ un mille de la jetée de l'Ouest, se dirige obliquement vers cette dernière, et s'arrête de façon à laisser entre elles une entrée d'environ 1,330 pieds.

On a obtenu de la sorte une vaste nappe d'eau abritée en forme d'éventail, qui assurera aux navires un mouillage dans une rade couverte, à l'entrée des jetées, c'est-à-dire dans la position la plus avantageuse.

La création de cet avant-port a conduit à abandonner la disposition du bassin de Port-Saïd, et a permis de lui donner la forme de l'embouchure.

d'un fleuve ; des bassins transversaux, ménagés sur les bords, serviront aux déchargements des vaisseaux.

On avait prétendu que jamais il ne serait possible d'établir un passage de la mer à l'intérieur du canal, parce que, sur cette plage de sable, le mouvement du courant littoral et des lames soulevées par les tempêtes, devait incessamment combler les tranchées. Mais en explorant cette plage, on a reconnu que jusqu'au fond de 16 pieds on trouvait le sable pur, et, jusqu'à 23 pieds, des plaques de sable mêlées à l'argile ; plus loin on ne rencontrait que la vase et l'argile. Alors on a mis en pratique ce qui avait déjà réussi pour les jetées de Malaccommo à Venise, et l'on a conduit les jetées jusqu'au point où les fonds de vase ou d'argile sont éternels. On n'a pas fait disparaître le sable, mais au lieu de combler le canal, il vient s'accumuler dans l'angle formé par la jetée et le rivage. En opérant ainsi on a maintenu la profondeur creusée par les dragues en dedans des jetées.

Pour construire ces jetées, il fallait des pierres. On a eu recours à d'habiles entrepreneurs, MM. Dussaud frères, qui avaient élevé, avec des pierres artificielles, les jetées de Cherbourg, de Marseille et d'Alger. Ils ont installé à Port-Saïd de grands ateliers, et en mélangeant la chaux hydraulique du Theil avec du sable pur, ils ont fabriqué des blocs ayant la consistance du granit. En général, pour les blocs artificiels, on se sert de petits cailloux, de parcelles de pierre qu'on agglomère. A Port-Saïd on a mélangé simplement le sable pur avec la chaux hydraulique.

Des wagons élevaient, au moyen d'un plan incliné, les matières premières jusque sur une plate-forme où fonctionnaient douze manèges à vapeur : chacun de ces manèges a trois roues en fer qui écrasent les matières, des dents de fer qui les divisent, et, lorsque le mélange était opéré, en un quart d'heure, la pâte glissait par une trappe dans un wagon, qui était amené sur la plage où séchaient continuellement 2,000 blocs de 450 quintaux chacun.

La pâte était d'abord contenue dans des formes en bois de 280 pieds cubes. Le huitième jour on pouvait ôter la forme en bois. Lorsque les blocs avaient obtenu, au bout de deux mois, une dessiccation complète, une grue mobile les enlevait du chantier et les plaçait successivement, au nombre de trente à quarante par jour, sur des wagons, qui les transportaient à l'entrée du port. Là, une seconde grue enlevait les blocs et les mettait sur un bateau plat, qui en recevait trois. Ils étaient placés sur un plan incliné et arrêtés par une fiche en fer. Aussitôt que les bateaux étaient chargés, un vaisseau à vapeur allait les prendre et les amenait en mer, sur une ligne marquée par des bouées. On décrochait alors les blocs qui tombaient à la mer. Cette opération est connue sous le nom de jet à pierres perdues. Les talus se forment ainsi naturellement et sont indestructibles.

Lorsque les blocs arrivèrent près de la surface de l'eau, on employa un bateau dont la mâture était extrêmement avancée ; au bout de cette mâture se trouvait une grande chaîne qui venait prendre le bloc au moyen d'un treuil à vapeur. Le bloc était alors placé à volonté pour former le couronnement de la jetée. C'est ainsi qu'a été construite la jetée de l'Ouest sur une longueur de près de deux milles.

De Port-Saïd jusqu'à Suez, le canal maritime a une longueur de 40 lieues environ. Il traverse les lacs Menzaleh, Ballah, Timsah et les lacs Amers, et ne présente que deux tranchées importantes : celles des seuils d'El-Guisr et du Sérapéum, sur une longueur de sept lieues et demie.

Les premiers travaux ont eu pour but d'établir une rigole maritime entre la Méditerranée et le lac Timsah, destinée à remplir, au point de vue des transports, le même rôle que le canal d'eau douce, depuis le lac Timsah jusqu'à Suez. La nature vaseuse et sans consistance du terrain, à la traversée des lacs Menzaleh, présentait de grandes difficultés, qu'on est toutefois parvenu à surmonter.

La résolution du problème appartient à deux des principaux entrepreneurs, MM. Borel et Lavalley. Avant de décrire l'appareil dont ils ont fait usage, il sera utile de parler de celui à qui l'application en est due, parce que cet ingénieur est un exemple pour tous les hommes de travail.

Nous sommes dans un siècle où règne heureusement l'égalité, c'est-à-dire que chacun recueille également le fruit de son travail et de sa capacité, et constitue lui-même sa noblesse. M. Lavalley, sorti dans un bon rang de l'Ecole polytechnique, a eu le courage d'aller en Angleterre revêtir le tablier de l'ouvrier jusqu'à ce qu'il put gagner vingt-cinq francs par jour dans les principales usines de la Grande-Bretagne. Il s'est même fait chauffeur-mécanicien pour étudier les locomotives, et il a acquis des connaissances spéciales qui lui ont fait obtenir une grande réputation. Après avoir collaboré avec son camarade de l'Ecole, M. Ernest Gouin, dont les ateliers ont fourni au canal de Suez un certain nombre de dragues, et après avoir dirigé des travaux publics importants, il a pris, en association avec un ingénieur habile des ponts-et-chaussées, M. Borel, l'entreprise des dragages du canal.

Ces messieurs firent avec la compagnie un contrat à forfait, et c'est à eux qu'on doit l'invention des principaux instruments d'exécution.

Venons maintenant à la démonstration de l'appareil qui a assuré le creusement et le maintien du canal maritime dans la traversée du lac Menzaleh.

On avait affirmé avec raison que si les boues extraites étaient placées en tas pour former les berges, elles sécheraient avec peine et rentreraient probablement dans les fouilles. Afin d'obvier à cet inconvénient, on éleva un échafaudage de 50 à 60 pieds au-dessus du pont de la drague et on appliqua dans le haut de cet échafaudage un couloir en fer de 170 à 200

pieds de long qui recevait les matières des godets et les transportait directement sur le terrain naturel. Ces matières, surchargées d'eau au moyen d'un jet de pompe très puissant, allèrent s'étaler en dehors des berges à une distance de 500 ou 600 pieds, et leurs couches, séchées au soleil, forment un terrain à pente douce très solide.

On ne peut donc craindre que les boues extraites du fond coulent de nouveau dans le canal. Ceci répond à l'objection qu'on avait faite concernant le côté extérieur des berges. Quant au côté intérieur, si l'on avait adopté un talus raide, il est évident que le remous des eaux déplacées par le passage des navires, en frappant toujours au même endroit, aurait pu former des creux et amener l'éboulement des terrains supérieurs. Mais au lieu d'établir la ligne d'eau du canal à 200 pieds de large, ce qui était suffisant pour le passage de deux grands navires, il a été décidé que le canal aurait au-delà de trois cents pieds à la ligne d'eau, de sorte qu'on a pu former les talus à pente douce en imitation des rivages de la mer. L'eau déplacée s'épanouit sur cette pente et rencontre ensuite une banquette horizontale qui n'a que trois pieds de profondeur d'eau jusqu'au talus de la berge. Les terres tiennent si bien qu'on a pu établir des dépôts de charbon sur toutes les berges, ainsi que les logements des ouvriers.

Au seuil d'El-Guisr il y avait un danger, le danger des sables qui viennent des rivages de la mer et sont le produit de l'érosion des côtes rocheuses. Lorsque sur le bord de la mer il y a des rochers, et que, depuis une longue suite de siècles, les gelées, le soleil et le choc des vagues leur ont fait subir des altérations, des fragments se détachent et les sables amenés par les lames du fond et par les courants littoraux, sont apportés jusque sur le rivage. Séchés au soleil, puis emportés par les vents, ils voyagent de deux manières : les parties les plus lourdes ne s'élèvent qu'à une très faible hauteur, les parties les plus légères vont couvrir de vastes espaces, soit près de la mer, soit dans l'intérieur des terres. Dans le désert qui sert de limite à l'Egypte et à la Syrie, il existe une suite de dunes de sable très fin sur un espace de trente à quarante lieues en long et en large. On a prétendu que sur le plateau d'El-Guisr, par exemple, exposé, par certains vents, au retour de ces sables, les tranchées seraient comblées.

Eh bien ! les ingénieurs de la compagnie ont étudié les causes qui avaient, depuis le commencement du monde, empêché les sables de combler le lac Menzaleh qui a cinquante lieues de tour, le bassin du lac Ballah, le bassin du lac Timsah et le bassin des lacs Amers. Ces causes sont tout simplement les dunes naturelles qui existent autour des bassins et dont la formation est due à des plantes qui avaient pris naissance à la faveur de l'humidité.

Il a suffi pour arrêter les sables voyageurs dans les grandes tranchées exécutées sur les deux seuls points menacés de la ligne du canal maritime, c'est-à-dire les deux plateaux d'El-Guisr et du Scrapéum, de placer à

droite et à gauche les immenses déblais formant de véritables montagnes ; ces déblais garantiraient plus sûrement des tranchées de trois cent pieds de large que les dunes naturelles ayant suffi depuis des siècles à garantir des bassins de plusieurs lieues de large.

Depuis quatre ans que les fellahs égyptiens ont creusé la tranchée d'El-Guisr, on n'a pas eu à se plaindre de l'invasion des sables. Lorsqu'on a rempli le lac Timsah de l'eau de la Méditerranée et que la mer est entrée dans la tranchée de Toussoum, ouverte depuis plusieurs années par les contingents égyptiens, les barques ont navigué avec une profondeur d'eau qui n'avait été diminuée par aucune invasion de sable.

Au plateau du Sérapéum se trouve un seuil de vingt pieds au-dessus du niveau de la mer. Ce seuil était composé d'un sable léger comme de la poussière. Là, il y avait un véritable danger. M. Lavalley a eu l'idée ingénieuse de se servir du canal d'eau douce qui coule justement à vingt pieds au-dessus du niveau de la mer. Il a amené l'eau du Nil sur ce plateau, qui est devenu un lac. On a converti en oasis un chaos de sable, et bientôt on a pu établir dans les bassins du Sérapéum sept grandes dragues qui ont approfondi le sol sur la ligne du canal maritime et ont creusé, en flottant sur les eaux du Nil, jusqu'à dix pieds au-dessous du niveau de la mer.

Ce travail une fois terminé, on a pu amener les eaux de la Méditerranée dans le bassin des lacs Amers qui était autrefois un prolongement de la Mer Rouge. Ce bassin a vingt-cinq lieues de tour ; il a une profondeur de trente à quarante pieds au-dessous du niveau de la mer et son remplissage, qui a duré dix mois, a exigé quarante milliards de pieds cubes d'eau, à raison de 135 millions par jour !

Entre les lacs Amers et la plaine de Suez, dans la tranchée de Chalouf, il existait une couche de roche très dure à dix pieds du niveau de la mer. C'était une masse de 540 milles pieds cubes, ayant la forme d'une lentille. On a établi, de chaque côté de la tranchée creusée à bras d'hommes jusqu'à la couche rocheuse, douze plans inclinés. Au-dessus de chacun de ces plans fonctionnait une locomotive à vapeur qui, au moyen de chaînes sans fin, amenait, dans les tranchées, des wagons vides et les remontait pleins. Tous les matins on faisait éclater deux à trois cent mines, et, dans la journée, les fragments de roche épars sur le sol étaient ramassés, jetés dans les wagons et transportés sur le bord des berges. C'est ainsi qu'en huit mois le travail a été exécuté. Le rocher disparu, la tranchée a été creusée à bras d'hommes jusqu'au niveau inférieur du canal.

Dans la plaine de Suez, quelques portions ont été creusées à secs ; dans d'autres, les dragues travaillaient avec l'eau dérivée du canal d'eau douce, afin d'éviter le mouvement du flux et du reflux de la mer Rouge, qui aurait pu déranger les instruments et faire perdre du temps.

Dans la mer Rouge il a fallu faire aussi usage des dragues pour approfondir, sur la longueur d'un mille, un chenal qui n'avait que cinq pieds jusqu'au mouillage des grands navires.

Près de ce mouillage jusqu'à la ville de Suez, sur une longueur de demi lieue, s'étend un banc découvert à marée basse et couvert à marée haute. Avec le produit des dragages on a fait de l'extrémité de ce banc une terre ferme sur laquelle ont été construits des magasins. Ainsi a été créé un terrain qui sera très précieux pour la compagnie.

On a creusé, en outre, un bassin pour le matériel flottant et construit un quai d'un mille de longueur à la pointe du terre-plein où se formeront les trains de navires destinés à traverser le canal maritime.

Cette esquisse des travaux du creusement du canal de Suez, quelque incomplète qu'elle soit, peut nous donner une idée des immenses difficultés qu'on a eu à surmonter et du talent supérieur des hommes qui ont dirigé l'entreprise.

“ Tout le monde, disait l'année dernière M. de Lesseps devant un auditoire distingué, tout le monde, en France, y a contribué et, si j'ai quelque mérite, c'est celui d'avoir inspiré un peu de la confiance que j'ai toujours eue dans la bonne volonté humaine. J'ai pour principe de commencer par avoir de la confiance. Il y a des gens qui ne peuvent jamais en avoir eux-mêmes; ils sont étonnés ensuite que les autres n'en aient pas en eux.

“ C'est à la confiance, publique que nous devons l'ouverture prochaine du canal de Suez à la grande navigation, et c'est la France qui, avec le concours du vice-roi d'Egypte, aura exécuté cette œuvre d'utilité universelle.”

E. Y.

(Fin.)

LES GRANDS FLEUVES DU NORD DE L'AMÉRIQUE.

III.

La grande rivière du poisson ou rivière de Back.

Le retour au lac de l'Esclave étant marqué d'incidents analogues à ceux que nous avons déjà décrits, nous nous bornerons à en extraire quelques détails.

Au lac Clinton-Colden, deux Indiens apprirent à Back que la disette avait été générale chez eux.

Il ne tarda pas, en effet, à en voir arriver deux autres, dont la mine défaite et le corps amaigri excitaient la pitié.

Ceux-ci appartenaient à la tribu d'Akaïtcho, ce chef indien qui avait servi de guide à Franklin. Back les reconnut aussitôt ; l'un d'eux l'avait, à cette époque, accompagné à la rivière des Mines de Cuivre. " Ils ne démentirent point d'abord, dit le capitaine, le caractère d'apathie commun à toute leur race. En me revoyant, pas la moindre marque de satisfaction ou de surprise ; ils reçurent le tabac dont je leur fis cadeau, et le fumèrent aussi froidement que s'il leur eût été donné par quelque employé habitué à traverser le pays dans le cours ordinaire de ses affaires de traite ; mais dès que j'eus prononcé quelques expressions dont j'avais coutume de me servir avec eux dans mes excursions antérieures, ils se mirent à éclater de rire en répétant mes paroles, parlant fort vite entre eux et donnant les signes de la plus grande joie." Back les combla de présents pour ses vieux amis Akaïtcho et son frère Humpy.

Il reprit sa route, ne cessant d'admirer son patron de Charloit. " Sans cet homme, dit-il, notre canot eût été mille fois englouti avec tous ceux qu'il portait. On ne saurait imaginer combien il était maître de lui-même, et avec quelle précision il guidait notre frêle embarcation sur la ligne droite et subtile qui séparait les hautes vagues du torrent et le clapotis du remous. Un pied de plus à droite ou à gauche, et c'était fait de nous."

A mesure qu'ils revenaient vers le sud, les collines s'inclinaient et perdaient de leur roideur ; un peu de mousse commençait à les vêtir. Enfin les pins reparurent, secs, blanchis par le temps, et n'offrant de verdure que juste ce qu'il en fallait pour montrer qu'ils n'étaient pas morts : mais leur aspect n'en réjouit pas moins délicieusement la vue des voyageurs. Ils allaient donc enfin avoir du feu !

Les rapides les reconduisirent à un lac qu'ils avaient traversé le 25 août de l'année précédente. Back le nomma le lac de *l'Artillerie*.

La rivière par laquelle il se décharge dans le grand lac de l'Esclave porta enfin des coups décisifs à leur malheureux canot. Déjà presque brisé par un tourbillon, comme il glissait d'un premier rapide sur un second, de ce second sur un troisième, un quatrième se présenta, et il y fut jeté sur une roche aiguë qui acheva de le fendre.

Force fut de laisser ce vieux et fidèle serviteur dans une *cache*, d'achever le reste du voyage à pied, et chaque homme, chargé d'un poids de cent vingt livres, se mit à gravir des montagnes de granit s'échelonnant à travers des gorges et des ravins épouvantables, et dont les crêtes étroites et effilées exposaient Back et ses gens à tomber, au moindre faux pas, dans ces abîmes ; mais cet effrayant paysage déroulait aux yeux de ces tableaux qui restent à jamais gravés dans la mémoire de ceux auxquels il a été donné de les contempler.

“ Quand j'arrivai, dit le voyageur, au sommet de la montagne d'où l'on peut voir le lac de l'Artillerie s'étendre au loin sous l'horizon, ce fut un spectacle nouveau pour moi. Ce n'était ni la beauté sévère d'une scène des Alpes, ni la variété d'un paysage européen. L'œil errait sans prise sur des lignes infinies de rochers imposants, dont les flancs déchirés offraient des formes extraordinaires et impossible à décrire. On eût dit une mer en courroux subitement pétrifiée. Le feu, dont on ne peut dans ces contrées connaître précisément la cause, avait tout dévoré. Sauf les restes de verdure de quelques lichens brûlés, rien ne tempérait l'horreur des perspectives. Les pins, renversés dans une lugubre confusion, couvraient au loin les montagnes comme de noirs cadavres de cette végétation disparue. C'était un tableau hideux de désastres et d'incendie.

“ Mais comment décrire les souffrances que nous causèrent dans ce trajet les moustiques et leurs alliés les maringouins !... Soit qu'il nous fallût descendre dans des abîmes où la chaleur nous suffoquait, ou passer à gué des terrains marécageux, ces persécuteurs s'élevaient en nuages et obscurcissaient l'air. Parler et voir était également difficile ; car ils s'élançaient sur chaque point de notre corps qui n'était pas défendu, et y enfonçaient en un instant leurs dards empoisonnés. Nos figures ruisselaient de sang comme si on y eût appliqué les sangsues. La cuisante et irritante douleur que nous éprouvions, immédiatement suivie d'inflammation et de vertige, nous rendait presque fous. Toutes les fois que nous nous arrêtions, et nous y étions souvent forcés, nos hommes, même les Indiens, se jetaient la face contre terre en poussant des gémissements semblables à ceux de l'agonie.

“ Comme mes bras avaient moins souffert, je cherchai à me garantir moi-même en faisant tourner un bâton dans chaque main ; mais, en dépit de cette précaution, et malgré les gros gants de peau et le voile que j'avais pris, je fus horriblement piqué.”

A ce sujet, il rapporte une anecdote assez curieuse :

Leur guide Maufelly, le voyant remplir sa tente de fumée, se jeter à terre, agiter des branches pour chasser les intolérables insectes, témoigna sa surprise de ce qu'il ressemblait si peu à l'*ancien capitaine*, sir John Franklin.

Il paraît, en effet, que celui-ci, se faisant scrupule de tuer une mouche, avait assez d'empire sur lui-même pour continuer tranquillement son ouvrage, en dépit de toutes les piqures de ces venimeux essaims, et ne leur faisait lâcher prise que lorsqu'ils étaient à moitié gorgés.

Un jour qu'il en était affreusement tourmenté, il se contenta de souffler dessus en disant : " Allez, le monde est assez grand pour vous et pour moi." Akaïtcho et quelques-uns des siens avaient trouvé ce trait tout à fait caractéristique, et Maufelly en avait reçu une vive impression.

Enfin, les voyageurs purent regagner le bord oriental du lac de l'Esclave, où, d'après les ordres du capitaine, M. Mac-Leod, qui les y attendait, leur avait préparé une habitation déjà ébauchée et pour l'achèvement de laquelle chacun se mit au travail.

Enfin le 5 novembre, les voyageurs purent échanger leur froide tente contre leur nouvelle habitation, qu'ils appelèrent le fort *Reliance*. Elle avait cinquante pieds de long sur trente de large et se composait de quatre pièces, sans compter une halle spacieuse pour la réception et le logement des Indiens et une cuisine grossièrement construite.

Dans le pays où ils se trouvaient, un poste n'est pas plutôt établi que les naturels y affluent. Les malades y viennent par besoin ; les femmes, les enfants, les vieillards, tous ceux qui n'ont rien à faire, par avidité ou curiosité, ou, comme ils le disent, pour voir leurs *parentes*. Ils appellent ainsi les femmes métisses qui accompagnent souvent les *voyageurs*. Aux yeux des naturels, la parenté s'établit d'ailleurs facilement. L'un d'eux appelant le capitaine son beau-frère : " Pourquoi me donnez-vous ce titre ? lui demanda Back.—Le chef oublie donc, répliqua l'Indien, que je lui ai parlé au fort Chippewan ? "

S'il était possible de se débarrasser des oisifs et des curieux, il était plus malaisé d'écarter les affamés, et bientôt ceux-ci arrivèrent de tous les points de l'horizon, racontant que le gibier avait abandonné les *terres stériles* où il se trouvait habituellement à pareille époque, et que non-seulement les Couteaux-Jaunes, mais les Chippewans étaient dans le dénûment le plus absolu.

La pitié pour les maux d'autrui est peu pratiquée chez les Indiens. Ils s'en remettent volontiers aux blancs du soin de nourrir leurs infirmes et leurs vieillards. Une pauvre vieille Indienne, succombant à la fois sous le poids de l'âge et des infirmités, horriblement défigurée par la maladie et la faim, se présenta le 29 septembre au fort. Le Dante lui-même, dit la relation, n'aurait pu tracer une image plus hideuse. Ses compatriotes lui avaient dit froidement : " Bien que vous paraissiez vivre encore, vous êtes déjà

morte, allez trouver les blancs. Ce sont de grands médecins." Cela s'était passé un mois auparavant. Depuis cette époque, l'infortunée avait rampé et s'était traînée de rocher en rocher, prolongeant son existence en se nourrissant de quelques baies.

Presque aussi agiles que les animaux qu'ils poursuivent, les chasseurs indiens se montrent aussi indifférents qu'eux au sort de leurs compagnons. Une telle inhumanité est horrible sans doute ; mais, comme le remarque Back, pour la juger avec équité, il faut tenir compte des circonstances où se trouvent les malheureux qui s'y livrent. Pour suivre les émigrations du gibier, qui constitue leur seule nourriture, cette conduite est indispensable, non-seulement aux chasseurs, mais à toute la tribu. Un sauvage infirme, malade, outre son inutilité, est une entrave à l'activité des autres ; et de cette activité dépend le salut.

Il est vrai qu'à ces faits, déjà si déplorables, viennent se mêler parfois d'inexcusables atrocités.

Malgré le dégoût et l'effroi qu'elles inspirent, nous en citerons un exemple rapporté par le voyageur, en le laissant parler lui-même.

" Au mois de novembre 1832, un Indien nommé Pepper, qui avait longtemps habité les environs du fort Chippewan en qualité de chasseur, y reparut un jour après une absence de quelque temps ; lorsqu'il eût allumé sa pipe, il se mit à raconter les calamités dont il venait d'être accablé pendant l'hiver. Après avoir décrit les horreurs de la famine au milieu des forêts désertes, et ses efforts inutiles pour les éviter, il ajouta qu'à la fin, épuisé par la faim et le froid, sa femme, la mère de ses enfants, était tombée dans un engourdissement que la mort avait terminé ; que sa fille n'avait pas tardé à la suivre, et que deux fils dans la fleur de l'âge, qui lui promettaient un soutien pour sa vieillesse, avaient aussi péri ! . . . Les enfants en bas âge qui lui restaient, trop faibles pour résister à tant de souffrances, s'étaient endormis près de leurs frères dans le sommeil de la mort, malgré tous ses soins à les nourrir des rognures de leurs vêtements : " Que pouvais-je faire, s'écria-t-il alors, avec un regard égaré qui faisait dresser les cheveux sur la tête ? Pouvais-je implorer le Grand-Esprit ? " je n'en avais plus la force. Un seul enfant me restait ; je le pris avec moi et je courus chercher du secours ; mais hélas ! les bois étaient silencieux . . . et quel silence ! . . . enfin, je suis venu ici."

" L'enfant dont il parlait, âgé de onze ans environ, n'avait cessé, durant le récit, de contempler d'un œil fixe le feu près duquel il était assis, et son père ayant cessé de parler, il semblait écouter encore, comme s'il attendait de nouveaux détails. A la voix de son père, qui lui demandait une braise pour rallumer sa pipe, il tressaillit, puis retomba dans son état morne et hébété.

" Mais pas un mot, pas un geste n'avait échappé aux oreilles attentives ni aux regards perçants de quelques autres Indiens, arrivés au moment

où il avait commencé à parler ; jamais homme n'avait été plus patiemment écouté, et ses gémissements avaient seuls interrompu les longues pauses dont il avait entrecoupé son récit. Mais lorsqu'il eut terminé, un murmure sourd s'éleva parmi le groupe des Indiens. Un d'eux prit la parole d'un ton lugubre ; il parla bas en commençant ; puis, élevant peu à peu la voix avec la véhémence d'un homme fortement convaincu, il finit par dénoncer l'Indien comme assassin et cannibale. L'accusé, surpris, hésita quelques instants ; puis, tirant machinalement des bouffées de sa pipe totalement consumée, il nia le fait avec un calme effrayant.

“ Mais dès cet instant son animation disparut, et son agitation, lorsque son fils s'éloignait, semblait trahir une conscience coupable. Il ne pouvait soutenir en face le regard de ses compagnons.

“ Ceux-ci s'éloignèrent de lui comme d'un reptile venimeux, et ayant obtenu les articles dont ils avaient besoin, ils poursuivirent leur chasse.

“ Pepper rôda autour du fort pendant quelque temps, puis, suivi de son fils, il s'éloigna d'un air sombre ; mais telles sont les voies mystérieuses de la Providence, qu'au lieu de chercher un lieu solitaire il retourna à la cabane de ceux qui le fuyaient.

“ On lui accorda l'hospitalité, mais le dégoût mêlé d'effroi qu'il inspirait déterminait ses compatriotes à le prier de partir. Après une légère hésitation, non-seulement il refusa de s'en aller, mais prenant un ton de défi, il proféra de telles menaces que la patience des Indiens fut poussé à bout ; ils l'abattirent d'un coup de fusil. Plusieurs avaient fait feu. Le fils fut blessé au bras, et se réfugia derrière un arbre, où, implorant miséricorde, il promit de raconter tout ce qu'il avait vu. On entendit alors d'épouvantables détails. Le monstre avait, en effet, assassiné sa femme et ses enfants pour se repaître ensuite de leurs cadavres palpitants. Le jeune enfant n'avait échappé à la cruauté de son père ni par pitié ni par affection, mais par suite de leur heureuse arrivée au fort ; vingt-quatre heures plus tard son arrêt de mort aurait été prononcé.”

L'hiver s'avancant et devenant de plus en plus rigoureux, le nombre des visiteurs affamés ne fit que s'accroître. Ces malheureux venaient se placer autour des gens de l'expédition pendant qu'ils prenaient leurs repas, suivant chacune de leurs bouchées d'un long regard suppliant, mais sans jamais proférer aucune plainte.

D'autres fois on les voyait se presser autour du feu, occupés à faire rôtir et à dévorer quelques morceaux de leurs vêtements de peau de rennes, qui, même entiers, étaient un bien faible préservatif contre une température qui congelait l'éther nitrique.

Back dépeint sous des traits déchirants les souffrances de ces infortunés. “ La faim, dit-il, semblait les presser tour à tour dans ses bras décharnés, terrassait leurs forces et les jetait sans vie sur le sein glacé de la neige.”

Il était impossible qu'avec de faibles provisions on pût venir au secours

de tous ; mais les plus petites portions du pemmican moisi qu'on destinait aux chiens étaient reçues avec joie et sauvèrent la vie à plusieurs de ces malheureux.

“ Souvent, continue Back, je partageais ma portion avec les enfants, dont l'impuissance et les cris de détresse me déchiraient l'âme. On peut avoir plus ou moins de commisération pour l'âge en état de se protéger et de se défendre ; mais quel cœur d'acier pourrait être insensible aux cris d'un enfant demandant du pain ? ”

Dans cette conjoncture critique, ils virent arriver Akaitcho apportant le supplément bien opportun d'un peu de nourriture, ce qui permit au capitaine de soulager jusqu'à un certain point les souffrances dont il était environné. A sa grande satisfaction, plusieurs Indiens s'en retournèrent avec ce chef ; mais les autres provisions s'étant bientôt épuisées, il fallut en venir au pemmican. Les officiers se contentèrent de la faible dose d'une demi-livre par jour. Les hommes de peine ne purent se soutenir à moins d'une livre trois quarts.

Le froid parvint bientôt à une intensité inouïe. Le 17 janvier le thermomètre descendit à 56 degrés centigrades au dessous de zéro. Il y avait dans l'atmosphère une telle absence de calorique, qu'il fut impossible, même en jetant au feu du bois sec à profusion, de faire remonter le mercure plus haut que douze degrés au-dessus du même point. L'encre, la peinture gelaient ; tous les bois, même travaillés, se fendaient. La peau des mains se séchait, s'ouvrait en coupures aussi douloureuses qu'elles étaient désagréables à la vue, et il fallait les adoucir avec de la graisse. Un jour que Back se lavait la figure à trois pieds tout au plus du feu, sa barbe se hérissa de glace avant qu'il eût eu le temps de l'essuyer.

On conçoit quelles devaient être les souffrances des chasseurs. Ils comparaient la sensation qu'ils éprouvaient en touchant leur fusil à celle que leur aurait fait éprouver un fer rouge, et leur douleur était si vive, qu'ils enveloppaient les détentes de bandes de cuir, afin de préserver leurs doigts du contact de l'acier.

Pendant cette période de privations et de calamités de tout genre, Akaitcho se montra fort dévoué à l'expédition. Chaque matin, au point du jour, il se préparait à la chasse, se roidissant contre les souffrances, et relevait par son exemple le courage des siens. C'était à lui que tous allaient se plaindre, mais il les contenait par ses paroles et par son énergie. “ Cela est vrai, dit-il un jour à l'un de ses compagnons, qui lui reprochait sans doute l'assistance qu'il donnait aux hommes blancs, au milieu de la détresse à laquelle ses compatriotes étaient en proie, cela est vrai, les Couteaux-Jaunes et les Chippewans, que je regarde comme ne formant qu'une seule nation, ont bien souffert cet hiver. Hélas ! . . . combien sont allés dormir avec leurs pères ! mais le grand chef s'est confié à nous, et il vaut mieux que dix Indiens périssent que si un seul homme blanc avait à souffrir par notre négligence et notre manque de foi. ”

Cependant la situation devint si critique, qu'il fallut songer à réduire le personnel de l'établissement.

M. Mac-Leod, bien qu'entouré de jeunes enfants, offrit généreusement de se retirer avec sa famille, à moitié chemin, entre le fort et les Indiens, espérant que ces derniers l'approvisionneraient de viande, le lac de poisson, et qu'il pourrait ainsi faciliter à lui-même et aux autres les moyens de vivre. Il éprouva et fit par suite éprouver à Back de cruels mécomptes ; lui et les siens furent réduits aux privations les plus extrêmes et entourés du spectacle de l'extrême misère et de la mort. Six naturels succombèrent sous ses yeux dans les horreurs de la famine, et Akaitcho, sur lequel il comptait, était alors à douze jours de marche. Il dut se résoudre à se séparer de sa famille et à l'envoyer au fort Résolution.

Cependant Akaitcho, malgré la distance, lui avait dépêché quelques vigoureux chasseurs avec une charge de viande dont une partie fut transmise bien à propos à l'habitation.

Sans le zèle de ce bon Indien, il est douteux qu'un seul des membres de l'expédition eût survécu pour nous en raconter les émouvantes péripéties.

Une autre appréhension vint, sur ces entrefaites, mettre à une nouvelle épreuve la fermeté d'âme du capitaine.

L'interprète esquimau, Augustus, son ancien compagnon de voyage, n'avait pas plutôt appris son arrivée dans le pays, qu'il avait quitté la baie d'Hudson pour venir le rejoindre, et s'était mis en marche avec le Canadien et l'Iroquois porteurs de la dépêche.

Ces trois hommes, parlant chacun un langage différent, n'avaient pu se communiquer leurs idées. Ils s'étaient égarés, et ce n'avait été qu'au bout de dix-huit jours que les deux premiers avaient retrouvé le chemin du fort Reliance. Augustus n'avait pu les suivre. Qu'était-il devenu ? N'ayant emporté avec lui que dix livres de pemmican, sans même se munir de fusil, d'arc, ni de flèches, ce brave Esquimau si zélé, si courageux, si attaché au capitaine, était-il mort de faim ? avait-il été enseveli dans un de ces abîmes que les tempêtes de neige de ces contrées ouvrent sans retour sous les pas du voyageur ? . . . On devait le craindre.

Back fit circuler, autant qu'il le put, le bruit de cet incident parmi les tribus indiennes, et promit une récompense illimitée à ceux qui trouveraient et ramèneraient son fidèle Augustus.

Ici vient se placer un fait bien peu important en lui-même, mais qui prouve combien les âmes le plus fortement trempées ont besoin, dans l'isolement, de se rattacher à quelque affection.

Au milieu de leur triste solitude, deux hôtes inattendus arrivèrent aux voyageurs. Ils ne semblaient pas de nature à les égayer beaucoup. C'étaient deux corbeaux ; mais ils formaient, comme dit Back, le seul chaînon vivant entre les pauvres isolés et la nature déserte et silencieuse qui les enveloppait. Ils furent accueillis avec joie. Le capitaine défendit

expressément de leur faire aucun mal, et les nouveaux venus ne tardèrent pas à se montrer très-familiers. On prenait plaisir à les voir s'ébattre sur la neige, à observer le contraste que faisait avec son éclatante blancheur leur plumage noir et lustré. Malheureusement un maudit Iroquois arrivant de nuit, et ignorant la défense du capitaine, aperçut les deux corbeaux et les tua. "C'était, dit Back avec une vivacité sérieuse, une sorte de trahison à l'égard de ces pauvres oiseaux habitués à nous considérer comme leurs amis. On souffrait volontiers leurs petits larcins, et leurs croassements aigus, si fatigants ailleurs, interrompaient ici la monotonie du silence. Leur perte causa un véritable chagrin."

Mais une grande émotion effaça bientôt toutes les autres. Un jour, comme ils s'entretenaient de leurs amis absents, un coup violent retentit à la porte; un homme tout essoufflé se présente au capitaine, et lui remettant un paquet lui dit: "*Il est de retour!*—Augustus? Dieu soit loué! s'écrie Back.—Non, monsieur, répond le messenger, le capitaine Ross.—Le capitaine Ross!... Est-ce possible? comment le sait-on?" A l'ouverture du paquet que lui faisait tenir la compagnie de la baie d'Hudson, Back ne put douter. Deux articles du *Times* et du *Herald* et des lettres officielles et privées lui confirmaient l'heureuse nouvelle.

Le premier mouvement des voyageurs fut de rendre grâce à cette Providence divine qui a dit elle-même: "Les miens fussent-ils au fond des abîmes, ma main peut aller les y chercher."

Ils étaient sur le point de déjeuner, mais la joie leur ôta l'appétit, et ils demeurèrent tout le jour dans un état d'excitation fébrile. Leur satisfaction fut du reste bientôt troublée par une triste certitude. Le cadavre d'Augustus avait été retrouvé près de la *Rivière-à-Jean*.

Le retour de Ross et de ses compagnons ôtait heureusement à Back son but principal; mais l'amour des découvertes lui restait, et c'en était assez pour que son ardeur ne fût pas éteinte.

Bien résolu à poursuivre ses explorations, il commença par réduire son matériel et son personnel, ses bateaux à un seul au lieu de deux, et son équipage à ses meilleurs hommes. "C'étaient, dit-il, des *voyageurs* expérimentés, bons chasseurs et tous également solides dans les situations périlleuses. Avec de tels compagnons, il n'y avait point lieu de craindre les obstacles du voyage, quelque hasardeux qu'il fût de se lancer avec un seul bateau sur les eaux inhospitalières de la mer Arctique."

Il fut décidé que M. Mac-Leod, suivi d'une escorte choisie, prendrait les devants pour chasser et faire des *caches* de venaison tout le long de la route, afin de ménager le pemmican.

Back usa de tous les moyens possibles pour engager plusieurs familles indiennes à demeurer dans l'établissement pendant l'absence de Mac-Leod; mais aucune tentation ne fut assez puissante, même sur les plus pauvres, pour les y décider, tous s'accordant à déclarer qu'il leur serait impossible

de se procurer de la nourriture, en ce lieu, pendant cette saison de l'année, preuve convaincante de la pauvreté du pays ; car les naturels s'exposeraient à toutes sortes de maux pour obtenir du tabac, des munitions et des vêtements, et il est généralement connu qu'un Indien peut trouver à vivre là où un loup mourrait de faim.

Il fallut donc s'en reposer sur la Providence de la sûreté de tous les objets, même les plus précieux. On abandonna ainsi à sa seule garde les observations, les journaux, les dessins et les cartes ; on déposa sur une plate-forme dressée dans la salle le reste des vivres, en prenant tous les soins nécessaires pour les garantir de l'humidité et des wolverennes voraces. Plusieurs objets furent descendus dans un caveau dont on scella l'entrée. Les plus grandes caisses furent entassées les unes sur les autres et recouvertes d'une toile goudronnée ; une très-petite quantité d'eau-de-vie qu'on ne pouvait emporter fut enterrée à vingt-huit pieds sous terre. Il ne fallait pas une moindre profondeur pour qu'elle fût à l'abri de la gelée et hors de la portée des bipèdes et quadrupèdes de toute espèce, des Indiens ou des ours.

Ces opérations faites, il ne restait plus qu'à barricader les portes et les fenêtres, ce qui fut fait, et le 7 juillet, Back, accompagné de M. King, reprit le chemin des déserts arctiques.

« J'avais échappé, dit-il, à la misère d'un hiver rigoureux, aux spectacles et aux récits de la souffrance et de la mort, aux longs ennuis d'une vie monotone et inactive, aux désappointements les plus cruels et aux plus terribles soucis, mais une carrière nouvelle s'ouvrait enfin devant moi ; j'étais soutenu par l'espérance, la curiosité et l'amour des aventures. La perspective même des dangers et des obstacles que je devais rencontrer, jointe à la responsabilité inséparable du commandement, loin de diminuer mon zèle, ne faisait que l'accroître. En tournant le dos au fort Reliance, je sentis ma poitrine allégée et mon cœur battre avec plus de chaleur ; on eût dit un prisonnier quittant son cachot. M. King, mon compagnon, partageait mes émotions. »

Arrivé à la baie où les bateaux avaient été construits, Back fit traîner le plus grand jusqu'au lac de l'Artillerie. Là, son intention étant d'arriver sur les glaces jusqu'au portage de la grande rivière du Poisson, ce bateau fut placé sur des patins garnis de fer. Deux hommes et six chiens s'y attelèrent, et on se mit en marche. Il fallait suivre autant que possible les traces de M. Mac-Leod, qui devait laisser des marques apparentes partout où il ferait une *cache*, et comme on ne pouvait trouver ces marques qu'en parcourant les détours du rivage, ce qui aurait considérablement augmenté la fatigue et la longueur du voyage, Back, suivi d'un seul homme, se chargea seul de cette recherche.

Alors commence un trajet des plus laborieux. En dépit de la saison, le ciel du Nord se montre dans toute sa rudesse, le soleil semble l'avoir déserté. La grêle, la neige, le grésil, la pluie tombent à torrents sur les mal-

heureux voyageurs ; des brumes glacées les percent jusqu'aux os ; d'affreuses rafales les bouleversent ; d'épais brouillards les enveloppent.

Transis au point qu'ils ne peuvent, même par le plus violent exercice, recouvrer un peu de chaleur, ne pouvant malgré tous leurs efforts réussir à allumer du feu, plongés parfois dans une telle obscurité qu'il leur devient impossible de voir à deux pas devant eux, c'est dans ces indescriptibles situations qu'à travers des labyrinthes d'îles, de lacs et de rochers, il leur faut chercher leur route et leur subsistance ; et quelles difficultés, quels dangers ne leur présente pas, en même temps, ce sol glacé sur lequel ils cheminent ! . . .

Sa surface est si glissante, qu'ils ont toutes les peines du monde à y conserver leur équilibre. Façonné en cavités, comme une éponge pétrifiée, il écorche leurs pieds de ses aspérités. " Nous éprouvions, dit Back, les mêmes sensations que si nous eussions marché sur des chausse-trappes hérissées de pointes. Je ne pouvais m'empêcher de me rappeler ce pèlerin qui avait fait vœu d'aller à Jérusalem avec des poids dans ses souliers, mais qui, n'ayant pas dit si les poids devaient être crus ou cuits, se crut en droit de les faire bouillir ; combien je trouvais cette idée judicieuse ! "

Pour essayer de diminuer ses souffrances, le voyageur s'attache deux paires de mocassins entre lesquels il met de la peau de buffle non tannée et garnie de poils ; mais que pouvaient de tels palliatifs contre une glace qui, pareille à un lit de madrépores, sauf que les pointes en étaient plus effilées, prenait la forme de clous de trois pouces de long ? Aucun mode de chaussure n'y résistait.

Quelquefois la glace s'élevant en crêtes les forçait à de longs détours ; d'autres fois, au lieu de présenter aux traîneaux une résistance telle qu'ils pussent glisser sur sa surface, elle se laissait couper par leurs patins et rendait le tirage aussi lent que laborieux ; sur d'autres points, étant rompue et endommagée sur les bords par l'eau et le vent, il fallait porter et traîneau et bateau pour passer sur des roches, traverser des ruisseaux et gagner le champ de glace le plus voisin.

Dans les parties navigables, ils n'étaient pas plus favorisés ; leur bateau, battu par des tempêtes continuelles, secoué par elles au point de chavirer, dérivait sous le vent, en dépit des plus vigoureuses résistances de l'équipage.

Tout cela était accompagné du risque fréquent de s'ensevelir sous la glace, soit aux endroits où elle s'interrompait, soit à ceux où sa noirceur annonçait une trop grande décomposition ; dans ce cas il fallait, ou sauter sur les places blanches, au risque de tomber et d'être englouti dans les abîmes qui formaient les intervalles, ou bien détacher avec la hache quelques glaçons pour s'en servir comme de radeaux.

Il faut ajouter enfin que les haltes étaient aussi pénibles que les marches ; la pluie, la neige, la glace fondue déchaussaient les tentes ; le sol, restant toujours gelé dans sa partie inférieure, et ne pouvant donner passage à l'eau de pluie, était, par suite de ses inégalités, couvert d'étang, et les voyageurs se réveillaient dans des bains d'eau glacé.

En dépit de tout, ils regagnèrent néanmoins le rapide du Bœuf musqué. C'était le point où, comme nous l'avons vu, ils s'étaient arrêtés l'année précédente.

Là, M. Mac-Leod dut quitter le capitaine ; celui-ci lui avait donné pour instructions d'aller chercher au fort Résolution les provisions que devait y

envoyer la Compagnie, de construire en un bon endroit une habitation dont on pût faire une station permanente de pêche, et de se trouver de nouveau, vers la mi-septembre, sur les bords de la grande rivière du Poisson, afin d'être prêt à assister l'expédition, en cas d'événements imprévus.

Des Indiens campaient dans le voisinage ; leurs huttes, formées le plus souvent de deux ou trois peaux jetées sur quelques perches peu élevées, s'étendaient à plus d'un quart de mille. Parmi les figures qui se groupaient en désordre sous ces misérables abris, Back retrouva une de ses anciennes connaissances, cette Indienne dont il est fait mention dans le voyage de sir John Franklin sous le nom de la *Belle aux bas verts*. Bien qu'elle fût entourée d'une nombreuse famille, qu'elle portât sur son dos, dans son capuchon, un vilain petit marmot, et que les fatigues de la maternité l'eussent beaucoup changée, il la reconnut aussitôt et l'appela par son nom ; elle sourit en lui disant : " Oh ! je suis une vieille femme à présent," et elle le pria de lui faire donner des soins par le médecin, sa santé étant, disait-elle, altérée. Malgré son âge, ses enfants et sa maladie, elle pouvait encore passer pour la beauté de sa tribu, et sans doute elle en jugeait ainsi elle-même, car elle se prêta très-volontiers à ce que Back fit son portrait.

Arrivés à une île située au centre d'un rapide, Back et ses gens aperçurent sur un rocher deux Indiens qui leur faisaient des signes pour les avertir du danger.

L'un d'eux était un des fils d'Akaïtcho ; le vieux chef lui-même chassait dans la contrée, et sa hutte était dressée sur la crête de la plus haute colline, à quelques milles de là. Back lui dépêcha son interprète avec du tabac et d'autres présents, le priant de retenir près de lui ses Indiens, parce qu'il n'avait pas le temps de leur parler ; mais comme le capitaine parcourait le bord de la rivière, il aperçut à ses côtés le vieillard : " Je veux aller voir le chef, avait-il dit à l'interprète, je crains bien de ne plus le revoir."

Le voyant sur le point de partir, Akaïtcho, d'un air triste, se mit à lui donner des avis, le conjurant de se bien tenir en garde contre les dangers de cette grande rivière du Poisson, dont il lui avouait qu'aucun Indien du temps ne connaissait rien ; " et surtout, ajoutait-il, méfiez-vous bien des traîtres Esquimaux, qui dissimulent leurs mauvais desseins sous l'apparence de l'amitié. Ils vous attaqueront à l'instant où vous y penserez le moins. Si vous avez le bonheur d'échapper aux *grandes eaux*, ne vous laissez pas surprendre par l'hiver, car vous seriez réduit à une position aussi déplorable que celle où vous vous trouvâtes autrefois à votre retour de la rivière des Mines de Cuivre et aujourd'hui vous seriez seuls ; les Indiens ne seraient point là pour vous secourir. Allons, adieu ! je crains bien de ne plus vous revoir."

Back s'efforça de calmer les sollicitudes touchantes de ce bon Indien en lui faisant connaître les mesures de prudence qu'il avait prises.

Il lui recommanda au surplus de réunir pour l'expédition beaucoup de provisions vers l'automne, de placer des vigies sur les montagnes dans de ux mois et demi, pour reconnaître les feux qu'il allumerait à son retour, et, donnant à Akaïtcho de vigoureuses poignées de main, il s'élança dans le bateau, non sans que le vieux chef lui eût encore répété plus d'une fois sa phrase peu encourageante : " Je crains bien de ne plus vous revoir."

A continuer.

LA QUESTION DES GREVES.

(Suite.)

ARTICLE II.

Quels moyens les grèves emploient-elles pour s'établir et pour durer ? Quels résultats occultes ou avoués poursuivent-elles, quelles conséquences préméditées ou inaperçues sont-elles faites pour entraîner ?

Chacune de ces trois questions mérite un examen séparé.

Il convient, ici plus que jamais, d'écarter les exemples et de se dégager des allusions, puisque ces allusions et ces exemples aboutiraient à des personnalités, et, suivant l'occurrence, ressembleraient à des reproches en même temps qu'ils créeraient des obstacles.

I.

L'idéal de l'entente en matière de grève, comme de tout accord lorsqu'il s'agit des résolutions humaines, c'est l'unanimité des sentiments. C'est un démenti formel donné à l'ancien adage latin, qui, dans une assemblée, prévoit autant de manières de voir que de têtes de votants ; c'est quelque chose d'analogue à ces antiques diètes des gentilshommes polonais où toutes les résolutions devaient être prises à l'unanimité absolue des suffrages, sans qu'il fût jamais permis d'imposer, même à celui qui résistait seul, une loi qu'il n'avait point votée.

S'il fallait, pour rendre une grève légitime et praticable, en venir à cet accord abstrait et en quelque sorte surnaturel, il ne serait permis ni d'ententer l'essai ni d'en concevoir l'espérance.

Le législateur a donc dû prévoir, avec beaucoup de raison, qu'en matière d'industrie comme dans tout le reste, il y aurait une majorité et une minorité, des décisions convenues, et à côté de ces décisions, des résistances, une initiative énergique pour ramener les dissidents à une conduite commune, et enfin la nécessité d'une action efficace pour maintenir les droits de leur indépendance industrielle.

Il convient de signaler ici une confusion dans laquelle sont tombées beaucoup de coalitions.

Cette confusion repose sur une assimilation inexacte entre les procédés ordinaires des assemblées délibérantes, et les résolutions votées par des réunions accidentelles et bénévoles.

Il ne faut pas trop s'étonner de cette erreur délicate, faite pour nous expliquer bien des obstinations, et peut-être capable de justifier même la violence aux yeux de ceux qui la commettaient en son nom.

Lorsqu'une assemblée délibérante, quelle qu'en puisse être la nature, est appelée par l'essence même de ses fonctions à délibérer sur une question encore pendante, les décisions qui lui sont demandées ne rencontrent pas, avant qu'elles soient débattues et votées, des lois naturelles antérieures. C'est précisément le contraire qui arrive. Il est convenu d'avance, entre tous les membres qui prennent part à la délibération, lorsque cette délibération s'ouvre, que la question proposée pouvant être résolue par le scrutin dans un sens ou dans l'autre, les droits invoqués, les mesures à prendre, la jurisprudence à établir trouveront précisément leur point de départ dans le vote qui va intervenir, dès que ce vote aura été formulé dans les conditions réglementaires.

Voilà pourquoi, dans une réunion de cette sorte, la minorité n'est point admise, si elle veut rester dans la justice et la bonne foi, ni à revenir sur le vote à moins qu'il n'y ait eu irrégularité ou surprise, ni à se dérober à la décision sous prétexte qu'elle n'y a point consenti.

Il en va tout autrement d'une réunion d'ouvriers rassemblés pour nouer une coalition ou instituer une grève.

Depuis l'abolition des maîtrises et des jurandes, depuis la suppression des corporations, il faut absolument partir de ce point fondamental, que tout ouvrier est pleinement et souverainement maître de son travail. Ce n'est point là un de ces droits relatifs que la loi civile confère et qu'on ne saurait revendiquer sans en avoir reçu l'investiture. Il est antérieur à tous les codes, et lorsque les lois paraissent le créer, elles ne font en réalité que le reconnaître. Ce droit n'est au fond que la revendication de nous-mêmes et de notre liberté : les entraves qu'on peut apporter à cette forme sociale de notre activité demeurent, au fond, un attentat contre notre personne.

Il résulte déjà de ce premier principe qu'il n'est point d'intérêt, point d'avantages, point de considérations de quelque ordre que ce puisse être, qui autorise une majorité quelconque, non pas même à contraindre l'ouvrier qui veut rester en dehors d'elle, mais même à le mettre en demeure de se prononcer. Il n'a pas besoin de signifier sa résistance ou de motiver son abstention. S'il lui plaît, par le plus étrange aveuglement, par le plus obstiné caprice, par la plus évidente déraison, de ne vouloir rien écouter, rien entendre, de continuer sa tâche et de se déclarer satisfait, personne n'a d'observations à lui adresser ni de reproche à lui faire. Fort de la liberté et de l'égalité civiles, comptant à juste titre sur un appui qui est pour lui un droit et pour tout gouvernement un devoir, il doit pouvoir répéter en sécurité le mot superbe : "*Etiamsi omnes, tamen ego non.*"

Cette indépendance n'est pas le privilège de ceux-là seulement qui se tiennent en dehors de l'action commune et se réservent ainsi le gouvernement de leur conduite.

Lorsqu'un ouvrier entre dans l'enceinte où vont se discuter et se

résoudre les questions relatives à l'exercice de sa profession et à la quotité de son salaire, la délibération et le vote auxquels il prend part ne sauraient le dépouiller du droit supérieur qui demeure inhérent à l'essence et à la dignité de sa personne morale. Au fond, la question sur laquelle il vote n'implique en aucune manière le sacrifice préalable de ses droits. Il ne se prononce jamais que sur la question des voies et moyens, et ne cesse pas plus au commencement qu'à la fin de la délibération, d'être investi de la propriété imprescriptible de lui-même. Il demeure donc, même après que la majorité s'est prononcée, seul juge et seul arbitre de la conduite qu'il doit tenir. Il a pu se présenter dans l'enceinte et même à la tribune, pour soutenir la thèse du maintien du travail. Mais si ces raisons ne sont point admises, sa présence et son intervention ne peuvent, en aucun cas, être interprétées comme ayant aliéné d'avance sa liberté et enchaîné sa conduite à la décision qui devait intervenir. Il ne forfait à aucun honneur en demeurant dans la loi commune. Par cela seul qu'il se trouve en minorité, comme il n'y a ici nul renoncement et nulle représentation, il continue le plein exercice de son droit individuel et n'a de comptes à rendre à personne.

Ce n'est pas tout. Celui-là même qui a voté avec la majorité le concert de la coalition et les souffrances de la grève, ne doit pas être considéré comme s'étant engagé d'une façon absolue et irrévocable. Un ouvrier qui a promis de rendre une pièce de soie ou de toile à jour fixe, ne se croit pas tenu, pour ne point manquer à cette parole, de laisser mourir à côté de lui, sans soins et sans secours, son vieux père, ses enfants et sa femme. C'est là un cas de haute bonne foi, qui le laisse complètement irréprochable. Il est visible qu'en contractant cette obligation d'un ordre inférieur et relatif, vis-à-vis du fabricant qui l'emploie, il a entendu sauvegarder et maintenir ses droits et ses devoirs de fils, de père et d'époux.

Il y a donc ici, eu égard à l'espèce, une limite morale dans l'engagement contracté, même par celui dont le vote fait partie intégrante de la majorité. Deux cas principaux peuvent se présenter qui le rendent au plein exercice de ses droits naturels: une prolongation et des souffrances telles, qu'eu égard au changement des circonstances, la persistance dans la même ligne de conduite puisse vraiment être regardée comme une résolution nouvelle; une crise toute personnelle dans sa situation de famille, qui multiplie ses obligations individuelles au point de faire céder son plan de conduite économique.

Il ne faut point passer légèrement sur cet examen de conscience et sur cette distinction fondamentale des droits et devoirs. Beaucoup d'ouvriers, qui ne se rendent point compte de ces distinctions, se sont crus autorisés envers ceux qu'ils qualifiaient de faux frères, ou, comme on le dit, de *Sarrasins*, à des reproches sanglants, à des violences, à des représailles. Nous avons tous pu lire ces jours derniers dans les journaux, la lettre

officielle d'un sous-préfet, qui nous donne à cet égard les renseignements les plus positifs et les moins contestables. Les ouvriers qui s'adressaient à lui s'étaient plaints précisément, à ce qu'il paraît, de ce que, après leur délibération, la minorité n'avait point voulu se soumettre aux décisions de la majorité : il leur semble tout naturel et tout simple de prétendre qu'un pauvre hère dont le travail suffit à l'entretien de sa femme et de ses enfants, soit tout d'un coup averti par une décision souveraine d'avoir à quitter son travail et à se croiser les bras.

J'admets, par une concession bénévole, que le véritable intérêt de cet ouvrier soit, en effet, de supporter un chômage passager en vue d'une augmentation infaillible, la liberté ne consiste-t-elle pas précisément à gouverner ses intérêts à sa guise, et à sacrifier, si tel est notre bon plaisir, les avantages les plus assurés pour nous en tenir au présent et au solide ?

Les grèves ne sont pas d'hier. Il ne faut pas, comme le font volontiers quelques esprits chagrins, attribuer ces crises à la liberté du commerce et aux rivalités de la concurrence. L'histoire nous en montre de nombreux exemples sous l'ancien régime des corporations. Je trouve dans un économiste du dix-huitième siècle, Pierre Le Pesant de Boisguilbert, un passage aussi curieux que peu connu. Je l'extrais du *Détail de la France sous le règne présent* (Louis XIV), *augmenté de plusieurs Mémoires et Traitez sur la même matière.*

“ Y ayant un esprit de rébellion si fort établi contre la justice entre les ouvriers, que l'on voit, dans les villes de commerce, de sept à huit cens ouvriers d'une seule manufacture, s'absenter tout à coup et en un moment en quittant les ouvrages imparfaits, parce qu'on voulait diminuer d'un so leur journée, le prix de leurs ouvrages étant baissé quatre fois davantage ; les plus mutins usant de violence envers ceux qui auraient pu être raisonnables.

“ Il y a même des statuts parmi eux, dont quelques-uns sont par écrit et qu'ils se remettent de main en main, quoique la plupart forains et étrangers, par lesquels il est porté que si l'un d'eux entreprend de diminuer le prix ordinaire, il soit aussitôt interdit de faire le métier, et outre la voye de fait dont ils usent en ces occasions, le maître même s'en ressent par une défense générale à tous les ouvriers de travailler jamais chez lui ; on a vu des marchands considérables faire banqueroute par cette seule raison qu'ils avaient été deux ou trois ans sans pouvoir trouver personne pour faire leurs ouvrages, quoiqu'il y eut quantité sur le lieu du même art qui ne trouvaient point de maîtres*.”

Si le fait des grèves est ancien, comme on le voit par ce passage et par d'autres encore que nous pourrions citer, les moyens qu'elles ont pris pour s'organiser et se maintenir ont varié avec les temps et les circonstances

* *Le Détail de la France*, édition de 1707, p. 289-290

politiques. Il ne sera pas sans intérêt de jeter un coup d'œil sur ceux qui sont mis en œuvre sous nos yeux mêmes, non point pour y chercher le piquant de révélations inédites mais dans le but plus élevé de les apprécier au point de vue moral.

Les procédés employés par un certain nombre de meneurs pour élever, comme ils le prétendent, la pratique et l'organisation des grèves à la hauteur d'une institution sociale, peuvent être étudiés sous trois aspects différents.

Nous considérerons en premier lieu les moyens de pression mis en œuvre par les ouvriers embaucheurs dans leurs relations privées d'individu à individu.

En second lieu, nous chercherons à quels actes on a eu recours vis-à-vis des maîtres, afin de soutenir la lutte contre eux.

En dernier lieu, nous ferons connaître l'essai d'organisation politique tenté par les grandes sociétés ouvrières, pour demeurer les maîtresses du marché, non-seulement en Europe mais dans le monde entier.

II.

L'idéal d'une coalition et d'une grève est facile à concevoir par l'imagination, difficile à rencontrer dans le monde.

Le philosophe Spinoza a écrit quelque part dans ses œuvres cette belle parole : *Verum index sui* (la vérité se révèle d'elle-même).

Le malheur est que cette révélation par l'évidence ne se manifeste à l'esprit humain que pour un petit nombre d'axiomes métaphysiques ou moraux. Il suffit, pour donner notre assentiment à ces principes essentiels de l'entendement humain, qu'ils se révèlent à notre pensée : les entendre énoncer c'est les concevoir, et les concevoir c'est les admettre.

Il faudrait de même, pour qu'une coalition se nouât sans effort et qu'une grève s'établît sans influence, admettre qu'étant donnée une certaine situation économique, il apparaîtra à la fois à tout le monde, avec une évidence égale, que le salaire est insuffisant et que le chômage est le meilleur moyen d'en assurer l'augmentation.

Le premier point, dans la plupart des cas, ne souffre guère contestation. Il se fait là-dessus, par la seule force des appétits, un accord des désirs plutôt encore que des intelligences. Comment voudrait-on, lorsque l'homme, depuis qu'il existe, n'est jamais satisfait pleinement de rien, qu'il fit exception pour le chiffre de son salaire ? Comment voudrait-on que, ne mettant de bornes nulle part à ses aspirations et à ses convoitises, il réservât toute sa sagesse pour je ne sais quel optimisme industriel ?

Si tous les ouvriers sont en quelque sorte d'accord *a priori* pour accroître leurs gains et diminuer leur travail, ils ne sauraient se rencontrer aussi facilement dans la question des voies et moyens. Leur intérêt ne les aveugle pas au point d'oublier que toute marchandise doit aboutir à

être vendue, et qu'il ne servirait à rien d'obtenir sur le papier des salaires fabuleux, du moment où les patrons, renonçant en effet à leur travail, n'auraient plus à les payer.

Il s'agit donc avant tout de savoir, quelque acharné qu'on soit contre la position et la fortune des fabricants, quelle est la limite à laquelle doivent s'arrêter forcément les sacrifices auxquels ils peuvent consentir. Dès que cette limite se trouve dépassée, l'intérêt lui-même du salarié est atteint, puisque, dans les conditions où la fabrication se solde par une perte, la ruine de l'industrie est inévitable et la cessation du travail fatale.

Pour qu'une grève s'établît d'elle-même dans des conditions de paix, d'unanimité, d'indépendance absolue, il faudrait non-seulement que la situation économique apparût à tous en même temps avec une précision pour ainsi dire mathématique, mais que chacun eût avec la connaissance la plus exacte des faits, un même esprit d'équité pour réduire ses demandes à la mesure de la justice. Voilà pourquoi un accord spontané des volontés est si difficile à concevoir, si impossible à attendre, si chimérique à poursuivre.

Il ne suffirait point encore, pour réaliser cette entente cordiale, que tous les esprits réussissent à se rencontrer dans un même jugement. Ne perdons pas de vue qu'il s'agit ici non point d'une appréciation platonique à émettre, mais d'une conduite pratique à tenir. Il ne suffit donc pas que les ouvriers apprécient de même le cas économique ; ils ont encore à prendre une série de résolutions harmoniques et à supporter, en vue des mêmes avantages, des douleurs bien inégalement souffertes et bien inégalement réparties.

Il n'est pas besoin d'argumentation ni de développements pour rappeler que la condition des ouvriers ne saurait être la même en aucune manière pendant la durée de ce chômage. Ils ne combattent pas la misère à armes égales, et tous ne sont pas placés pour résister, dans une situation également avantageuse. Si l'unanimité des résolutions n'est pas possible, même avec l'accord le plus parfait des esprits, nous nous trouvons ici en présence de ce que le philosophe Kant aurait appelé à bon droit une *antinomie*. Toute grève, pour aboutir dans ses prétentions, demande une cessation complète du travail ; et, d'un autre côté, le cœur humain dont il faut subir les lois, aussi bien que la liberté dont il faut respecter les conditions, attestent que cette identité des résolutions est irréalisable.

On le voit : si notre ignorance pouvait aller jusqu'à ne rien soupçonner des manœuvres par lesquelles on supplée au consentement des esprits et des volontés, on ne saurait, là plus qu'ailleurs, admettre la génération spontanée des grèves ; il faut y mettre, comme partout, le coup de pouce pour en assurer la mise en train ou en prévenir la dissolution*.

* Ce point a été élucidé d'une façon remarquable dans l'ouvrage *Sur le Travail* de M. Thornton.

Un des ministres du cabinet anglais, à propos du dernier bill sur les *Unions*, demandait à la tribune du parlement si l'on pouvait considérer comme un délit de siffler ou de pousser des grognements, soit dans un atelier, soit sur la voie publique. Au nombre des moyens de pression les plus doux et les plus supportables que pratiquent les coalitions anglaises, il faut placer au premier rang l'habitude de huer et de siffler ceux qui se montrent rebelles aux associations qu'on leur propose ou aux résolutions qu'on leur demande. Le respect des Anglais pour la légalité donne à ces démonstrations quelque chose tout à la fois de sérieux et de comique. Les ouvriers, groupés à distance du rebelle qu'ils veulent réduire ou châtier, l'accompagnent de son atelier à sa maison, à la sortie d'un chemin de fer, à l'entrée d'un jardin public, par un chœur nourri et soutenu de sifflets auxquels on n'ajoute ni l'injure des paroles, ni la violence des voies de fait. On se contente, si je puis m'exprimer ainsi, de siffler en général et sans joindre à la démonstration aucun commentaire personnel.

Ici on sera aisément de l'avis du ministre anglais : on pensera volontiers comme lui qu'il y a quelque chose à faire. On a beau être intrépide et jouir dans toute son indépendance du droit d'aller et de venir, la persévérance systématique de pareilles manifestations ne laisse pas de porter une atteinte profonde à votre liberté. L'ordre public ne vous est plus garanti dans la mesure de votre droit.

Le caractère français ne comporte guère cette sobriété dans le tumulte et cette réglementation dans le désordre ; nous ne nous contenterions guère de crier toujours sans agir jamais. Nos clameurs, nos huées nous auraient bien vite enivrés, et il ne se passerait pas beaucoup de temps avant que tout ordre et toute retenue périssent dans cette exaltation.

Les ouvriers français pratiquent un système moins capable de déchaîner notre impétuosité naturelle. Chez nous, en pareil cas, on met les opposants en quarantaine pour vaincre leur résistance ou châtier leur défection ; on s'interdit avec eux toute espèce de communication et de rapports.

On a parlé bien des fois, non sans passionner le récit, de l'isolement et de la faiblesse de l'ouvrier dans ses rapports avec le patron. On s'est complu à décrire dans le roman et à transporter sur la scène, ce dialogue odieux et irritant où un fabricant impitoyable, abusant des rudes avantages de l'argent, accueille sans pitié et traite sans miséricorde les prétentions les plus humbles et les plus raisonnables de son subordonné. Ces contrastes violents me font l'effet des enluminures des images populaires. Ces couleurs vives et tranchées qui se font opposition par grandes masses n'existent pas dans la nature. Il est vrai que l'artiste comme le dramaturge ne cherche pas à produire autre chose qu'une espèce d'éblouissement, et que, grâce à la surprise, il commence toujours par y réussir,

Cette pression du patron sur l'ouvrier, pression dont on se plaint avec tant d'amertume et dont on alimente les scènes les plus lugubres des

dramas les plus palpitants, paraît, en définitive, bien bénigne et bien peu indiscreète, lorsqu'on la compare aux scènes bien autrement poignantes et bien autrement réelles qui servent de préface aux grèves et aux coalitions.

Qui s'avisera de penser ou qui osera prétendre que cette unanimité, cette soudaineté apparente des résolutions soit, en effet, le résultat d'une même façon de concevoir les phénomènes économiques? A qui persuadera-t-on que cette même évidence illumine tout d'un coup les ouvriers de la même profession et même des professions les plus dissemblables. Comme le disait, il y a peu de jours, le directeur gérant d'une puissante maison de Tarare,(1) dans une lettre circulaire adressée à ses ouvriers :

“ A jour fixe, tous les ouvriers et ouvrières, qui ne se plaignaient pas, se trouvent mécontents de leur position. Ici aux charbonnages, là aux moulinages, ailleurs aux ateliers d'apprêt, aux manufactures de peluche, etc.; à Saint-Étienne, à Lyon, à Tarare, partout le mécontentement se révèle instantanément, à la même heure.

“ Les ouvriers demandent immédiatement une augmentation de salaires et la réduction de travail et se retirent incontinent; voilà la grève!

“ Qu'un corps d'état réclame, cela se conçoit; voilà la grève normale; mais que tous les corps d'état réclament à la fois, voilà la mauvaise grève, voilà l'abus de la chose!

“ C'est, d'une part, un mot d'ordre, de l'autre une servilité.

“ Vous ne voulez pas travailler? Soit; mais de quel droit empêcher de travailler celui qui veut le faire, celui qui en a besoin, celui qui a une femme et des enfants à nourrir? Et pourquoi celui-ci subirait-il votre volonté?

“ Oppression d'un côté, lâcheté de l'autre*! ”

Il est plus juste de parler ici d'oppression que de lâcheté, et il est fort douteux que le courage individuel eût toujours une efficacité suffisante. Lorsque la Société internationale de Londres organisa à Genève la grève qui devait lui donner la mesure et la conscience de ses forces, des bandes de vigoureux gaillards, organisées suivant toutes les règles de la discipline militaire, ouvraient la porte des ateliers récalcitrants, et, sans dépasser le seuil du domicile qu'ils s'imaginaient peut-être respecter, ils se contentaient de jeter ces paroles menaçantes: “ On ne travaille pas ici! ” On se demande si, en pareil cas, il entre au nombre des obligations d'un citoyen appartenant à une société civilisée, de se protéger lui-même, si ce n'est pas l'affaire de la force armée, si les véritables ennemis ne sont pas, dans

(1) Dans les environs de cette ville, département du Rhône, sont de nombreuses fabriques de mousselines qui occupent de 50 à 60,000 habitants.

* Lettre circulaire du 23 juillet 1869, signée A. Dubut, directeur-gérant de la maison J.-B. Martin, de Tarare.

ce cas, au dedans, là où les conditions fondamentales de toute paix et de toute justice se trouvent, en effet, compromises et violées †.

Qu'arrivera-t-il donc, si les meneurs, au lieu de se présenter à l'entrée d'une fabrique où les dissidents se trouvent en nombre, vont jusqu'à son domicile relancer ce frère ennemi ? Il n'est pas même besoin que les délégués de la coalition se compromettent jusqu'à paraître en personne à la porte de celui qu'ils veulent réduire : la poste ne cesse pas d'être à leur service pour porter jusqu'au sein du foyer domestique des menaces anonymes. A Paris même, au centre de la civilisation, dans une grande grève qui se rattachait aux industries domestiques, on a vu plusieurs patrons porter clandestinement dans des magasins où s'exerçaient des industries différentes, chez un ferblantier par exemple, l'ouvrage qu'ils voulaient faire confectionner. C'est là que, vers le soir, l'ouvrier en chambre, dissimulant sa docilité, venait le prendre ; c'est là qu'il rapportait son ouvrage terminé pour le faire rentrer à la maison de vente.

Lorsque de tels faits ont pu se passer dans Paris, au vu et au su de tous ceux qui s'occupent d'économie politique, qu'on juge du degré d'oppression qu'ont à subir des ouvriers isolés dans un village de campagne, là où la protection de la loi devient trop lointaine pour rester efficace.

Si cette lutte entre la liberté qui résiste et la tyrannie qui empiète se passe non plus à l'ombre discrète du foyer domestique, mais en plein jour sous les regards irrités d'une multitude ardente et passionnée, la résistance déjà bien difficile à l'homme qui se sent abrité par la protection de son propre toit, devient pour ainsi dire impossible, tant, dans ces conditions, la partie est inégale et la lutte disproportionnée.

Charles Dickens nous a fait assister au poignant spectacle de cette oppression dans son beau roman intitulé : *les Temps difficiles*.

L'auteur commence par nous peindre ce délégué étranger qu'on ne manque jamais de voir figurer dans toutes les grèves locales*.

« A le juger d'après les apparences, Slackbridge ne dépassait guère at masse de ses auditeurs que de la hauteur de l'estrade sur laquelle il était monté ; mais, sous beaucoup d'autres rapports, il était bien au-dessous d'eux. Il n'est pas si loyal, il n'est pas si franc, il n'est pas d'aussi bonne humeur : il remplace leur simplicité par l'astuce, leur solide et sûr bon sens par la passion. C'est un homme mal bâti, aux épaules ramassées, au regard sombre et menaçant, aux traits presque toujours contractés par une expression haineuse ; il forme, malgré son costume hybride, un contraste déplaisant avec la plupart des assistants vêtus de leurs habits de travail. S'il est toujours étrange de voir une assemblée quelconque se soumettre humblement à l'ennuyeuse dictature d'un personnage prétentieux, lord ou roturier, qu'aucun pouvoir humain ne pourrait tirer de l'ornière de la sottise pour l'élever à la hauteur intellectuelle des trois quarts de l'assemblée, c'était bien plus étrange encore et même pénible de voir cette foule inquiète dont aucun spectateur éclairé et désintéressé n'aurait songé au fond à accuser la bonne foi, se laisser émuvoir à ce point par un chef tel que celui-là. »

† Lorsque les citoyens de Genève se décidèrent à échanger des horions pour le compte des ouvriers en bâtiments qui voulaient travailler malgré la défense de l'internationale, on appelait communément l'Académie devant laquelle avaient lieu ces luttes journalières le temple d'Héraclée (*les raclées*, terme du terroir, pour dire lutte et pugilat).

* Ce sont les blouses blanches des grèves de la Loire. Personne n'a jamais vu un mineur en blouse blanche.

LES SECRETS DE LA MAISON BLANBHE.

(Suite.)

XLII.

UN MOYEN INVENTÉ PAR CYPRIEN POUR METTRE SES TRESORS A L'ABRI DES VOLEURS.

Nous allons laisser Henri de Brabant et Satanaïs, qui était venue retrouver le chevalier pour des motifs que nous connaissons plus tard, continuer leur route vers la frontière d'Autriche, et retourner à l'auberge où le page Ermach avait été assassiné par *Ætna*.

C'était le même jour où s'étaient passés les incidents que nous avons rapportés dans le chapitre précédent. Il était dix heures du matin, quand on vit s'avancer une longue procession, par la route de Prague. Elle se composait d'au moins vingt-quatre personnes, toutes à cheval. En avant venait une dame en deuil, la figure cachée sous un voile épais, et montée sur un palefroi magnifique. A sa droite étaient deux guerriers, couverts d'une armure complète, et la visière baissée ; à sa gauche était un individu vêtu d'une longue robe, dont le capuchon était rabattu par devant. Immédiatement après venaient quatre belles jeunes filles et quatre pages remarquables par la beauté de leurs costumes. Ensuite venait un char funèbre, traîné par quatre chevaux noirs que guidaient deux postillons en deuil. Des hommes d'armes marchaient de chaque côté du char, sur lequel était placé un cercueil, recouvert d'un drap noir traversé d'une croix blanche. Enfin, sept hommes, armés comme ceux qui précédaient la procession, fermaient la marche.

Le cortège s'arrêta à la porte de l'auberge. La dame et ses suivantes furent conduites par l'hôtesse dans une chambre qu'on se hâta de préparer : et l'homme au capuchon, Cyprien, les accompagna jusqu'à la porte de l'appartement. Mais il s'arrêta sur le seuil, où il dit quelques paroles à l'oreille de l'aînée des suivantes, et puis, il se retira, en saluant respectueusement la dame.

Cette dernière, en entrant dans la chambre, se laissa tomber sur une chaise, cédant à une grande fatigue physique, et peut-être, comme le pensa l'hôtesse, à un violent désespoir ; car un profond soupir s'échappa de ses lèvres.

—Puis-je vous être de quelque service ? demanda l'hôtesse en s'adressant à la fois à la dame et aux suivantes.

—Nous n'avons besoin de rien pour l'instant, répondit celle des suivantes à laquelle nous avons fait allusion. Madame reposera une heure ou deux. Quand le repas sera prêt, vous nous servirez.

Pendant qu'avaient lieu ces incidents, Cyprien s'était rendu dans la salle en bas, où l'attendaient, devant une table, les deux guerriers à l'armure complète dont nous avons parlé. Ceux-ci, qui n'étaient autres que le marquis de Schomberg et le comte de Rotenberg, levèrent leurs visières en voyant entrer Cyprien.

—Avez-vous accompagné Son Altesse royale jusqu'à la chambre préparée pour elle ? demanda le baron de Rotenberg.

—Je ne l'ai quittée que sur le seuil, répondit Cyprien en rejetant son capuchon en arrière. J'ai recommandé à sa suivante de veiller sur ses mouvements avec des yeux de lynx, et de bien voir à ce qu'elle ne nous échappe pas.

—Elle a l'air de diablement nous haïr, observa le marquis de Schomberg. Il est certain que son séjour à la Maison Blanche lui pesait : mais dire que cela allait jusqu'à de l'horreur !

—Ne perdons pas notre temps à discuter ces choses-là, dit Cyprien. Il nous suffit qu'elle soit complètement en notre pouvoir ; et si nous réussissons à la placer sur le trône de Bohême, elle sera, entre nos mains, un jouet, une automate, tandis que sa couronne nous servira de talisman.

—Nous avons pesé et calculé tout cela, observa le marquis de Schomberg : mais n'oublions pas que si Son Altesse royale nous échappait, nous n'aurions plus qu'à dire adieu à nos rêves de grandeur.

—Ses suivantes sont dévouées, répondit Cyprien. D'ailleurs, j'aurai soin que la princesse ne puisse communiquer avec personne avant son arrivée au château de Rotenberg.

—Et alors nous déploierons l'étendard de Bohême, ajouta le baron, et nous proclamerons guerre à Zitzka et ses à hordes taborites.

—Oui, et toutes les forteresses du royaume nous renverront notre cri de guerre, répliqua Cyprien. J'espère que notre tâche sera comparative-ment aisée.

—Ne vous faites pas cette illusion, dit le marquis de Schomberg d'un ton solennel. Je suis convaincu que la cause royale finira par triompher, et qu'avant longtemps la princesse Elizabeth remontera sur le trône de ses ancêtres ; mais la lutte sera sanglante et acharnée.

—D'accord, observa le baron de Rotenberg ; mais ne possédons-nous pas le talisman qui nous garantit le succès ?

—De l'or ! demanda le marquis, ne devinant pas précisément ce que voulait dire le comte.

—Oui, de l'or, répliqua celui-ci. La fortune de la princesse Elizabeth est en notre possession, et Zitzka donnerait l'œil qui lui reste pour mettre la main dessus ; car il sait bien qu'avec de l'or on fait sortir de terre des armées, et que mieux les soldats sont payés et nourris, plus on a de chances en sa faveur.

—Il me semble que vous entrez dans une discussion qui serait mieux à

sa place une autre fois, dit Cyprien. Puis, comme pour donner un autre cours à la conversation, il ajouta, en s'adressant au comte de Rotenberg :— J'espère que votre fils sera au château pour recevoir le comte de Schonwald.

—Sans aucun doute, répondit le baron. Rien, pas même la nouvelle de mon arrestation, n'aurait pu décider Rodolphe à quitter le château, car je lui ai laissé l'ordre, s'il était attaqué, de résister jusqu'à la mort.

—Mais les Taborites n'ont pas fait de tentative de ce côté ? demanda le marquis de Schomberg.

—Pas que je sache, répondit le comte. Rodolphe sera ce soir au château ; il était déguisé de façon à défier les regards les plus habiles, et il nous a précédés de deux jours. Avouons que nous avons trouvé un moyen ingénieux de transporter nos trésors.

—Monseigneur, soyez prudent, je vous en conjure ? s'écria Cyprien : les murs ont des oreilles, quand il s'agit de secrets aussi importants, et le sort de la Bohême dépend de notre discrétion. Jusqu'ici tout a réussi, je veux dire depuis les événements de l'autre nuit, où le chevalier Henri de Brabant jeta la Maison Blanche dans une si étrange confusion.

A ce moment, la porte s'ouvrit, et l'aubergiste apparut, suivi de sa femme et de deux domestiques chargés de plats. Tandis qu'on dressait la table, le marquis de Schomberg et le baron de Rotenberg se tournèrent du côté de la fenêtre, ne voulant pas laisser voir leur visage, sachant bien que Zitzka avait envoyé partout des émissaires à leur poursuite.

Dès que les mets furent placés sur la table, Cyprien fit signe à l'aubergiste qu'il pouvait se retirer, et les seigneurs se trouvèrent alors libres de reprendre leur conversation.

—Nous parlions des événements qui sont arrivés l'autre nuit à la Maison Blanche, dit le baron de Rotenberg, après avoir vidé un verre de vin du Rhin, cela me fait penser à vous demander si vous croyez qu'Ermach ait osé révéler les mystères....

—Il n'a pas violé le serment par lequel il s'est engagé à garder le secret, j'en suis persuadé, dit Cyprien.

—Mais s'il avait osé ? observa le comte.

—Alors nous aurions tout à craindre, dit Cyprien d'un air sombre : car l'Autrichien est en bons termes avec Zitzka, et il n'aurait pas manqué de faire connaître au Taborite la nature de nos secrets. S'il en avait été comme vous dites, il ne resterait pas à l'heure qu'il est pierre sur pierre du château d'Hamelin.

—On nous a dit que l'Autrichien a quitté Prague précipitamment, observa le marquis de Schomberg ; sans aucun doute, il doit avoir passé par ici, peut-être même a-t-il séjourné dans cette auberge. Il faudra savoir de l'hôtelier combien de personnes l'accompagnaient : nous verrons ainsi si Ermach était avec lui.

—Oui, et Blanche, murmura Cyprien.

—Que disiez-vous ? demanda le baron de Rotenberg.

—Rien qui vaille, répondit Cyprien : je vais aller questionner un peu l'aubergiste.

Et il sortit en prononçant ces paroles.

—Cyprien se rendit dans la salle commune, où il trouva l'hôte et sa femme occupés à faire une longue addition. En le voyant approcher, l'aubergiste lui présenta une chaise, et sa femme lui offrit un verre d'une certaine liqueur dont elle avait le secret. Cyprien accepta avec une apparente cordialité ; puis il demanda la note de ce que lui et les siens avaient dépensé. Il se contenta de regarder le total, le paya sans observations, et y ajouta généreusement une gratification pour les domestiques.

—Avez-vous eu à faire, ces jours-ci ? demanda Cyprien en acceptant un second verre de liqueur.

—Cela n'allait pas fort depuis quelques semaines, répliqua l'hôte ; mais avant hier, il nous est arrivé plusieurs personnes qui ont passé la nuit ici. Malheureusement leur présence chez nous a été marquée par de tragiques circonstances.

—Que voulez-vous dire ? demanda Cyprien. Vous excitez ma curiosité.

—Ah ! ainsi la nouvelle n'en a pas encore été jusqu'à Prague ? observa l'aubergiste en regardant sa femme.

—Quelle nouvelle, mon ami ? demanda Cyprien.

—La nouvelle du meurtre qui a été commis avant hier dans notre maison, répondit l'aubergiste, en prenant un ton solennel et en fronçant les sourcils.

—Un meurtre... ici... sous votre toit ? murmura Cyprien ; qui était leur victime ? qui est le coupable ?

—La victime était un beau et charmant jeune homme, un page ; et l'assassin était la plus jolie créature que j'ai jamais vue.

—Et naturellement elle a été arrêtée ? dit Cyprien d'un ton interrogateur.

—Pas du tout, répliqua vivement l'hôtesse, et son évasion n'est pas ce qu'il y a de moins singulier dans l'affaire.

Et alors, elle et son mari se mirent à raconter tout ce qui s'était passé à leur auberge, sans omettre un détail, ni aucun des noms d'Ermach, d'Ætina, de Béatrice et de Linda. Cyprien ne perdit pas une seule parole, et soudain, une pensée se fit jour dans son esprit :—Par le ciel ! cela doit être ainsi, s'écria-t-il en se dressant subitement sur sa chaise. *Oui*, voilà la solution de l'énigme ! J'y vois clair, à présent, je comprends tout ! Le mystère de ces deux sœurs. Ah ! ce n'en est plus un pour moi ! Faut-il que j'ai été stupide de n'avoir pas plus tôt soupçonné la vérité ! Ah ! Mariette, ta ruse dépasse celle du serpent ! Mais à présent, à présent, je serai bientôt vengé !

L'aubergiste et sa femme le regardaient avec curiosité. Il s'en aperçut, et se hâta de leur dire : — Le temps se passe, et il faut que nous nous remettions en route. Auriez-vous la bonté d'ordonner qu'on nous apprêtât nos chevaux ?

— Certainement, répondit l'aubergiste en se hâtant de quitter l'appartement.

— A propos, ajouta Cyprien en s'adressant à la femme, qu'est-ce que sont devenues les deux jeunes filles qui accompagnaient Cœtna.

— Elles ont continué leur route vers le sud, avec le chevalier Henri de Brabant, répondit l'hôtesse.

— Ah ! je comprends ! s'écria Cyprien, comme si cette nouvelle eût été d'accord avec une certaine idée qu'il avait conçue. Oui, murmura-t-il, tout confirme mes soupçons et prouve que je ne me trompe pas. A présent Mariette, tremble. En dépit de Zitzka et de tous les Taborites, je serai vengé !

Cyprien sortit alors dans la cour, pour voir si l'on apprêtait les chevaux. Il s'arrêta avec surprise en apercevant l'aubergiste, ses pages, ses postillons, et les huit hommes armés de la statue de bronze entourant un voyageur qui paraissait ne faire qu'arriver, car il tenait encore son cheval par la bride.

— Quelles sont donc ces nouvelles qui semblent tant intéresser tout le monde ? demanda Cyprien à l'aubergiste, en le tirant de côté.

— Des nouvelles d'une haute importance, répondit celui-ci. Les Taborites ont proclamé la guerre contre l'aristocratie.

— Comment ? Jean Zitzka aurait eu l'audace. .

— Silence ! dit l'hôtelier d'un air suppliant ; plusieurs de mes domestiques penchent pour les Taborites, et s'ils vous entendaient. . .

— Mais que sait-on de positif ? demanda Cyprien.

— Le capitaine général a passé la revue de tous les Taborites hier à midi, sur la grande place de Prague, et il a proclamé une guerre à mort contre les seigneurs. .

— Alors le gant est jeté, et la guerre civile date d'hier, dit Cyprien d'un ton solennel.

— Que voulez-vous dire ? s'écria l'aubergiste en l'examinant avec un étonnement mêlé d'alarme.

— Rien, rien : vous me comprendrez bientôt, répondit Cyprien avec une sorte d'impatience ; mais, je vous en prie, dites qu'on amène nos chevaux.

— En dix minutes tout sera prêt, dit l'aubergiste qui se hâta de courir aux écuries, tandis que Cyprien retourna auprès du marquis de Schomberg et du baron de Rotenberg.

— Vous avez été bien longtemps absent, lui dit ce dernier ; nous craignons déjà qu'il ne fût arrivé quelque chose de désagréable. Qu'avez-vous appris ?

—D'abord, répondit Cyprien, nous n'avons rien à redouter de la part d'Ermach : il n'est plus. En second lieu, Henri de Brabant n'a pas même un jour d'avance sur nous, il n'a quitté cette auberge qu'hier à deux heures. Troisièmement, une certaine Mariette, que vous vous rappelez peut-être, et dont la colère a mis notre institution en danger, servira probablement bientôt de victime à la statue de bronze. Et enfin, ajouta Cyprien d'un ton de plus en plus solennel, Jean Zitzka a proclamé une guerre à mort à l'aristocratie de Bohême.

—Voilà, effectivement, d'importantes nouvelles ! dit le marquis de Schomberg. D'où viennent-elles ?

—Je vous donnerai tantôt de plus amples explications, dit Cyprien : nos chevaux nous attendent, et je crois que plus vite nous arriverons au château de Rotenberg sera le mieux.

—Assurément, dirent à la fois le marquis et le baron en abaissant la visière de leurs casques.

Dix minutes plus tard, la procession funèbre se remit en marche, et s'éloigna dans le même ordre que nous avons décrit.

XLIII.

LA BARONNE HAMELIN CHEZ LE CAPITAINE GENERAL DES TABORITES.

La nouvelle que Jean Zitzka avait proclamé la guerre contre les seigneurs de Bohême était vraie. Nous voudrions raconter dans tous leurs détails les incidents de ce jour mémorable, où le capitaine général passa en revue son armée, forte de plus de quarante mille hommes ; nous voudrions dire avec quel enthousiasme Zitzka fut accueilli par ses soldats et par une foule immense de peuple qui se pressait sur son passage. La ville tout entière était en fête, les rues étaient pavoisées, et l'on sentait que de grandes résolutions allaient être prises. Nous aurions désiré reproduire l'allocution que le chef taborite adressa à l'armée, et que l'histoire nous a conservée ; mais quoique ces événements fassent partie de notre histoire, nous la négligerons, à regret, pour donner plus de rapidité à notre récit. Nous nous contenterons de dire que l'aristocratie demeura épouvantée de l'autorité et de l'ascendant que le héros populaire exerçait sur les masses.

Vers six heures, le soir de ce même jour où avait eu lieu la revue, Jean Zitzka était assis dans son cabinet, dans le château de Prague, examinant une carte sur laquelle les châteaux et les domaines des seigneurs de Bohême étaient minutieusement marqués. Il était seul, et absorbé dans de profondes pensées, tout en promenant son doigt sur les lignes de la carte. De temps en temps, il traçait une note sur un morceau de papier, et des paroles s'échappaient de ses lèvres :

—Le sort en est jeté, murmura-t-il ; le Rubicon est franchi, et la Bohême va assister à une guerre civile, oui, à une guerre à mort. La croisade est proclamée, et il faut que l'action suive vigoureusement la menace. Grâce

à Dieu ! l'Autriche est paralysée : ah ! c'est un coup de maître que celui par lequel j'ai obtenu sa neutralité. Elle est liée pour un an ; et dans cet intervalle j'aurai accompli mon œuvre ! car vous savez, mon Dieu, s'écria Zitzka, en levant les yeux, vous savez que je suis sincère dans tout ce que j'ai entrepris, et que je ne suis mû par aucun sentiment d'ambition personnelle ! Si dans le principe, j'ai obéi au désir de venger les outrages de quelqu'un que j'aimais et chérissais tendrement, vous me pardonnerez, Seigneur ! Car aujourd'hui je n'ai en vue que le bien de ceux qui souffrent. Mais, ajouta-t-il, pourquoi réveiller des souvenirs cuisants, des souvenirs que je chercherais vainement à ensevelir dans l'oubli ! O Emenonda, ton image est toujours présente devant mes yeux, et en pensant à toi je sens faiblir ma colère !

Le guerrier essuya une larme qui roulait sur sa joue : puis, comme pour échapper aux réflexions qui l'envahissaient, il reprit son siège, et continua à examiner la carte qui était déroulée sur la table.

— Pour occuper toutes ces places, dit-il à demi voix, il faudrait de grandes forces : outre cela, beaucoup de châteaux pourraient opposer de la résistance, et l'on serait obligé de perdre du temps à en faire le siège. Mais quelles forteresses avons-nous dans le voisinage de Prague ? se demanda-t-il en promenant son doigt autour du point où la capitale de la Bohême était indiquée. — Voici la demeure princière du marquis de Schomberg. Mais il a pris la fuite, et une poignée de mes Taborites suffira pour occuper sa maison. Voilà encore la Maison Blanche, habitée par la baronne Hamelin, bonne et charitable pour les pauvres. Je me rappelle, pourtant qu'un jour Cœtna, en ma présence, fut saisi d'une soudaine et vive agitation, en entendant prononcer son nom. La Maison Blanche, après tout, n'est qu'une habitation de plaisance, et il n'est pas nécessaire de la faire occuper. Mais voici le château d'Hamelin, une forteresse qui appartient à cette même illustre dame. Voyons ce qu'en dit mon memorandum.

Zitzka ouvrit un tiroir de la table devant laquelle il était assis, et en tira des tablettes qu'il feuilleta avidement.

— Ah ! voici, dit-il ; et il lut : *Château d'Hamelin, appartenant à la baronne du même nom ; place forte ; a été réparé il y a quelques années ; on prétend qu'il s'y trouve de vastes souterrains. Le château est habité par un certain nombre de jeunes hommes et entretenu aux frais de la baronne. On a vu fréquemment des hommes armés dans le voisinage. Mais ces assertions sont attribuées aux exagérations de la terreur et de la superstition.* Ainsi parlent mes notes. La baronne doit être une femme dangereuse. Le château est fort, et pourrait servir de point de ralliement à nos ennemis. J'envverrai demain matin deux cents Taborites en prendre possession, en même temps que je mettrai une garnison chez le marquis de Schomberg. Ce sera mon entrée en guerre !

A peine Zitzka avait-il formé cette résolution qu'un soldat taborite ouvrit

doucement la porte de l'appartement, et dit, avec une hésitation qui prouvait combien il craignait de déranger son maître :—Général, il y a là une grande dame qui demande à être admise tout de suite à vous parler.

—Pourquoi ne l'as-tu pas conduite à mon secrétaire, puisque tu sais que je suis occupé ? demanda Zitzka.

—C'est ce que j'ai voulu faire, répondit le Taborite ; mais elle m'a déclaré que l'affaire qui l'amène est urgente, et qu'elle ne peut s'en expliquer qu'avec le capitaine général.

—Alors, fais-la entrer, dit Zitzka.

Le soldat se retira, et quelques minutes après, une dame grande et bien faite, mais ayant la figure cachée sous un voile épais, s'avança vers le chef des Taborites.

Pendant plusieurs secondes elle resta debout, examinant attentivement le guerrier : puis, paraissant se remettre, elle dit :—Pardonnez-moi, illustre capitaine, de vous avoir distrait de vos occupations, et veuillez m'accorder, un instant, votre attention.

En parlant ainsi, elle rejeta son voile en arrière, et Zitzka admira son visage merveilleusement beau, mais dont chacun des traits exprimait une terreur qu'elle cherchait vainement à dissimuler.

Le capitaine général l'invita à prendre un siège, et se rassit lui-même de façon à lui faire comprendre qu'il était disposé à l'écouter, mais que ses explications devaient être brèves.

Général Zitzka, dit la dame, avec beaucoup d'hésitation et d'embarras, je suis venue implorer votre clémence et votre merci, et pourtant je ne sais trop en quels termes formuler ma requête : car je ne suis point partisan de votre cause ; j'ai même été votre ennemie, et peut-être mon nom ne vous est-il pas favorablement connu...

—Qui êtes-vous, Madame ? demanda Zitzka, d'un ton qu'il voulut rendre aussi rassurant que possible.

—Je suis la baronne Hamelin, répondit-elle, avec effort, et redoutant l'effet que ce nom allait reproduire.

—Je pensais justement à vous lorsqu'on vous a annoncée, dit Zitzka, avec la même tranquillité imperturbable.

—Vraiment ! vous pensiez à moi ? s'écria la baronne, en se sentant soulagée d'un poids immense.

—Oui, Madame, je pensais à vous, répéta le général, en voyant bien qu'il y avait quelque chose d'étrange dans ses manières, mais l'attribuant à l'embarras que lui causait sa présence. Pour vous parler franchement, ajouta-t-il, après un instant, je venais de prendre la résolution d'envoyer demain matin demander les clefs du château d'Hamelin.

“ Allons, se disait la baronne avec joie, mes appréhensions étaient sans fondement, il ne soupçonne pas la terrible vérité, et Mariette, ou Cœtna, a gardé le secret !

(La suite au prochain numéro.)

NECROLOGIE.

Le maréchal Niel.—Mgr. Testard du Cosquer.

LE MARÉCHAL NIEL.*

Le maréchal Niel est décédé dans la nuit du 14 août dernier.

Cette mort a été pour l'armée française une cause d'unanimes regrets et le pays tout entier partage ses douloureux sentiments ; car le maréchal était un homme de bien doué d'une haute intelligence.

Niel (Adolphe), né à Muret (Haute-Garonne) le 4 octobre 1802, fut admis en 1821 à l'École polytechnique et entra avec le No. 2 à l'École d'application de Metz le 1er octobre 1823. Lieutenant de génie le 1er octobre 1827, capitaine le 1er octobre 1831, il s'embarqua l'année suivante pour l'Algérie, où il prit part à plusieurs expéditions. Sa brillante conduite au siège de Constantine lui valut une citation à l'ordre de l'armée, les félicitations du ministre de la guerre et le grade de chef de bataillon le 24 décembre 1837.

Rentré en France, il fut attaché aux travaux des fortifications de Paris, et conserva ces mêmes fonctions après sa promotion au grade de lieutenant-colonel, le 5 juin 1842.

Colonel le 12 mai 1846, il prit le commandement du 2e régiment du génie qu'il quitta en 1849 pour les fonctions de chef d'état-major du génie, du corps expéditionnaire de Rome. Les services qu'il rendit dans cette campagne lui méritèrent le grade de général de brigade, le 13 juillet 1849. Il fut chargé d'aller à Gaëte porter au Pape les clefs de la ville de Rome et reçut du saint-père les insignes de commandeur de l'ordre de Saint-Grégoire.

A son retour en France, M. Niel prit la direction du service du génie au ministère de la guerre et entra en même temps au conseil d'Etat comme conseiller en service extraordinaire.

Promu général de division le 30 avril 1853, il fut appelé en 1854 au commandement en chef du génie du corps expéditionnaire envoyé dans la Baltique sous les ordres du général Baraguay-d'Hilliers.

En cette qualité il dirigea les opérations du siège de Bomarsund, dont les fortifications en granit paraissaient à l'épreuve du boulet, et qui, promptement démantelée, se rendit le 16 août : les troupes étaient débarquées le 8. La promptitude de ce résultat valut au général Niel la plaque de grand officier de la Légion d'honneur le 28 août 1854 et le titre d'aide de camp de l'empereur le 8 janvier 1855.

* Cette notice, composée pour le numéro du 15 septembre, n'a pu être publiée que dans celui-ci.

A cette même époque, il fut envoyé en Crimée avec la mission d'examiner la situation de l'armée, d'en instruire l'empereur et de donner son avis sur les opérations à suivre. Après avoir consacré quelques semaines à une visite minutieuse des travaux entrepris, le général Niel se prononça pour un investissement plus complet de la place de Sébastopol et l'attaque du côté de Malakoff.

Chargé le 5 mai du commandement en chef du génie à l'armée d'Orient, en remplacement du général Bizot qui venait d'être tué, il dirigea les travaux du siège jusqu'à la prise de la ville. "Jamais, dit-il dans son journal du siège, le corps du génie n'avait eu à exécuter des travaux aussi difficiles et aussi multipliés, et dans aucun siège il n'avait éprouvé d'aussi grandes pertes.

"Nos cheminements, exécutés en grande partie dans le roc au moyen de la poudre, présentent un développement de plus de 80 kilomètres. On a employé 80,000 gabions, 60,000 fascines et près de 1 million de sacs à terre. Trente et un officiers du génie ont été tués, trente trois ont été blessés."

Le 8 septembre, Malakoff fut enlevé ; le général Niel reçut la grande croix de la Légion d'honneur et le cordon de commandeur de l'ordre du Bain.

En 1857 il prit part, comme conseiller d'Etat, commissaire du gouvernement, à la discussion du code de justice militaire, et repoussa l'introduction en principe des circonstances atténuantes dans ce code.

Nommé sénateur le 9 juin, il fut chargé, en 1858, de faire, au nom de l'Empereur, auprès du roi Victor-Emmanuel, la demande officielle de la main de la princesse Clotilde de Savoie pour le prince Napoléon ; il accompagna le prince à Turin et profita de ce voyage pour faire, sur la topographie militaire du Piémont, un travail qui servit dans la campagne d'Italie.

Appelé au commandement du 4e corps de l'armée d'Italie, en 1859, il prit une certaine part à la bataille de Magenta, et eut le principal rôle à Solferino. Le général Niel "s'est couvert de gloire," dit la dépêche envoyée à l'impératrice par l'empereur. Un décret daté de Cavriana le 25 juin 1859 éleva le général Niel à la dignité de maréchal de France.

Après la paix de Villafranca, le maréchal entra en France, et reprit, le 22 août 1859, le commandement supérieur du 6e arrondissement militaire, formé des 11e, 12e, 13e, 14e divisions, et ayant son quartier général à Toulouse. Il conserva le commandement jusqu'à son entrée au ministère de la guerre, le 20 janvier 1867.

C'est à son génie militaire assistant celui de l'Empereur, que la France est redevable de la nouvelle réorganisation de son armée, admirable sous tant de rapports, malgré les critiques de partis que l'on a pu faire, et auxquelles on devait nécessairement s'attendre. Et c'est à cette réorganisation accomplie avec autant d'activité, d'intelligence et d'énergie, que l'on doit la paix dans laquelle se maintient l'Europe et la possibilité de réunion du prochain Concile Œcuménique.

Il y avait trois ans qu'il occupait le ministère de la guerre, où il succéda au Maréchal Randon. Actif, vigilant, habile administrateur, il a passé ces trois années dans un labeur incessant ; et l'on peut dire qu'il meurt d'excès de travail.

C'est une grande consolation en ce temps de défaillance, de voir un soldat de cette valeur couronner une vie par une fin édifiante et toute chré-

tienne. Dans la journée du jeudi, avant veille de sa mort, le maréchal, connaissant la gravité de son état, fit appeler Mgr. l'Archevêque de Paris, se confessa, reçut en pleine connaissance, des mains de M. le Curé de Sainte Clotilde, les derniers sacrements de l'Eglise.

Le Maréchal Niel perdit connaissance trois heures seulement avant d'expirer. Suivant sa recommandation, la sœur qui le veillait n'a pas cessé de lui lire jusqu'à une heure du matin des chapitres de l'*Imitation de Jésus-Christ*, de Bossuet, de Bourdaloue.

Les amis du Maréchal racontent que c'est à lui surtout que l'on doit la victoire de Mentana. On connaît toutes les hésitations qui retardèrent le départ des troupes françaises pour Rome ; les ordres et les contre-ordres se succédaient à Toulon ; les troupes étaient embarquées et attendaient le dernier signal pour partir, quelques heures de retard suffisaient pour que le drapeau de la France ne put devancer devant Rome les bandes de Garibaldi. Le Maréchal Niel reçoit, dans la nuit à une heure du matin, une dépêche de Toulon qui lui annonce que le dernier délai est arrivé pour le départ de l'escadre ; le Maréchal fit télégraphier immédiatement l'ordre de lever l'ancre et de marcher au secours du Saint-Siège. Si le Maréchal n'avait pas pris cette responsabilité, Garibaldi serait arrivé jusque sous les murs de Rome, qu'il eut peut-être enlevée d'assaut.

Pie IX, qui possède à un très-haut degré la mémoire du cœur, s'est rappelé ce que le Maréchal Niel a fait pour le Saint-Siège en 1849 et en 1867. A la nouvelle de la mort du Maréchal, il s'est aussitôt empressé de célébrer une messe pour le repos de son âme.

Parmi les autres morts d'une moindre célébrité, on distingue encore le baron J. A. Henri Leys, peintre belge, mort à Anvers dans le courant de septembre, élève de Braekelcer ; il fit son apparition dans le monde artistique par son *Combat d'un Grenadier contre un Cosaque*.

Par la science de la couleur, la verve de sa composition, l'originalité de ses types empruntés au Moyen-Age, Leys a été peut-être le premier peintre dans le genre historique, de la Belgique, trois de ses toiles ont obtenu la médaille d'honneur à l'*Exposition Universelle* de Paris. Il était commandeur de l'Ordre de Léopold, et membre de l'Académie royale de Belgique.

MGR. TESTARD DU COSQUER.

Nous empruntons à la *Semaine Religieuse de Paris* la notice biographique de Mgr. du Cosquer.

La mort vient de frapper un de ces coups terribles et imprévus devant lesquels la foi s'incline, mais le cœur se brise. Mgr. Martial-Guillaume Testard du Cosquer, archevêque de Port-au-Prince, prélat de la maison du pape et chevalier de la Légion d'honneur, a succombé à Rome, le 27 juillet, à une fièvre typhoïde contre laquelle il luttait vainement depuis plusieurs semaines. La vie du vénérable prélat est de celles qui ne se mesurent pas d'après le nombre des années dont elles se composent, mais d'après la nature des œuvres qui les remplissent. Mgr. du Cosquer a été frappé à l'âge de quarante-neuf ans, aux pieds du trône de saint Pierre, dont il avait été toute sa vie un défenseur convaincu et intrépide.

Né le 22 septembre 1820, à Lesneven, petite ville du Finistère, d'une famille des plus honorées et des plus dignes de l'être, le jeune Martial Testard du Cosquer, après avoir fait au lycée de Napoléonville de bril-

lantes études, s'était fait recevoir docteur en droit à la faculté de Paris. C'est là que la grâce divine vint le prendre pour le conduire à Rome, où il reçut l'onction sacerdotale. A ce moment, la ville éternelle était cernée par l'armée française envoyée par le gouvernement de la république pour défendre contre la révolution le domaine de saint Pierre. Le nouveau prêtre voulut consacrer les prémices de son ministère à ses compatriotes, qui tombaient en grand nombre sur le champ de bataille. Il parvint à se glisser au milieu de l'armée française, et fut, à l'admiration de tous, dévoué comme un prêtre, et brave comme un soldat. Il reçut, sur la demande formelle du général Oudinot, la croix de la Légion d'honneur.

Après avoir assisté au retour triomphal du souverain pontife dans la ville de Rome, il revint lui-même dans son diocèse.

Mgr. Graveran, qui était alors évêque de Quimper, s'empressa d'attacher l'abbé du Cosquer à son grand séminaire, en qualité de professeur d'histoire ecclésiastique. Tous ceux qui l'y ont connu se rappellent avec émotion de quelle respectueuse sympathie l'entouraient ses élèves séduits par les charmes de son esprit et l'aménité de son caractère.

Quelques mois plus tard, Mgr. Lacarrière, évêque nommé de la Basseterre, faisait appel au dévouement du jeune professeur en lui offrant des lettres de vicaire général. M. l'abbé du Cosquer, dont le courage n'avait pas fléchi devant les balles de l'insurrection romaine, n'hésita pas à affronter sur les plages lointaines de nos colonies les périls du climat et les fatigues d'un laborieux ministère. Forcé par le mauvais état de sa santé de revenir en France, il redemanda à Mgr. l'évêque de Quimper la chaire d'histoire, dans laquelle le vénérable prélat le vit remonter avec une joie égale à la douleur qu'il avait éprouvé lorsqu'il l'en avait vu descendre.

Mgr. Sergent, en arrivant dans son nouveau diocèse, ne tarda pas à remarquer, au milieu des prêtres de sa ville épiscopale, le professeur distingué auquel il confia, peu de temps après, la fondation d'une nouvelle paroisse dans la ville la plus importante du département, à Brest, où le nouveau curé rencontra tant de sympathies et laissa tant de regrets.

Lorsqu'il s'agit d'arrêter avec la république d'Haïti les bases d'un concordat que souhaitait ardemment le saint-siège, le souverain pontife, qui n'avait pas perdu le souvenir du courageux aumônier de l'armée française, fit appeler le curé de Notre-Dame du Carmel de Brest, et l'envoya, avec le titre de légat, rétablir la hiérarchie ecclésiastique au sein de ces populations turbulentes et si souvent bouleversées par l'esprit révolutionnaire. Mgr. du Cosquer réussit au-delà de toute espérance, et le souverain pontife lui confia, comme archevêque, la direction de cette Eglise dont il avait si heureusement contribué, comme légat, à obtenir la fondation.

Personne n'ignore les luttes violentes qu'il a eu à soutenir et les cruelles péripéties qu'il a eu à traverser au milieu de ce peuple où l'ambition des innombrables compétiteurs du pouvoir rend si difficile le pacifique exercice de l'autorité pastorale. A plusieurs reprises il fallut toute la finesse et l'énergie du prélat pour sauver du massacre et de l'incendie les prêtres et les édifices religieux, auxquels s'attaquait, là comme partout, la révolution triomphante. A la suite des derniers événements qui désolèrent la république d'Haïti, Mgr. du Cosquer crut devoir retarder son retour dans son diocèse, qu'il n'avait d'abord quitté que pour quelques mois, à l'occasion du centenaire de saint Pierre.

Vers le milieu du mois de juin dernier, Sa Grandeur partait pour Rome.

afin de prendre les dernières instructions du saint-siège, qui, en présence de la gravité de la situation faite à l'Église dans la république haïtienne, s'opposait formellement au départ de l'archevêque. Ce n'était pas seulement l'obéissance qui allait retenir le vénérable prélat loin de ces contrées qu'il avait déjà arrosées de ses sueurs et auxquelles il avait consacré les meilleures années de sa vie, la mort devait l'en séparer sans retour.

A son arrivée à Rome, Mgr. du Cosquer se sentit atteint d'une lassitude qu'il attribua d'abord à la chaleur extrême et dans laquelle il fut bientôt obligé de reconnaître les premiers indices de la maladie qui devait l'emporter. Le jour même où il se mettait au lit, il dit à quelques élèves du séminaire français, où il était descendu, "qu'il était venu mourir à Rome." Il y a parfois de ces pressentiments étranges que Dieu semble envoyer aux âmes qu'il aime, comme un avertissement ou plutôt comme une espérance. La maladie fit des progrès rapides, et bientôt les médecins ne cherchèrent plus à dissimuler leur inquiétude. Mgr. de Mérode, ancien condisciple et ami dévoué de l'infortuné prélat, se chargea de la mission douloureuse de le préparer à mourir. Le R. P. Freyde, qui environnait aussi l'illustre malade des soins les plus assidus et les plus affectueux, lui offrit l'onction suprême, qui fut acceptée avec la résignation la plus édifiante.

Les quelques témoins de cette scène attendrissante et de la bouche desquels nous tenons ces détails, se rappelleront toujours avec émotion la tendre pitié et le religieux abandon avec lesquels le saint archevêque présentait lui-même aux onctions saintes ses membres amaigris par la fièvre. Chaque matin le saint viatique était offert dans la chambre du malade, et plusieurs fois le saint viatique vint lui apporter, en ranimant sa foi et son courage, la consolation et l'espérance.

La noblesse romaine, la prélature, les officiers des zouaves et de la légion, en un mot tout ce que Rome renferme de distingué par la naissance, par l'esprit et par le cœur, venait chaque jour s'enquérir avec anxiété de l'état de l'intéressant malade. Le souverain pontife lui-même se faisait chaque jour renseigner par son aumônier, Mgr. de Mérode, qui apportait à son auguste ami la bénédiction apostolique.

Enfin arriva cette journée fatale du 27 juillet qui devait enlever à l'Église un de ses pontifes les plus distingués et jeter la désolation dans une famille déjà plusieurs fois cruellement frappée dans ses affections les plus chères. Vers une heure de l'après-midi, Mgr. du Cosquer s'est éteint entre les bras de Mgr. de Mérode, archevêque de Mélythène, et de Mgr. Bastide, chanoine de Sainte-Marie Majeure, qui, après l'avoir entouré pendant sa vie de l'amitié la plus tendre, ont voulu lui demeurer fidèles jusque dans la mort en recevant son dernier souffle.

Les obsèques ont eu lieu le 29 à Sainte-Marie sur Minerve, au milieu d'une affluence nombreuse et vivement émue. Son corps a été embaumé et transporté en Bretagne, où il recevra, de la part de tous ceux qui ont connu le vénérable archevêque, les hommages dus au mérite, aux talents, au dévouement et à la vertu.—L'abbé A. O.-C.

CHRONIQUE.

NOVEMBRE :—Légende du mois.

CANADA :—Les Reliques des Saints.—Les Zouaves Canadiens en France.—Départ des Evêques pour Rome.—M. Muir.—Nécrologie.—Nouvelle politique coloniale de l'Angleterre.—Les Canadiens aux Etats-Unis.

ROME :—*Roma Pius Amor.*—*L'Emporium.*—Le Pape-Roi.—Le Dieu de Pie IX.

FRANCE :—Convocation des Chambres.—Situation politique.—Traupmann et les romans.

ANGLETERRE :—Question irlandaise.

ALLEMAGNE :—Prusse.—Autriche.

ITALIE.—ESPAGNE :—La crise.

AMERIQUE :—Préoccupations intérieures.—Cuba.—Le *Hornet.*—Paraguay.

I.

NOVEMBRE, neuvième mois de l'Année Romaine, et onzième de la nôtre.

Ce mois eut reçu le nom de Tibère, si le tyran eut écouté ses flatteurs, mais le prince se moqua d'eux. " Que ferez-vous donc, leur dit-il, lorsque vous aurez un *troisième* César ?

Ce mois s'ouvre par la fête de Tous les Saints qui clôt le temps des récoltes et par la Commémoration générale des fidèles trépassés qui annonce l'hiver.

Novembre, au premier jour, des Saints montre la gloire ;
Des Morts on fait, au deux, la lugubre mémoire.

Le 3 Novembre, fête Saint Hubert, patron des chasseurs, les vanteries et les fanfaronnades de nos Nemrods ont donné naissance à ce dicton qui désigne un menteur : " Il est de la Confrérie de Saint Hubert. "

Le 7, est honoré Saint Léonard. Une des hymnes naïves que chantait le Moyen-Age, et que l'on retrouve dans le bréviaire de Cluny, faisait sur son nom le jeu de mot suivants :

Leone fortior
Nardoque suavior.

Plus fort que le lion, *Leo* ; plus suave que le nard, *nardus*.

La fête de Saint Martin, qui tombe le 11, est le point de ralliement de beaucoup de dictons populaires.

Les beaux jours qui brillent alors s'appellent l'*Eté de la Saint Martin* que les Américains appellent *Indian sun*.

Comme vers cette fête les oies sont grasses et le vin nouveau, dans beaucoup de familles on mange encore l'*Oie de la Saint Martin* ; et l'ivresse qu'engendre le nouveau vin, s'appelle le *mal Saint Martin*.

La Saint-Martin boit le bon vin,
Et laisse l'eau pour le moulin.

Vous connaissez aussi *l'estafier ou valet Saint Martin* : c'est tout simplement le diable.

Les bonnes gens, qui ont foi dans les vieux almanachs, ont pour ce mois leurs pronostics, écoutez :

“ Si après la Saint-Martin il se trouve un petit ver dans la pomme de chêne, c'est *abondance* ; une mouche, c'est la guerre ; une araignée, signe de mortalité. Cherchez ; n'est-il pas facile de connaître l'avenir !

“ Si les chênes ont beaucoup de pommes, grandes neiges avant Noël et froids cuisants.”

Beaucoup de bonnes fêtes illustrent encore ce mois : Sainte Gertrude, Ste. Elizabeth de Hongrie, La Présentation de Notre-Dame, Sainte Cécile, patronne des musiciens ; Saint Clément, Sainte Catherine, patronne des Ecoles de filles, qui ranime les joyeuses soirées et le jeu de la *tire*. St. André, le premier appelé des apôtres, et qui ouvre l'année ecclésiastique, le dimanche le plus près étant toujours le premier dimanche de l'Avent.

Plusieurs dictons du bon vieux temps se rapportent aux fêtes diverses de Novembre.

A la Toussaint
L'hiver est en chemin.
—La Toussaint venue,
Quitte la charrue.
—Passé la Saint-Clément
Ne sème plus de froment.
—A la Sainte-Catherine
Tout bois prend racine.
—A la Saint-André, la nuit
L'emporte sur le jour qui fuit.

II.

La grande démonstration religieuse en l'honneur du corps de Saint Zénon et des reliques des 10,000 martyrs ses compagnons, envoyées de Rome par Mgr. de Montréal, a eu lieu le 17 du dernier mois avec une pompe peu ordinaire. Deux Evêques, un clergé nombreux, toutes les associations et les institutions religieuses de Montréal y ont pris part. Il y a eu sur la place devant Notre-Dame, deux discours, l'un en anglais par le R. P. Langcoke, l'autre en français par M. l'Abbé Martineau. Nous reproduisons les traits principaux du discours français.

Visi sunt oculis insipientium mori : illi autem sunt in pace
(Sap.-3-2.)

Aux yeux des insensés ils ont paru mourir, mais eux, ils sont dans la paix.
Monseigneur, mes frères :

Je vois deux flambeaux se lever sur le monde, le flambeau de la prétendue sagesse humaine que promène la main des mobiles passions : le flambeau de la sagesse divine qui me descend du ciel sur l'aile de la Foi.

A la lueur du premier flambeau, rien de plus inopportun que cette fête : ôtez-nous ces ossements, ces débris de la mort, et ne nous rappelez pas ce triomphe du tombeau dont trop tôt nous devons être les victimes.....

Mais à la splendeur du flambeau de la Foi, rien de plus légitime que cette manifestation.

1. Parce que les reliques de ces martyrs nous rappellent la grande victoire qu'ils ont remportée dans la plus noble des luttes et la plus noble des causes, et cette victoire demandait ce triomphe.

2^e. Parce que les reliques de ces martyrs, objets sacrés, méritent en elles-mêmes cette manifestation.

3. Parce que les reliques de ces martyrs sont pour nous un signe d'espérance, rien de plus naturel que de les accueillir avec pompe.—Un mot sur chacune de ces pensées.

1. La victoire a couronné les aigles romaines et l'univers entier est aux mains de deux Césars. Allumant la flamme de leur fol orgueil, l'enfer leur persuade de remporter aussi la victoire sur le Dieu du ciel, dans la personne de ses serviteurs sur la terre. Montons au Capitole, allons rendre grâce aux dieux : Tel est l'ordre des maîtres du monde. Tout obéit, comme un lâche troupeau, tout, excepté Zénon et ses 10,203 compagnons..... Ecoutez leur réponse : César, commandez des expéditions nouvelles ; conduisez-nous aux limites de l'univers ; nous affronterons sans peur, pour la gloire de nos empereurs et la gloire de la patrie, les dangers et les combats ; mais s'il faut lutter contre Dieu, César, nous sommes ses serviteurs avant d'être vos soldats, c'est à lui que d'abord nous devons obéir. Noble réponse du chrétien, du héros de l'église de Dieu.

On les dégrade, on les réduit à la condition des esclaves, eux ces fiers soldats : on les condamne aux plus durs travaux, et pendant sept années, sans relâche, on les traite comme des bêtes de somme.

Mais les tourmenter ce n'est pas les vaincre. On ne les abattra même pas dans la mort.

Oh ! Césars, si vous eussiez vu par avance, à la distance de quinze siècles, ces palmes, ces tentures, cette foule immense, ce char de triomphe, ces pontifes du Seigneur se faisant une gloire de suivre ces nobles dépouilles, vous eussiez compris à qui est restée la victoire. Et vous, vous dormez dans le sommeil de l'oubli et de l'exécration.

Voilà la victoire qu'ils ont remportée, ces martyrs, pour la religion, pour la Foi, pour Dieu. Dites-moi, ne mérite-t-elle pas les honneurs de ce triomphe !!!

2. Les reliques de ces martyrs méritent elles-mêmes cette manifestation.

On enchâsse dans l'or et la soie l'épée d'un vaillant capitaine, le sceptre d'un grand roi ; ce sont les instruments de leur courage et de leur puissance..... Ces chaînes, ces ossements sont aussi les instruments de la

victoire de nos héros. . . . Et puis l'apôtre me dit que le corps du chrétien, du martyr surtout, est le membre de Jésus Christ, le temple de l'Esprit-Saint.

Enfin Dieu, dans un langage divin, le langage des miracles, nous ordonne d'honorer les restes de ses saints, les reliques de ses martyrs. Il les revêt de sa puissance, il leur communique quelque chose de son suprême pouvoir sur l'enfer et sur les maladies et les misères de toutes sortes qui ont envahi la terre à la suite du péché.

A tous ces titres, ces reliques sacrées ne méritent-elles pas ce triomphe !!!

3. Enfin, elles nous apportent l'espérance. L'espérance d'ici-bas. . . . Une voix vénérée et bien chère nous l'a fait entendre de Rome. Quand Dieu réveille la paupière de ses saints et qu'il fait voyager leurs cendres, c'est qu'il destine des grâces spéciales aux pays vers lesquels il les envoie. O vous donc, qui vous croyez déshérités de votre part de consolation, de santé, de bonheur, venez aux reliques de ces saints, c'est la source toujours féconde des biens que vous cherchez. Mais c'est surtout l'espérance du ciel que ces reliques saintes nous apportent, car elles nous disent bien haut que Dieu est bon de mettre pour nous, à des conditions si faciles, la possession de ce paradis que nos héros ont acheté si cher.

En finissant, regardez ce drapeau au-dessus de ce monument! c'est la foi, c'est l'espérance qui ont fait triompher nos martyrs. Nous triompherons par les mêmes moyens, et, si nous savons les imiter, nous porterons aussi près de Dieu les palmes de la victoire."

—Nous avons reçu des nouvelles du dernier détachement des volontaires partis pour Rome. Partout sur leur passage, à Paris, à Lyon, à Marseille, ils ont été accueillis avec de grandes démonstrations de sympathie et d'amitié. Rouen surtout s'est distingué; le Cardinal-Archevêque a voulu qu'ils y fussent ses hôtes, et les a traités dans son Grand Séminaire, où les ecclésiastiques se sont faits eux-mêmes leurs serviteurs. Cet accueil les encouragera, les soutiendra dans l'héroïque mission qu'ils ont embrassée, et où ils ne manqueront pas, ils le savent, de sacrifices, mais aussi de mérites.

—Tous nos Evêques qui doivent prendre part au concile, sont en route pour la Ville Eternelle. La population de Québec ne les a point laissé partir sans leur témoigner, par une magnifique démonstration, quelle part tous les catholiques du Canada prennent à l'œuvre qu'il vont accomplir, et l'intérêt, la vénération, la sollicitude religieuse qu'il portent à leur voyage vers la Ville sainte. Que l'ange de Dieu les accompagne, nous les conserve, nous les ramène, et puissent-ils à leur retour retrouver leurs troupeaux plus fidèles et plus soumis que jamais à leur autorité paternelle et sainte!

Avant son départ, Mgr. l'Archevêque, a voulu, dans une touchante

réunion, remettre à M. Muir la Croix de Chevalier de l'Ordre de Saint Grégoire-le-Grand, que Pie IX a envoyée à M. le Greffier de la Chambre Législative, pour les nombreux services rendus à l'Œuvre de la Saint-Vincent de Paul, à celle des Zouaves et aux Communautés religieuses, particulièrement à celle du Bon-Pasteur de Québec.

Nous terminons notre chronique religieuse, en mentionnant la mort de M. l'abbé Brennan, curé de Belleville, décédé à l'âge de 73 ans, et celle bien regrettée de M. le Grand Vicaire Pierre Billaudèle, décédé le 19 Octobre, au Séminaire de Saint Sulpice de Montréal. Les documents qui concernent le vénérable défunt nous sont parvenus trop tard, pour que nous puissions donner aujourd'hui sa biographie; nous attendons jusqu'au 15 du prochain mois.

Nous venons de recevoir quelques renseignements sur défunt M. Belle, un des Notaires les plus distingués de Montréal, décédé le 12 Septembre dernier. Nous les publions avec plaisir comme un témoignage de reconnaissance envers M. A. Belle, son fils, qui fut autrefois notre collaborateur désintéressé dans la rédaction de l'*Echo*.

M. Belle était né en 1808, il était issu d'une famille francoisienne, dont le chef combattit et fut blessé aux plaines d'Abraham pour la défense de la colonie.

D'une rare fermeté de caractère et d'une volonté énergique, il fit seul son éducation et apprit les deux langues, et le latin qu'il possédait parfaitement. Admis à la profession de Notaire en 1829; par sa probité, par son assiduité au travail qui ne l'abandonna que la veille de sa mort, par sa prudence et ses lumières, il mérita d'être élu membre de la première chambre des notaires, et se forma une clientèle nombreuse et distinguée, qui lui a permis de laisser une succession de plus de 28,000 actes notariés, avec les accessoires. Il était juge de paix, Marguillier de Notre-Dame, et a rempli beaucoup d'autres emplois de confiance dans le cercle de sa profession.

Il est mort dans la foi de ses Pères, muni de tous les secours de l'Eglise: laissant à sa famille et à l'imitation de ses compatriotes une réputation pleine d'honneur et digne des plus grands éloges.

—Le voyage du Prince Arthur sur l'Ottawa a été une véritable ovation: partout où le noble voyageur s'est arrêté, il a été accueilli avec joie et des démonstrations de la plus profonde sympathie.

Ce voyage est de nature à resserrer de plus en plus les liens qui rattachent la Colonie et la Métropole. Tout en nous laissant à notre initiative, le gouvernement impérial ne nous abandonne pas, car il ne peut être de son intérêt de se défaire de ses colonies: ce serait la ruine de l'Angleterre. Mais le Cabinet de Londres a adopté un nouveau système de relation, qui se résume en ces mots: "*Initiative coloniale dans la paix: Protection*

impériale pendant la guerre.” Et la preuve que la Métropole a toujours l’œil sur les grands intérêts de ses colonies, c’est la lettre de Lord Granville au nouveau Gouverneur de la Colombie, Lord Musgrave. Dans cette lettre l’entrée de la Colombie dans l’Union comme partie intégrante de la Puissance du Canada, est vivement sollicitée par le Ministre anglais, comme agréable à la Reine, comme plus favorable aux intérêts généraux de la Colonie, et aux intérêts locaux de chaque Province. Cette Union aurait de plus l’avantage d’amener plus promptement la construction du *Pacifique Canadien* dont le projet doit être soumis à l’étude de la législature fédérale, dans sa prochaine session.

—La promotion de l’honorable Dunkin, remplacé à Québec par l’honorable Robertson, complète le ministère fédéral qui paraît devoir être organisé comme il suit :

Sir John A. McDonald, Ministre de la Justice ; Sir Geo. E. Cartier, Ministre de la Milice ; Sir F. Hincks, Ministre des Finances ; L’Hon. M. Langevin, (ci-devant Secrétaire d’Etat) Ministre des Travaux Publics ; L’Honorable M. Howe, (ci-devant Président du Conseil) Secrétaire d’Etat ; L’Hon. M. Mitchell, Ministre de la Marine ; L’Hon. M. Tilley, Ministre des Douanes ; L’Hon. M. Dunkin, Ministre du revenu de l’Intérieur ; L’Hon. M. Chapais, (ci-devant Ministre de l’Agriculture) Président du Conseil ; L’Hon. M. Benson, Ministre de l’Agriculture ; L’Hon. M. Kenny, Receveur-Général ; L’Hon. M. Campbell, Maître-Général des Postes.

—La législature de Toronto a recommencé à siéger le 3 de ce mois. Cette session promet de donner un puissant essor à l’œuvre déjà prospère dans la Province, de l’Agriculture et de la colonisation : presque toutes les mesures que mentionne le discours du trône se rapportent à ces points importants.

—Ce n’est pas sans tristesse que nous avons vu la désunion surgir parmi les Canadiens des Etats-Unis.

Depuis quatre ans, de généreux efforts avaient tenté de relier les divers noyaux de la famille canadienne, épars sur toute l’étendue du territoire américain. Des associations avaient été fondées, sur différents points, et toutes les associations se reliaient entre elles au moyen d’une convention annuelle dans laquelle les délégués s’entendaient sur les mesures à prendre pour demeurer unis, s’aider, se protéger et prospérer.

Cette année, la cinquième convention s’est réunie à Détroit, le 13 Octobre dernier. Treize associations y ont envoyé leurs délégués, mais parmi tant d’éléments de bien, s’est rencontré un germe de discorde ; l’esprit révolutionnaire, qui divise et qui ruine, qui renverse et ne sait pas édifier, est venu, comme une furie, souffler la division au milieu de cette assemblée de frères, créer un esprit de parti là où n’existaient que des

intérêts de famille. La convention ne pouvant plus s'entendre s'est partagée en deux camps.

Un tel résultat est déplorable. Quand donc les gens d'ordre, qui sont les plus nombreux, auront-ils assez de courage pour se donner la main et imposer silence à ces satellites de la révolution ! leur nombre en imposera à des hommes qui ne sont forts que parce qu'ils comptent sur la timidité des honnêtes gens.

—Les Arts et les Sciences semblent vouloir prendre un nouvel élan dans notre jeune province ; une école de dessin vient de se fonder à Montréal, et dans quelques semaines nous avons vu paraître, *Le Journal d'Agriculture*, *La Semaine Agricole*, *Le Journal Illustré* en anglais, et la *Gazette des Familles Canadiennes* ; à tous nous souhaitons la bienvenue, et un heureux succès. Enfin, sous la Présidence de l'Honorable Ouimet, l'Institut-Canadien-Français vient de procéder à de nouvelles élections, dont voici le résultat :

Président, Raphaël Bellemare, écr. ; 1er Vice-Président, Alphonse Desjardins, écr. ; 2e Vice-Président, M. E. U. Archambeault ; Secrétaire-Correspondant, F. X. Trudel, écr. ; Secrétaire-Archiviste, M. J. M. Valois ; Assistant-Secrétaire-Archiviste, Charles Ouimet, écr. ; Trésorier, F. H. Rainville, écr. ; Assistant-Trésorier, M. J. Bte. Rolland ; Bibliothécaire, E. U. Piché, C. R. ; Assistant-Bibliothécaire, A. McMahon écr. Comité de la Bibliothèque, MM. A. A. Larivière, Oscar Prévost, J. A. A. Belle, M. Baudreau, A. Lacoste.

Comité de discussion, MM. J. A. Chapleau, M. P., L. O. David, Arthur Dansereau, Auguste Genand et M. Beausoleil.

III.

Nous ouvrons notre chronique sur Rome par un acrostiche très-ingénieux qui réunit à la fois le nom de la ville Éternelle, celui du Pontife qui la gouverne, et le mot Amour, qui résume tous les devoirs du chrétien envers son Père.

R	obur amorque tuo s	P	irant in nomine Rom	A :
O	mnem nempe prius t	I	bi robur subdidit orbe	M ;
M	ajor amoris honos dom	U	it vis corpora ferr	O,
A	St regit ille animo	S	et ferrea pectora victo	R.

Voici le sens :

“ O Rome ! ton nom respire la force et l'amour. La force t'a soumis autrefois l'univers. Mais plus grande est la gloire de ton amour. Si la force a pu dompter les corps par le fer, l'amour gouverne en vainqueur les esprits et les cœurs les plus fermes.

Les découvertes de l'*Emporium* prennent une importance véritablement fabuleuse. Les savants de toutes les nations sont dans l'admiration. Le baron Visconti a extrait de cette vaste carrière seize nouveaux blocs de-

marbres rares. Veut-on avoir une idée de la dimension gigantesque de ces blocs, qu'on s'imagine vingt buffles attelés à l'un de ces blocs et ayant mille peines à le traîner. Rome ne possédait que deux colonnes de marbre africain qui ornent le Portique de Saint-Pierre, et aujourd'hui le baron Visconti en a déjà trouvé quinze de la dimension de celui dont nous venons de parler. En ce moment vingt et une églises sont livrées aux ouvriers qui y renouvellent les pavés ou les lambris à l'aide de marbres précieux, et de tous les points du monde arrivent au Pape des demandes d'évêques pour leurs cathédrales ou pour leurs églises, demandes qu'il satisfait, se complaisant ainsi à faire de Rome Chrétienne la dispensatrice des trésors que Rome païenne avait accumulés. Le roi de Prusse vient de remercier Sa Sainteté, dans les termes les mieux sentis, des dons qu'elle a faits au dôme d'Aix-La-Chapelle.

Un riche anglais a offert 50,000 francs d'un seul bloc qui en valait 100,000 et Pie IX a répondu :

“ Je ne vends pas . . . je donne.”

Les hommages viennent au royal Pontife des côtés les plus inattendus. Le *Figaro* écrivait dernièrement : “ Il y a plusieurs papes de par le monde : Le Grand-Turc, le Czar, le roi de Prusse, la Reine d'Angleterre.”

Suit une appréciation du caractère, des mœurs, et du rôle de chacun de ces souverains comme chefs de la religion de leur pays, et on remarque, à propos du Czar, cet aveu si sincère et si vrai : “ Le pape moscovite fait fusiller un peuple agenouillé qui demande son Dieu, ses autels, sa nationalité, sa langue, ses lois, ses foyers. Les patriotes sont pendus, les femmes sont fouettées. De temps à autre les *adversaires de Rome* parlent et pérorent en faveur de la Pologne, *la Nation en deuil n'a qu'un protecteur, il est au Vatican.*”

Arrivant à Pie IX, l'auteur s'écrie avec un accent ému : “ l'ennemi, le seul ennemi de ces Scribes, c'est le Pape de Rome, c'est le pape-roi de moins d'un million d'hommes ; c'est le vieillard auguste, qui à quatre-vingts ans, mène la vie la plus rigoureuse qui ait jamais été infligée à un prêtre. C'est ce saint qui n'assiste qu'aux fêtes de celui dont il est ici bas l'infailible Vicaire, qui se lève à six heures, assiste au conseil de ses ministres, travaille dix heures par jour, se repose en figurant à toutes les cérémonies religieuses, et termine sa journée en donnant audience, et en bénissant tous ceux qui, des quatre coins de l'univers, accourent pour le voir : catholiques, protestants, juifs, mahométans. L'ennemi, c'est ce merveilleux vieillard qui s'appelle Pie IX, que l'Eglise n'aura pas besoin de canoniser, car il se canonise lui-même par des vertus sublimes qui ne sont pas de ce monde. Et puis, vous tous qui l'avez vu, qui l'avez entendu, n'avez-vous pas été frappés, comme les disciples d'Emmaus, par je ne sais quoi de doux, de persuasif, de divin qui l'entoure comme d'une auréole ?

“ Le temps respecte l'auguste tête de Pie IX : c'est un à-compte sur l'immortalité.”

Ainsi quand les royautés perdent leur prestige, il en est une qui reste debout, et c'est vers celle-là que se tournent les regards du monde. Oui, le Pape est roi, et, comme son maître, il peut dire : *Rex sum ego*.

Un célèbre diplomate, qui n'est pas catholique, en sortant d'une longue audience du Saint Père, répétait avec une profonde conviction : “ *Je croyais qu'il n'y avait plus de rois, j'en ai trouvé un.*”

“ *Ah ! s'écriait un Républicain, un Vénérable de loge-maçonnique, au sortir d'une semblable visite, il a la véritable majesté d'un roi, et la tendresse d'un père : si tous les rois lui ressemblaient, nous ne serions plus républicains !*”

Peut-on s'étonner maintenant que Pie IX inspire des sentiments de générosité comme celui qui suit :

Un professeur de Lycée, homme studieux, exact à tous ses devoirs, faisait des économies depuis trente années sur ses modestes appointements. Il avait fini par amasser peu à peu une somme de vingt-cinq-mille francs dont il comptait acheter une jolie propriété qu'on lui offrait. Là, il passerait paisiblement ses jours, dans ses champs, ses prés, avec les fleurs de son jardin et les livres de sa bibliothèque. Dernièrement comme il priait à l'église, la pensée lui vint de donner cette somme au Souverain-Pontife. Plus il y songe, plus il se sent pressé de faire cette bonne action. Après avoir mûrement réfléchi, il se lève, rentre chez lui, prend ses vingt-cinq-mille francs et les envoie à Pie IX. Il se trouva ensuite si content d'avoir accompli cette bonne œuvre qu'il ne put s'empêcher d'en faire la confidence à l'un de ses amis. Comme celui-ci, tout en admirant sa générosité, le blâmait de n'avoir rien réservé pour lui-même : “ Au lieu de me reposer, dit-il, je continuerai de travailler, et j'espère bien que le Dieu de Pie IX ne me laissera manquer de rien.”

Tous les traités de l'intendance militaire de France, pour l'occupation de Rome, viennent d'être renouvelés pour l'année 1870. La France restera donc à Rome tout le temps du Concile et au-delà.

IV.

La grande affaire du mois dernier en France a été la fixation par le gouvernement de l'époque de réunion des Chambres. Malgré les conseils des Conservateurs, malgré les menaces des *Irréconciliables*, la convocation a été renvoyée au 29 de ce mois.

Une date plus prochaine eut été mieux accueillie, mais la date du 29 a été adoptée à l'unanimité par le conseil des ministres, après un mûr examen du temps qu'exigent encore les travaux préparatoires de la session. Plusieurs projets de loi doivent être présentés au Corps Législatif qui seront le complément du Senatus-Consulte et comme la première page du

programme de l'Empire-libéral. Ce programme vient d'être arrêté à Compiègne.

Dans une lettre de Vienne à la *Correspondance du Nord-est* on remarque les passages suivants, à propos de la situation politique de la France.

“ Le jour commence à se faire sur les derniers incidents survenus dans la politique européenne. C'est la maladie de l'Empereur Napoléon et les appréhensions qu'elle a fait naître qui ont été la cause et le point de départ des nouvelles combinaisons politiques dont nous sommes témoins. En Prusse, la situation de la France et les éventualités qu'on semblait attendre de ce côté, ont produit sur M. de Bismark d'un côté, et sur le roi Guillaume de l'autre, des impressions fort différentes.

M. de Bismark a regardé l'état des choses en France comme tout-à-fait favorable à ses desseins. Il a cru pouvoir en profiter pour faire un pas décisif au-delà du Mein, sinon pour achever sa tâche. En tous cas, il croyait le moment venu pour frapper un grand coup. Aussi, pendant deux semaines, des bruits sur l'entrée de tel ou tel Etat de l'Allemagne du Sud dans la confédération ont couru avec une persistance singulière.

L'impression ressentie par le roi Guillaume a été tout autre. Sa Majesté prussienne a entrevu le spectre de la révolution, et a senti le besoin de s'abriter derrière l'ancienne alliance des trois cours du Nord. A peu près sûr de son voisin russe, il a cru devoir se rapprocher de son voisin autrichien pour pouvoir, au moment venu, défendre en commun le principe monarchique et le droit divin contre le monstre redouté. Il a donc résolu d'envoyer son fils à Vienne.

Le rétablissement de la santé de l'Empereur Napoléon a mis fin à tous ces mouvements en sens divers, dans lesquels il semble aussi que lord Clarendon ait donné beaucoup, si ce n'est trop, pour le compte de l'Angleterre.”

Un crime, commis à Pantin, aux portes de Paris, a jeté toute la France dans l'effroi. Une famille entière, le père, la mère et six enfants ont tous été assassinés par un scélérat, nommé Traupmann, qui voulait s'approprier leur fortune, dont il avait tous les titres en mains. Voilà le fruit de la lecture des Romans. Un coquin du Juif-errant a été l'idéal de l'assassin, et l'auteur excentrique de *l'Homme qui rit* pourra en revendiquer tout l'honneur.

“ Nous, les romanciers des cours d'assises, s'écrie à ce sujet Jules Cauvain, les *poétiseurs* d'assassins, nous sommes pour beaucoup dans l'abominable épidémie de crimes sanglants qui désolent et déshonorent notre pays. Cette inqualifiable aberration du sens commun, de la droiture naturelle, de la conscience et de la pitié, accusons en aussi, je veux le répéter jusqu'à satiété, notre manie fatale et misérablement vénale de nous instituer les Homères des Achilles du couteau, et des Hélènes de l'arsenic, et d'en inventer, quand le ruisseau putride ou l'alcove banale n'en fournissent pas d'assez *intéressants* à notre faconde avide.”

Puisse cet aveu, convertir les romanciers et leurs lecteurs, et leurs lectrices, et nous mettre à l'abri de ces terribles résultats de la lecture de ces mêmes romans déjà beaucoup trop connus, et beaucoup trop lus par notre jeunesse Canadienne ! Les mêmes causes ne peuvent manquer d'amener, un jour, les mêmes effets si les familles ne veillent elles mêmes à leur propre sûreté, par une sévérité dont elles ne se repentiront jamais.

Après la question de l'église établie, et réglée aujourd'hui, en faveur de l'Irlande, la question territoriale s'est offerte au parlement anglais, et fait en ce moment l'objet de ses débats. Cette question était, dès le principe, sur le programme de M. Gladstone, mais le Ministère avait cru prudent de l'ajourner, pour ne point se mettre à la fois sur les bras le clergé anglican, et les lords propriétaires. La question de l'église établie, ayant été conduite à bonne fin, aujourd'hui vient celle du sol. Pour comprendre l'intérêt de cette nouvelle question, quelques détails sur la situation du premier Irlandais, sont ici nécessaires.

On sait que le système social de l'Irlande diffère entièrement de celui de l'Angleterre : les relations de propriétaire (*landlord*) à fermier (*tenant*) ne sont pas les mêmes ; en Irlande, la population est surtout agricole, en Angleterre, elle est industrielle ; l'Angleterre est riche en fer et en charbon de terre, deux éléments essentiels d'industrie qui manquent à l'Irlande ; l'Anglais tient peu à la terre, l'Irlandais s'y attache avec passion. La législation devrait donner satisfaction à ces dispositions caractéristiques de la race irlandaise, et c'est le contraire qui existe. Grâce aux confiscations opérées du temps de Cromwell et depuis, ce sont des Anglais protestants qui possèdent la plus grande partie de la terre ; l'Irlandais ne cultive plus qu'à titre précaire ces terres qui appartenaient à ses ancêtres ; il est *tenant at will*, c'est-à-dire que le propriétaire, à peu près toujours absent, et représenté par un intendant sans pitié, peut renvoyer le fermier lorsque cela lui convient, et sans que celui-ci ait rien à réclamer, car les tenanciers n'ont pas encore pu obtenir que les améliorations apportées par eux dans le champ qu'ils ont fertilisé de leurs sueurs leur fussent au moins comptées en partie, quand on les *évince* de ce champ. L'*éviction*, toujours suspendue sur leur tête, et la certitude où ils sont qu'il ne leur sera tenu aucun compte des frais qu'ils auront faits, des peines qu'ils se seront données pour améliorer la ferme, les découragent ; ils ne cherchent plus qu'à produire assez pour payer le fermage et pour vivre, et l'agriculture languit, et la pauvreté reste l'état normal du paysan irlandais. Les lois relatives à la *tenure* des terres, les évictions fréquentes, l'absentéisme des propriétaires, qui dépensent au dehors les produits de leurs terres, contribuent plus que tout le reste à l'appauvrissement de l'Irlande ; c'est là ce qui provoque ces effrayantes émigrations et qui suscite le plus de haines contre l'Angleterre dans le cœur des Irlandais.

Une *déclaration*, signée le 23 1867 dernier par un grand nombre de prêtres irlandais, et dont plusieurs occupent une position considérable dans le clergé, traçait ce tableau de la situation actuelle de leur pays, résultat de tant de siècles d'oppression et de la *dénationalisation* systématique dont il est l'objet : “ Les causes normales de pauvreté sont aussi actives cette année que les années précédentes. Rien n'est fait pour développer les ressources que nous possédons, ou pour en introduire de nouvelles qui viennent en aide à notre insuffisance. Au contraire, le peuple continue

“ d’émigrer, et la culture des terres décroît rapidement. Les provisions—
 “ bœuf, mouton, porc — qui vont nourrir les districts manufacturiers de
 “ l’Angleterre, sont produites avec plus d’abondance, mais le peuple est
 “ chassé de ses foyers et s’en va avec le désir de la vengeance dans le
 “ cœur. Nous n’affirmons pas que cet état de choses soit en ce moment
 “ le résultat d’une politique préconçue, mais nous comprenons que beau-
 “ coup soient amenés à le croire, et que cela soit le résultat d’une politique
 “ hostile ou de l’incapacité administrative du gouvernement anglais, ou des
 “ deux à la fois, il est certain que le mécontentement de l’Irlande n’a jamais
 “ eu un caractère aussi général et aussi déterminé qu’en cette année 1867.

S. Em. le cardinal Cullen de son côté, dans une lettre pastorale adressée à tous ses diocésains, ajoutait (1) : “ Pendant que nous glorifions
 “ Dieu d’avoir conservé notre foi dans ces jours de ténèbres et de dissolution, et que nous le remercions des nombreuses grâces qu’il nous a faites, nous ne pouvons oublier qu’au point de vue temporel notre malheureux pays a été réduit à la plus grande misère. Nos villes sont remplies d’hommes pauvres, de femmes, d’enfants à moitié morts de faim, sans souliers ou sans bas, sans vêtements capables de les préserver contre la rigueur du froid. Dublin seul nous fournit plus d’exemples de cette extrême misère que les plus grandes villes de France, d’Autriche ou d’Espagne. Le pays a perdu plus de trois millions d’habitants, qui ont été obligés de braver les dangers de l’Océan pour se sauver, eux et leurs familles, de la famine et de la mort. Près de quatre cent mille chaumières ont été détruites parce qu’elles n’avaient plus d’habitants. De nombreux villages ont entièrement disparu, et plusieurs villes, autrefois commerçantes et prospères, sont maintenant presque désertes et tombent en ruines. Il faut ajouter à cela que les grands organes de l’opinion publique en Angleterre, comme le *Times* et la *Quarterly Review*, sans doute pour ajouter le désespoir à nos autres maux, nous informent que nous ne pouvons attendre aucune amélioration sérieuse à notre sort, et que l’état actuel des choses doit être maintenu dans l’intérêt de cette faction *orangiste*, qui a déjà causé tant de maux à l’Irlande (2)”. Le *Times*, pris à partie par l’archevêque de Dublin, a bien essayé de contredire ses assertions, en traçant de l’Irlande un tableau enchanteur, en allant même jusqu’à prétendre qu’il n’y fait pas froid en hiver ; mais le témoignage d’un prélat catholique, qui vit en Irlande, qui voit les choses par lui-même, et qui d’ailleurs repousse énergiquement le fébianisme, les sociétés secrètes et la révolte, paraîtra naturellement plus croyable que les assertions d’un journaliste anglais, qui n’a jamais fait mystère de son mépris et de sa haine pour les Irlandais.

VI.

La manière dont les libertés marchent en France, ne contente nullement les hautes sphères ministérielles en Prusse, et les organes officiels de la Cour et du gouvernement gardent le silence le plus profond sur tout ce

(1) Cette lettre a été lue dans les églises et chapelles catholiques de Dublin, le dimanche 26 janvier 1868.

(2) On sait que les *Orangistes*, qui ont pris leur nom de Guillaume d’Orange, sont en Irlande, les fanatiques soutiens de l’établissement anglican et les plus acharnés ennemis des catholiques.

qui se passe de l'autre côté du Rhin. On boude à Berlin, et l'on n'y est pas sans appréhension.

Il est facile de comprendre que le parti ultra-conservateur en Prusse a été désagréablement surpris par la chute du gouvernement personnel chez vous, parce que cette nouvelle situation pourrait bien donner le coup de grâce au césarisme qui règne parmi nous. Voilà donc la cause de la mauvaise humeur de la *Gazette de la Croix*. Ajoutons encore que nulle part on n'a pas été plus effrayé de la maladie de l'empereur Napoléon que dans nos cercles conservateurs.

De cette manière s'explique également le récent rapprochement de Vienne et Berlin, dont on a tant parlé dans les journaux et qui n'est dû ni à M. de Bismark ni à M. de Beust, mais uniquement à des intérêts dynastiques. L'affaire est toute simple. A Vienne comme à Berlin les familles régnantes désirent avant tout garder leurs couronnes, qu'elles pourraient facilement perdre, si la situation s'aggravait en France.

Nous croyons savoir que l'affaire a été menée surtout par la reine douairière de Prusse et sa sœur l'archiduchesse Sophie d'Autriche, mère de l'empereur François-Joseph. Ces deux princesses, aidées par la reine Augusta, ont arrangé la visite du prince royal de Prusse à Vienne, qui ne manquera pas de causer des embarras à M. de Bismark ; car lui est personnellement contraire à ces démarches, qui contre-carrent sa politique toujours très-hostile à l'Autriche.

Ce rapprochement entre les deux Cours n'est pas, du reste, la seule affaire qui inquiète et gêne M. de Bismark ; il a encore beaucoup d'autres ennuis, ce qui pourrait bien, étant donné son tempéramment nerveux, lui faire abandonner sous peu son portefeuille comme ministre des affaires étrangères.

Les lettres de Vienne nous entretiennent longuement de la visite que le prince royal de Prusse vient de faire à la cour d'Autriche. Elles reconnaissent que cette visite a une certaine importance, en tant qu'elle ne saurait manquer d'améliorer les rapports entre les deux cours, en faisant cesser de l'une à l'autre la tension née des événements de 1866, et qui avait trouvé une sorte d'aliment dans l'antagonisme originel des deux chanceliers, les comtes de Bismark et de Beust. Mais, au point de vue politique, elles prétendent que la visite du prince royal ne saurait entraîner aucune conséquence, *et encore moins amener un changement quelconque dans la ligne de conduite générale des deux gouvernements.*

A Berlin, autant qu'à Vienne, disent-elles, on se rend parfaitement compte que toute base pratique manque en ce moment à une alliance entre la Prusse et l'Autriche. La première ne peut pas ne pas poursuivre l'achèvement de l'unification allemande par l'établissement d'un lien politique plus étroit entre les pays situés au nord et au sud du Mein. La seconde ne peut pas moins, de son côté, ne pas considérer le traité de Prague comme la limite imposée aux ambitions du cabinet de Berlin, et ne pas subordonner à sa stricte exécution le maintien de la paix. Telle était la situation avant la visite du prince royal de Prusse ; et il n'y a pas de circonstance susceptible de la modifier, d'autant mieux que les préoccupations et les inquiétudes sous l'influence desquelles cette visite a été décidée n'ont plus d'objet aujourd'hui par suite du rétablissement définitif de la santé de l'empereur Napoléon.

L'Italie, l'Espagne sont dans la plus triste situation.

En Italie, l'antagonisme entre les Chambres et le gouvernement en est au point que le Ministre de l'Intérieur abandonne la position, et que le roi en est réduit à la nécessité ou de dissoudre la Chambre des députés et d'en appeler à de nouvelles élections, ou d'avoir recours à un coup d'Etat. L'une ou l'autre alternative n'est pas moins dangereuse, en face de la révolution commandée par Mazzini et Garibaldi, qui sont plus rois que Victor-Emmanuel.

En Espagne, à la suite des troubles, les Cortès, divisées sur le choix du souverain, ont ajourné leurs séances, et la candidature du Duc de Gènes sombre dans cette tempête.

Le bruit a couru que dans l'entrevue que Prim a eue à Paris avec Napoléon, l'Empereur lui aurait dit : " Je ne veux ni de la république, ni de Montpensier, finissez-en vite : " et il aurait ensuite exprimé l'opinion que le choix du fils d'Isabelle serait peut-être ce qu'il y aurait de meilleur.

Le ministère est en desarroi, et plusieurs provinces, sillonnées en tous sens par les républicains, sont en état de siège. A Saragosse, à Valence, le sang a coulé pendant des semaines entières, et la population, hommes, femmes, enfants, s'est battue contre la troupe comme au temps de l'invasion française sous Napoléon Ier. Enfin la force militaire a triomphé partout ; et le pouvoir reste entre les mains du général Prim. Il règnera sur des ruines.

VII.

Les élections des Etats du Sud qui rentrent dans l'Union, et dans lesquelles les Démocrates et les Républicains ultra-conservateurs se partagent les votes, sont, avec les tripotages financiers de New-York, les seules préoccupations de la politique intérieure, chez les Américains nos voisins.

Quant à la politique extérieure, la grande question est toujours celle de Cuba ; mais il faut avouer que les esprits ont bien perdu de leur enthousiasme et que les espérances d'annexion commencent à s'évanouir devant le spectacle de l'avortement de la révolution Cubaine.

Aussi la presse annexioniste a-t-elle complètement changé de langage : autant elle chantait les libéraux Cubains, autant elle les accable de reproches, les accusant d'inaction, et de n'avoir pas plutôt fait les affaires de la Grande République. Evidemment ils ont tort ; ils sont des lâches, puisqu'ils échouent : ils eussent été des héros s'ils eussent réussi ; voilà le grand sens dont fait preuve la presse américaine, en grande majorité.

L'attention publique est en suspens à l'occasion du jugement du corsaire cubain le *Hornet* ou le *Cuba*-

Le *Hornet*, parti des Etats Unis pour Halifax, et de Halifax pour l'Angleterre dans des conditions légales, changera en mer sa destination.

Il avait été rejoint par l'*Alabama* parti de New-York, et avait reçu pour Cuba, un chargement d'hommes, d'armes et de munitions. Alors changeant de nom et s'appelant le *Cuba* il avait fait voile pour les Antilles.

Forcé de relâcher sur la route, par la tempête, le manque de combustible, ou tout autre cause, il s'était réfugié dans le port de Welmington, sur la côte de la Caroline du sud.

Aussitôt les autorités américaines, sur un ordre de Washington, ont mis l'embargo, sur le *Cuba*, le traitant comme pirate et traduisant en jugement le Capitaine et l'équipage. La sentence vient d'être portée, le *Cuba*

est considéré comme corsaire, les officiers ont été relâchés sous caution et le vaisseau est retenu jusqu'à ce qu'un ordre de confiscation soit porté. On attendait avec curiosité la solution de cette affaire qui n'est pas sans une certaine analogie avec la question de l'*Alabama* pendante entre l'Angleterre et les Etats-Unis. Cette condamnation leur donne raison ; mais est-elle inattaquable ?

En attendant, les nouvelles de Cuba sont tristes. La guerre en s'éternisant devient sombre et menace de tourner de part et d'autre à la sauvagerie. Les haines, dit une correspondance, prennent des proportions terribles. Les caractères se concentrent et tournent à la rage soude. Il n'est plus question que d'extermination par le fer et le feu. Après le sabre viendra le couteau : après la guerre la *Vendetta*. Il est temps que cela finisse d'une manière ou d'une autre ; sans quoi tout ne sera bientôt plus que ruine et désolation sur cette terre si riche et si bien faite pour être la plus heureuse du monde. Voilà ce que les peuples gagnent aux révolutions !

La guerre se poursuit au Paraguay avec un nouvel acharnement : les alliés s'avancent sur les traces de Lopez jusque dans l'intérieur du pays. Le Président a été défait dans quatre actions successives. Aujourd'hui réduit, dit-on, à 200 hommes, il se trouve acculé dans les montagnes qui séparent le Paraguay du Brésil.

Les journaux des alliés ne tarissent pas d'éloges sur le jeune prince qui commande l'expédition Brésilienne contre Lopez. Voici ce qu'en dit le *Courrier des Etats-Unis*.

Gaston d'Orléans, comte d'Eu, qui vient, à la tête des armées brésilienne et argentine, de remporter ainsi sur le général Lopez des victoires qu'on dit décisives, et, en tous cas, fort brillantes, est le fils aîné du duc de Nemours, par conséquent le neveu du prince de Joinville et du duc d'Aumale, le cousin-germain du comte de Paris. Né au château de Neuilly, en 1842, il a à peine 27 ans. Il a été élevé dans l'exil, à Claremont, sous les yeux de ses parents, par un précepteur et des professeurs français. Dès les premières années de sa jeunesse, dans le cours de ses études, comme au début de sa carrière militaire, il a révélé les rares qualités qui depuis ont attiré sur lui l'attention, et, aujourd'hui, la reconnaissance enthousiaste de son pays d'adoption.

Le comte d'Eu n'avait pas achevé sa dix-huitième année qu'il obtint de la reine d'Espagne de prendre part à la guerre du Maroc comme lieutenant et attaché à l'état-major du maréchal O'Donnell. A peine arrivé à l'armée, il eut et sut saisir l'occasion de charger contre les Marocains à la tête d'un régiment de cavalerie. Le général en chef le décora sur le champ de bataille en le remerciant, au nom de la reine, du bel exemple qu'il venait de donner.

Après deux mois de campagne, pendant lesquels il prit part à cinq combats et deux batailles, le jeune prince eut le courage plus grand de se refaire simple étudiant, entra à l'école d'artillerie de Ségovie et en sortit, après deux années, le second de sa promotion et avec l'épée d'honneur qui ne se décerne qu'aux élèves qui ont soutenu le plus brillant examen.

Le comte d'Eu avait vingt-deux ans lorsqu'il épousa, en 1864, la fille aînée de l'empereur du Brésil. Peu de temps après, le Brésil était engagé avec les deux Républiques argentine et orientale dans la guerre qui dure encore aujourd'hui contre le dictateur du Paraguay, Lopez.